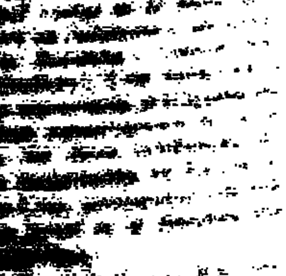


Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12434 4 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Laurens – SAMEDI 19 JANVIER 1985





Le Parti québécois déchiré

Une nouvelle fois depuis l'échec du référendum de 1980 sur la souveraineté-association, le Parti québécois se trouve devant une décision stratégique majeure. Convoqués en congrès extraordinaire le samedi 19 janvier, les quinze cents délégués doivent se prononcer sur la proposition du premier ministre québécois, M. René Lévesque, de « geler » provisoirement l'idée d'indépendance du Québec et de ne pas faire de cette question, contrairement à une ancienne promesse, le thème central des élections provinciales qui se tiendront cette année ou l'an prochain.

En choisissant ainsi la voie du réalisme, M. Lévesque avait, en novembre, provoqué une tempête au sein de son parti et de son gouvernement. Le revirement du premier ministre entraînait rapidement la démission de sept membres de son équipe gouvernementale, dont M. Parizeau, ministre des finances et ami proche de M. Lévesque. Depuis lors, le fossé s'est élargi entre les « orthodoxes », partisans du maintien d'une stratégie indépendantiste, et les « révisionnistes », favorables, comme M. Lévesque, à la recherche d'accommodements avec le nouveau gouvernement fédéral conduit, depuis son triomphal succès, en septembre, par le chef du Parti conservateur, M. Mulroney.

Il semble ne faire aucun doute qu'une fois encore, comme en 1982, M. Lévesque aura raison de ses adversaires « purs et durs ». Selon les pointages, près des deux tiers des délégués au congrès lui sont acquis. Mais cette nouvelle temporisation sur la voie de la souveraineté de la Belle Province risque de provoquer une crise grave au sein du Parti québécois et de peser sur l'avenir politique de son chef.

Hostiles au « suicide graduel » de leurs convictions, les « orthodoxes », sous la houlette de plusieurs dirigeants « historiques » du PQ, vont tenter de donner mauvaise conscience à ceux de leurs amis prêts, selon eux, à se livrer « pieds et poings liés » au gouvernement d'Ottawa. La cassure pourrait aller jusqu'à la scission et à la création d'un mouvement indépendantiste.

M. Lévesque, certes, tient encore bien en main le parti qu'il a fondé en 1968 et qui l'a porté au pouvoir en 1976. Mais il sait sa formation divisée idéologiquement et en proie à une désaffection inquiétante. Le nombre des militants, qui était de trois cent mille en 1980, est tombé à cent mille aujourd'hui. Les sondages électoraux sont désastreux, pour une équipe usée par neuf ans de pouvoir, confrontée à une situation économique difficile et que ne porte plus l'élan des grandes réformes sociales.

Le premier ministre joue donc une partie risquée. Il s'y est lancé parce qu'il a pris conscience de l'affadissement dans l'opinion publique québécoise du rêve indépendantiste, enlisé aujourd'hui dans une querelle constitutionnelle interminable avec Ottawa. Il espère que son pragmatisme sera récompensé par le suffrage populaire. Au-delà de l'enjeu de la prochaine consultation électorale, c'est déjà la succession d'un homme épuisé nerveusement par l'affrontement avec certains de ses plus proches compagnons qui se prépare.

Le jeu de Pretoria en Afrique australe

L'Afrique du Sud s'efforce de sauvegarder son accord avec le Mozambique

De notre correspondant

Johannesburg. – Pour bien montrer l'importance qu'il attache à l'accord de Nkomati, signé le 16 mars dernier avec le Mozambique, le chef de l'Etat sud-africain, M. Pieter Botha, a estimé devoir réagir personnellement aux allégations selon lesquelles des rebelles de la RNM (Résistance nationale du Mozambique) avaient trouvé refuge en Afrique du Sud après le meurtre de deux Britanniques. Les deux hommes d'affaires anglais, M. Peter Hunt et son fils Christopher, étaient tombés dans une embuscade au Mozambique dimanche 13 janvier, peu de temps après avoir franchi la frontière à Komatiport, et avaient été froidement exécutés.

Mercredi, le quotidien de Maputo, *Noticias*, rapportait les propos de l'administrateur du district de Moambo, M. Alberto Bila, qui affirmait que le commando avait trouvé refuge de l'autre côté de la frontière. Le même scénario se serait produit la semaine précédente après une escarmouche entre les soldats de l'armée mozambicaine et un groupe de la RNM. M. Bila croit également savoir que les auteurs de l'attentat contre les pylônes de la ligne de haute tension qui alimente Maputo en électricité s'étaient repliés en terre sud-africaine. *Noticias* avait alors estimé qu'il s'agissait d'une violation indéniable de l'accord de Nkomati, demandant au gouvernement de Pretoria de *« reconsidérer son attitude »*...

Dans un long communiqué diffusé jeudi 17 janvier, M. Pieter Botha indique que la police enquête sur ces allégations et qu'un compte rendu sera fait au Mozambique dans le cadre des accords de Nkomati. Le chef de l'Etat a profité de cette occasion pour affirmer que *« le gouvernement sud-africain ne tolérera pas d'actions violentes contre le Mozambique à partir de l'Afrique du Sud et n'hésitera pas à agir de manière décisive contre les individus qui organisent ou commettent* [des attentats] *et se réfugient en Afrique du Sud après avoir mené des actions violentes »* sur ce territoire, ajoutant qu'il déplorait *« très fermement* [ces] *actes de violence* [qui sont] *une menace pour la stabilité et le développement normal de tous les pays d'Afrique australe »*.

M. Botha lance également un appel à la RNM indiquant que *« la déclaration du 3 octobre constitue une base raisonnable et équilibrée pour un cessez-le-feu et pour la participation de tous les Mozambicains à la reconstruction et au développement économique du pays sous la direction du président Samora Machel, qui a fait part de sa volonté d'attribuer un rôle positif à l'Afrique du Sud pour mettre à exécution la déclaration du 3 octobre »*. Cette dernière prévoyait la mise en place d'une commission en vue de l'instauration d'un cessez-le-feu. Mais les négociations menées entre la RNM et le gouvernement mozambicain sous les auspices des autorités sud-africaines ont capoté le 2 novembre, la RNM estimant que Maputo *« n'agissait pas de bonne foi »*, et que M. « Pik » Botha, ministre des affaires étrangères, était *« un allié inconditionnel du régime marxiste-léniniste de Maputo »*.

Depuis, l'impasse est totale et la RNM a intensifié ses actions au Mozambique, coupant à plusieurs reprises les lignes électriques alimentant la capitale. Le 5 janvier, M. Machel avait indiqué devant le corps diplomatique qu'*« il existe des faits qui démontrent la violation de l'accord de Nkomati depuis le territoire sud-africain et d'autres pays voisins du Mozambique »*. A ce propos, M. Botha déclare que des discussions régulières ont lieu entre les deux pays sur les *« prétendues brèches »* de l'accord, soulignant que son ministre des affaires étrangères, M. « Pik » Botha, s'est récemment rendu dans *« certains pays d'Afrique pour ensuite communiquer au Mozambique les assurances des chefs d'Etat rencontrés que ceux-ci ne permettraient pas que leur territoire soit utilisé pour approvisionner la RNM »*.

MICHEL BOLE-RICHARD.

(Lire la suite page 2.)

M. Mitterrand face aux caldoches

La population de Nouméa veut manifester son hostilité à la politique du pouvoir

M. François Mitterrand devait arriver à Nouméa samedi 19 janvier, à 23 h 30, heure de Paris (9 h 30 h. loc.). Il quittera le territoire le même jour à 11 h 30, heure de Paris (21 h 30 h. loc.). Accompagné de M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, le président de la République recevra au siège du haut commissariat les représentants des corps constitués et des organisations politiques. Dans l'après-midi, il se rendra à la mine de nickel de Kouaoua, sur la côte est, puis à la sous-préfecture de Poindimié, toujours dans la région est. Il gagnera ensuite l'aéroport de Tontouta à 19 h 30, où il s'entretiendra avec M. Pisani avant de quitter directement la Nouvelle-Calédonie pour Paris.

De notre correspondant

Nouméa. – La grande inconnue de la visite du président de la République en Nouvelle-Calédonie réside dans ses éventuelles conséquences sur l'ordre public à Nouméa, une semaine exactement après les troubles les plus importants que la ville ait connus de toute son histoire. Jeudi soir 17 janvier, au cours de l'entretien qu'il avait eu avec le délégué du gouvernement, le maire de Nouméa, M. Roger Laroque, avait obtenu de M. Pisani l'autorisation tacite d'une manifestation pacifique sur la place des Cocotiers, en plein centre de Nouméa, face à la mairie, où M. Laroque pensait recevoir le chef de l'Etat.

Vendredi, il a été précisé que M. Mitterrand ne se rendrait pas à la mairie, mais que ce serait au maire et aux conseillers municipaux de venir au haut commissariat pour rencontrer le président de la République ; de ce fait, le haut commissariat a fait savoir à M. Roger Laroque que, l'état d'urgence étant toujours en vigueur, les manifestations étaient interdites et seraient réprimées. *« Du coup*, a indiqué vendredi soir le maire de Nouméa, *nous allons demander aux gens de circuler en ville autour du haut commissariat en agitant des drapeaux français, les plus nombreux possible, sans provoquer d'attroupements, en ne lançant que des slogans sur la volonté des Calédoniens de rester français (...). » « Mais je suis à peu près persuadé qu'à un moment les gens vont spontanément s'arrêter et se rassembler, et que par conséquent il y aura des heurts... »*

Comme pour confirmer cette prophétie, le maire de la localité de Dumbea, dans la banlieue de Nouméa, M. Bernard Marant, a souhaité une manifestation plus marquée sur la réticence des Calédoniens au plan Pisani ; M. Marant serait même à l'origine d'un tract appelant à un rassemblement en ce sens.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

(Lire la suite page 7.)

La stratégie du repli

« Impopulaire ? » « Attendez la suite ! » Cette réaction de M. Mitterrand à Antenne 2 laisse évidemment intactes les interrogations sur *« la suite »* en question. Pour tenter de l'organiser, le chef de l'Etat a, comme souvent, deux fers au feu, qui se complètent plus qu'ils ne se contredisent : le pari et le repli.

Le pari, c'est celui de la reconquête. Schéma idéal pour les socialistes mais improbabe, compte tenu du handicap qui les séparent des autres, de tous les autres ligués comme au plus beau temps de leur « complicité objective ». La réaction de M. Roland Leroy aux propos présidentiels – il faut prendre des mesures *« à l'opposé »* de celles que prend le chef de l'Etat – a d'ailleurs été au-delà de ce que M. Toubon pouvait espérer.

Pour remonter la pente, M. Mitterrand compte donc exclusivement sur ses propres forces, et celles de ses plus fidèles soutiens. Sa popularité ou son impopularité est, en cette matière, décisive : la faiblesse actuelle de M. Mitterrand retentit sur l'ensemble de sa « majorité ». Seule une confiance retrouvée de l'opinion dans le président peut permettre à la gauche de s'en sortir. Comment y parvenir ?

Il lui faut convaincre – à l'aide de graphiques bien choisis – que la gauche gère au mieux la crise ; qui plus est, qu'elle le fait en restant elle-même : *« Je n'ai pas changé »*, a-t-il dit en s'adressant explicitement aux « ouvriers français ». M. Mitterrand espère aussi dégeler une partie de l'électorat de droite : ce n'est pas impossible, car l'opposition ne suscite pas, ou pas encore, l'adhésion (lire l'article de Jérôme Jaffré dans *le Monde* du 16 janvier).

J.-M. COLOMBANI.

(Lire la suite page 8.)

LE CONFLIT DU SAHARA

Grandes manœuvres au Maghreb

M. Beji Caïd-Essebsi, chef de la diplomatie tunisienne, a quitté Tunis mercredi 16 janvier pour le Maroc, où il devait être reçu par le roi Hassan II. La tournée de M. Caïd-Essebsi s'inscrit dans le cadre des consultations diplomatiques intensives dont le Maghreb est actuellement le cadre. Le ministre tunisien était lundi à Alger, où il a eu un entretien avec le président Chadli Bendjedid, et le numéro deux du FLN algérien, M. Cherif Messadia, s'est rendu mardi en Libye.

Alger. – Malgré l'intensification du conflit au Sahara, Alger ne ferme pas la porte au dialogue avec Rabat. Reflet du point de vue officiel, un éditorial du quotidien *El Moudjahid*, mercredi 16 janvier, a trait à la possibilité d'un sommet maghrébin qui a donné lieu récemment à des consultations diplomatiques (*le Monde* du 12 janvier). *« Ce sommet*, écrit *El Moudjahid*, *comment le concevoir en l'absence totale des représentants légitimes du peuple sahraoui ? D'une façon ou d'une autre, le Front Polisario, seul dépositaire des aspirations sahraouies, doit avoir la possibilité de faire connaître les volontés du peuple dont il incarne l'avant-garde. »*

De notre correspondant

Après la confirmation de l'admission de la *« République sahraouie »* à l'OUA, l'Algérie aurait pu soutenir qu'aucun sommet régional n'est légitime sans le nouvel *« Etat »*. Elle ne le fait pas et évoque une formule de compromis. Ce qui est évident pour la forme paraît valoir aussi pour le fond. Depuis le sommet d'Addis-Abeba, l'Algérie n'a pas dit que sa politique antérieure – visant, assurait-elle après la rencontre Hassan II-Chadli en février 1983, *« à aider »* le Maroc à trouver une solution honorable dans le cadre maghrébin – avait changé. Entre la reconnaissance de l'appartenance du Sahara occidental au Maroc et l'installation du seul Polisario au gouvernement du territoire érigé en Etat, Alger croit ou affecte de croire qu'il y a des solutions intermédiaires pour peu que Rabat accepte de négocier avec les Sahraouis.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

Drapeau

Dans la bibliothèque de l'Elysée, d'où M. Mitterrand s'adressait mercredi aux Français, on avait placé à sa gauche un drapeau bleu-blanc-rouge. C'est bien le moins qu'un président de la République puisse parler devant l'emblème de la nation.

Quand il arrivera, samedi, à Nouméa, le chef de l'Etat sera accueilli par des drapeaux tricolores brandis par les anti-indépendantistes. Ainsi les trois couleurs qui, à Paris, soulignent sa fonction deviendront pour lui, après un demi-tour du monde, le défi de la France d'en dessous.

BRUNO FRAPPAT.

M. PHILIPPE MESTRE invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Philippe Mestre, député UDF de la Vendée, ancien préfet de région, ancien directeur du cabinet de M. Raymond Barre lorsque celui-ci était premier ministre, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », le dimanche 20 janvier, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Mestre, vice-président du groupe des adhérents directs à l'UDF et président-directeur général du quotidien *Presse-Océan* à Nantes, répondra aux questions d'André Passeron et de Thierry Bréhier, du *Monde*, de Paul-Jacques Truffaut et de Gilles Leclerc, de RTL, le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

UNE DÉCOUVERTE DE L'INSTITUT PASTEUR

Le virus du SIDA totalement identifié

Une équipe de l'Institut Pasteur de Paris, dirigée par les professeurs Luc Montagnier et Simon Wain-Hobson, vient d'annoncer qu'elle a réussi à déchiffrer la séquence complète du virus responsable du SIDA ou LAV (lymphadenopathy associated virus). Ce travail sera publié dans la revue américaine *Cell* du 21 janvier prochain. Ce succès, qui fait suite à la réussite du clonage de ce virus par les pastoriens, publiée le 20 décembre dernier, a une importance considérable, d'abord pour l'identification précise de cet agent infectieux destructeur, qui a envahi le monde occidental il y a trois ans, et ensuite, et surtout parce que la voie est à présent ouverte à la fabrication de tests diagnostiques plus précis et plus spécifiques que ceux dont on disposait à ce jour, et à la préparation d'un vaccin. La séquence du LAV comprend 9193 nucléotides (1). Elle confirme que le LAV n'appartient pas, contrairement à ce qu'affirmaient les Américains, à la famille des rétrovirus cancérogènes et leucémogènes dits HTLV (human T cell leukemia virus), dont la séquence est très différente et ne comporte pas deux des gènes identifiés à Pasteur, dont l'un commande la constitution de l'enveloppe du virus.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(Lire la suite page 10.)

(1) Les nucléotides sont constitués par l'union d'acide phosphorique, d'un glucide et d'une base purique ou pyrimidique. Ils constituent les unités primaires du patrimoine génétique (ou acide désoxyribonucléique formant le gène).

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

AFRIQUE

République sud-africaine

L'agitation a repris dans les écoles noires de plusieurs townships

De notre correspondant

Johannesburg. – Depuis la rentrée scolaire, le 9 janvier, l'agitation a repris dans les écoles noires de plusieurs *townships*, principalement dans l'est de la province du Cap et dans le Transvaal. Chaque jour ou presque, des incidents se produisent entre forces de l'ordre et écoliers qui refusent de reprendre les cours. Des bâtiments sont brûlés ou mis à sac, des voitures endommagées par des jets de pierres et les policiers qui patrouillent à bord de véhicules sont pris à partie. Ces incidents, qui n'ont pas, jusqu'à maintenant, fait de victimes, n'atteignent pas l'ampleur des troubles qui avaient agité les écoles noires l'automne dernier. Cependant, le boycottage a repris, notamment dans les cités du triangle du Vaal, au sud de Johannesburg, où s'étaient produites en septembre dernier de violentes émeutes, ainsi que dans la région de Pretoria.

Les raisons de cette agitation chronique sont les mêmes que celles de l'an dernier : la reconnaissance de conseils représentatifs d'étudiants, la suppression de l'âge limite et des châtiments corporels, la distribution gratuite des livres de classe. Outre ces revendications, les écoliers noirs protestent contre la mauvaise qualité de l'enseignement qui leur est dispensé, et le manque de moyens qui leur sont alloués. Malgré tout, à la rentrée, un fort courant s'était manifesté en faveur de la reprise des cours. Il est certain cependant que des manœuvres d'intimidation ont empêché certains élèves de retrouver les salles de classe. Le 15 janvier, par exemple, un membre du COSAS (Congrès des étudiants sud-africains), a été blessé d'un coup de poignard par un professeur à Evaton, alors qu'en compagnie d'un groupe il tentait de perturber le déroulement des cours.

Des efforts indéniables ont été faits par les autorités pour tenter de combler le retard, mais il est impossible d'y parvenir rapidement et surtout de faire face à l'arrivée sans cesse massive d'enfants en âge d'être scolarisés. Les classes sont surchargées et le ratio élèves-enseignants était en 1983 de 18,2 pour un chez les Blancs, contre 42,7 pour un chez les Noirs. A cela il faut ajouter que trois quarts des enseignants noirs sont sous-qualifiés et que plus de la moitié d'entre eux ne sont pas titulaires du matric (équivalent du baccalauréat). Le pourcentage de succès au matric ne cesse, d'autre part, de décroître au fil des ans. Alors qu'il était de 76 % en 1978, le chiffre est tombé à 48 % cette année.

Bien que depuis 1972, le budget de l'éducation ait augmenté de 2 000 %, entre 1 200 et 1 300 rands (6 000 à 6 500 F) sont alloués par année à un élève blanc et seulement 200 rands (1 000 F) pour un enfant noir. Un fossé qui ne se comble pas.

M. B.-R.

Le jeu de Pretoria

(Suite de la première page.)

Le chef de l'Etat précise que M. Botha avait reçu des *« indications »* du Mozambique concernant les routes aériennes d'approvisionnement du mouvement rebelle. M. Botha s'était effectivement rendu au mois de décembre aux Comores et en Somalie, qui, selon certaines informations, servent d'escale aux avions en provenance du Moyen-Orient qui parachutent vivres et munitions sur les maquis de la RNM. Récemment, le chef de l'Etat comorien, M. Abdallah, a démenti que son territoire était utilisé pour subvenir aux besoins des maquisards mozambicains.

Quoi qu'il en soit, le président de la République sud-africaine est monté en première ligne pour tenter de sauver ce qui pouvait l'être encore de l'accord de Nkomati, de plus en plus menacé. Dans son communiqué, il fait montre de bonne volonté pour préserver cette victoire diplomatique de Pretoria à deux mois de son premier anniversaire. Il n'empêche que l'article 3 du texte signé le 16 mars 1984, qui prévoit que les parties en cause doivent *« exercer un contrôle rigoureux dans leurs territoires respectifs, sur les éléments qui ont l'intention de préparer ou de mettre à exécution des actes de violence »*, n'est pas totalement respecté par l'Afrique du Sud. Il est indéniable que des infiltrations ont lieu à travers la frontière. Actuellement, Pretoria tente de ménager la patience de Maputo. Jusqu'à quand cela durera-t-il ?

MICHEL BOLE-RICHARD.

Comores

L'ouverture d'un ligne aérienne Le Cap-Djeddah via Moroni illustre la coopération avec Pretoria

De notre envoyé spécial

Moroni. – Un Boeing-737 mis par *South African Airways* (SAA) à la disposition d'Air Comores et peint aux couleurs comoriennes, a commencé d'exploiter, début janvier, un vol hebdomadaire Le Cap-Djeddah via Moroni et Mogadiscio, en Somalie, où l'appareil ne fait qu'une simple escale technique. L'ouverture de cette ligne suit la signature, début décembre, d'un accord aérien entre l'Afrique du Sud et les Comores, signature qui avait précédé, de quelques jours, la visite, à Moroni, de M. « Pik » Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères (*le Monde* du 12 janvier). SAA a donc décidé d'interrompre de service hebdomadaire Johannesburg-Moroni qu'elle assurait depuis plus de deux ans.

Aux termes de cet accord conclu pour une période de deux ans, qui n'est évidemment pas sans contreparties politiques, les commandes du Boeing-737 sont confiées, selon une formule sibylline, à un équipage technique, détenteur d'un passeport comorien, tandis que les navigants commerciaux sont de nationalité comorienne. SAA prend en charge le déficit d'exploitation de l'appareil qu'Air Comores – sa flotte se compose d'un Fokker-27 seulement – pourra utiliser, quatre jours par semaine, pour assurer d'autres liaisons régionales, probablement vers Maurice, la Tanzanie et le Kenya.

Les autorités de Moroni souhaitent disposer, dès l'an prochain, d'un Boeing-747 de SAA qui permettra a Air Comores de desservir l'Europe en continuant la ligne Le Cap-Djeddah vers Rome. Pour le moment, cet archipel n'est directement relié à l'Europe que par un vol hebdomadaire d'Air France. Jusqu'à maintenant, cette dernière a refusé d'ouvrir une seconde fréquence, faute de rentabilité, mais songe, désormais, à s'y résigner, du moins pendant la période d'été, face à la collusion comoro-sud-africaine.

JACQUES DE BARRIN.

Grandes manœuvres au Maghreb

(Suite de la première page.)

L'Algérie affiche sa *« sérénité »* et sa *« disponibilité »* pour faciliter toute démarche allant dans le sens de la construction maghrébine au moment où la situation n'a jamais été aussi explosive sur le terrain. Selon Rabat, l'avion marocain perdu lors des combats du 12 janvier autour de Mahbes, à seulement quelques kilomètres de la frontière, a été abattu par un missile tiré d'Algérie. A l'origine de ces combats, il y a la construction par l'armée royale, depuis décembre, d'un quatrième mur de défense qui vise à interdire au Polisario l'accès au Sahara occidental par la frontière algérienne longue d'une soixantaine de kilomètres.

Il y a un mois, M. Bechir Mustapha Sayed, numéro deux du Polisario, nous déclarait que l'armée sahraouie, tenant compte d'un rapport de force inégal, n'essaierait pas d'empêcher ce bouclage de la frontière, mais *« poursuivrait sa guerre d'usure le long de la ceinture avec parfois des attaques d'envergure contre des objectifs précis »*. Plus ambitieux, M. Brahim Ghali, « ministre de la défense » sahraouie, cité par la presse algérienne, estime que les récentes attaques de ses troupes ont obligé le Maroc à modifier le tracé initialement prévu pour le quatrième mur.

Les murs de défense

La première ceinture de défense s'est révélée parfaitement efficace contre les raids menés seulement en Land-Rovers par le Polisario pendant les premières années de la guerre. De 1980 à 1983, il y eut un partage de fait du territoire : les Marocains, installés dans le « triangle utile » (région phosphatière), ne tentaient pas sérieusement de s'opposer à la circulation des combattants du Polisario au sud et à leur implantation dans quelques localités détruites, sans activité économique.

En un an, depuis décembre 1983, trois autres murs ont été édifiés progressant vers les confins algériens et mauritaniens. D'abord l'Algérie a paru laissé faire. Depuis octobre, il est clair qu'elle fournit au Polisario des moyens militaires rendant le mur vulnérable, et dangereuse la mission des soldats marocains. Les Sahraouis ne cherchent pas à s'enfoncer profondément derrière les lignes marocaines pour reconquérir du terrain. Ils veulent maintenir une pression psychologique en faisant des morts et des prisonniers, lors d'attaques avec des blindés. Une artillerie mobile de longue portée les aide à entretenir l'insécurité entre les offensives. S'il voulait obliger l'Algérie à montrer au grand jour qu'elle aide militairement le Polisario, Hassan II a parfaitement réussi. Mais les Marocains ne peuvent plus croire que l'achèvement du mur marquera la fin des combats.

Les récentes offensives du Polisario lui coûtent cher en hommes. Il dispose de « réserves » au sein de la jeune génération des familles réfugiées dans les camps de la région de Tindouf. Cette population, évaluée généralement à quelque cent mille personnes, est totalement prise en main par les cadres politiques, avec entraînement militaire précoce. La visite, jeudi, de ces camps par des journalistes étrangers vise à créer une ambiance « palestinienne ». Mais il est à noter que les Sahraouis n'ont jamais recouru au terrorisme au Maroc, préférant aux attentats la guerre du désert, qu'ils mènent avec un courage auquel les officiers marocains rendent hommage.

« Hassan, c'est le diable »

Les dirigeants du Polisario assurent tenir pour inéluctable un soulèvement contre le roi Hassan II et un changement de régime au profit d'hommes qui comprendraient la *« justesse de leur combat »*. M. Sayed nous disait, après le déclenchement de l'*« offensive Grand-Maghreb »* en octobre : *« Il n'y a pas de paix possible au Maghreb avec Hassan. Tout le monde a fait des concessions pour l'aider mais en vain. Hassan, c'est le diable. »*

Les dirigeants algériens se gardent de propos aussi tranchés. Il est douteux qu'ils fondent leur action sur l'espoir de voir disparaître le souverain chérifien, tout bouleversement chez le voisin pouvant avoir des effets contagieux. Les combats du 12 janvier, à proximité de Tindouf, sont une suite peu engageante à la rencontre, seulement quatre jours plus tôt, entre le président Chadli et deux personnalités marocaines. Les optimistes se consolent toutefois en disant qu'à défaut de « téléphone rouge », il existe entre Rabat et Alger des contacts périodiques de nature à prévenir un dérapage vers une situation incontrôlable.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

• OPÉRATION SOVIÉTIQUE POUR DÉGAGER DES TROUPES AFGHANES ASSIÉGÉES. – L'armée soviétique a déclenché une opération aéroportée pour dégager les troupes afghanes assiégées par les rebelles dans l'est du pays, a-t-on indiqué, jeudi 17 janvier, de sources diplomatiques occidentales, à New-Delhi.

Selon ces sources, l'offensive a été lancée dans la région de Chamkani, à une centaine de kilomètres au sud-est de Kaboul, où les maquisards ont occupé neuf positions gouvernementales après de violents combats. Une brigade gouvernementale serait assiégée dans la ville de Barkot. Le gouvernement de Kaboul a reconnu qu'un certain nombre de soldats et de civils ont été tués à Chamkani, et a accusé le Pakistan d'avoir fait franchir la frontière à seize camions transportant des rebelles. – *(AP.)*

Corée du Sud

• CRÉATION DU PARTI DÉMOCRATIQUE DE LA NOUVELLE CORÉE. – Plusieurs responsables de l'opposition sud-coréenne se sont associés, ce vendredi 18 janvier, au lancement, à Séoul, du Parti démocratique de la nouvelle Corée, deux mois après la levée de la mesure de bannissement les frappant. Un vétéran de l'opposition sud-coréenne, M. Lee Min-woo (soixante-dix ans), a été élu à l'unanimité président de la nouvelle formation. Les délégués du nouveau parti d'opposition se sont engagés à lutter pour une plus grande démocratisation dans le pays et réclament, notamment, un amendement constitutionnel qui permettrait une élection présidentielle au suffrage universel, ainsi que l'abolition de la censure sur la presse. – *(AFP.)*

Etats-Unis

• M. REAGAN ET LE SORT DE RAOUL WALLENBERG. – A l'occasion du quarantième anniversaire de l'enlèvement du diplomate suédois Raoul Wallenberg par des soldats soviétiques en Hongrie, le président Reagan a appelé, jeudi 17 janvier, l'URSS à rendre compte du sort de cette personnalité, disparue dans des conditions mystérieuses. *« Le monde a envers ce grand homme une dette énorme et éternelle, et l'Union soviétique doit sur son sort un compte rendu complet et exact »*, proclame M. Reagan dans une déclaration écrite. Alors qu'il se trouvait en poste à Budapest pendant la guerre, Wallenberg avait consacré de grands efforts pour porter secours aux juifs déportés par les nazis. Jeudi, des cérémonies en sa mémoire ont eu lieu dans plusieurs villes des Etats-Unis, ainsi qu'en Suède. – *(AFP, Reuter.)*

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Laurens, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Directeur de la rédaction :
Thomas Ferenczi.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX — OJD 1983

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	644 F	915 F	1 150 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	674 F	1 309 F	1 913 F	2 480 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	386 F	734 F	1 050 F	1 330 F
II. – SUISSE, TUNISIE	491 F	944 F	1 365 F	1 750 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 85 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

DIPLOMATIE

COMPLÉTANT L'« INITIATIVE DE DÉFENSE STRATÉGIQUE »

M. Weinberger veut ranimer le réseau de protection antiaérienne des Etats-Unis

M. Weinberger, ministre américain de la défense, estime que le programme de défense stratégique proposé par M. Reagan devra être renforcé par une protection du territoire américain non pas seulement contre les missiles balistiques, mais aussi contre les bombardiers et missiles de croisière volant au ras du sol. Dans un entretien accordé au *New-York Times*, M. Weinberger affirme que le système de défense de l'espace aérien continental des Etats-Unis, quasiment abandonné il y a dix ans parce que périmé, doit être rétabli. Le ministre de la défense s'est refusé à chiffrer le coût d'un tel programme, mais son prédécesseur, M. Schlesinger, qui avait décidé son abandon en 1975, l'a estimé à 50 milliards de dollars par an. En 1960, selon le *New-York Times*, le réseau américain de protection contre les bombardiers ennemis comportait 4 400 missiles sol-air, 2 700 avions d'interception et un réseau de stations radar s'étendant sur tout le continent américain, de l'Alaska au Groenland.

A Bruxelles, d'autre part, M. Martens, premier ministre de Belgique, a confirmé à son retour de Washington, jeudi, que son pays prendra une décision d'ici à la fin du mois de mars sur l'implantation des quarante-huit missiles de crosière prévus par la décision de l'OTAN. Comme le rapporte notre correspondant Jean Wetz, il n'est plus question pour Bruxelles de faire dépendre cette décision d'une évaluation semestrielle du dialogue soviéto-américain à ce sujet, comme c'était le cas jusqu'à présent, mais de prendre une décision positive sur un calendrier d'installation qui sera concerté avec les alliés. Cela signifie, a dit M. Martens, qu'*« en cas d'échec des négociations les quarante-huit missiles seront déployés et* [qu']*en cas de résultat partiel, la Belgique exécutera la part convenue au sein de l'OTAN »*.

A Moscou, M. Gromyko a reçu pendant deux heures, jeudi, M. Gary Hart, candidat malheureux à l'investiture du Parti démocrate pour l'élection présidentielle de 1984 aux Etats-Unis. Selon ce dernier, le ministre soviétique a précisé que le dialogue se poursuivait entre Washington et Moscou pour fixer la date et le lieu des négociations prévues par l'accord du 8 janvier à Genève, mais qu'il n'y avait pas de résultats concrets pour le moment (selon la chaîne américaine de télévision NBC, les Etats-Unis auraient proposé que les pourparlers soient ouverts à la mi-mars à Genève). M. Gromyko a réaffirmé son hostilité au programme de défense stratégique américain, mais il n'a pas redit, comme il l'avait fait dimanche, que la poursuite du déploiement des missiles américains en Europe *« mettrait en question »* la négociation.

LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE ET L'OPINION

Deux initiatives et un sondage

La Jeunesse fédéraliste européenne (1) organise, samedi 19 janvier au Sénat, son congrès annuel. Celui-ci doit notamment lui permettre de faire le point sur les différents projets communautaires en cours (« Europe des citoyens », préparation éventuelle d'un nouveau traité instituant l'Union européenne, élargissement de la CEE, etc.), mais aussi d'examiner les perspectives électorales du fédéralisme chez les Dix. C'est là un domaine où les avis, du moins à l'intérieur de la branche aînée de cette famille de pensée, le Mouvement fédéraliste européen, qui tiendra lui-même son congrès du 22 au 24 février à Besançon, sont très partagés. Certains estiment qu'il conviendrait de décider dès maintenant de la stratégie à suivre pour la prochaine désignation du Parlement de la Communauté, en... 1989, et sont partisans de constituer une liste par-dessus les partis ; d'autres, au contraire, dont sans doute une large majorité des jeunes militants de la JEF, jugent prématurée une telle démarche, mais s'inquiètent en revanche de constater que leur mouvement n'a pas encore sérieusement examiné le comportement qui devrait être le sien en cas de campagne référendaire sur un thème « européen ».

Les uns et les autres peuvent cependant se réjouir des résultats d'un sondage « eurobaromètre », publié jeudi à Bruxelles par la Commission des Communautés. Il en ressort en effet qu'une majorité des habitants de la CEE interrogés – 52 % – est favorable à la création d'Etats-Unis d'Europe. Les Luxembourgeois viennent en tête avec 69 %, suivis des Italiens (64 %), des Grecs et des Français (58 %), des Allemands (56 %), des Néerlandais (45 %), des Irlandais (34 %). Seuls les Britanniques, et surtout les Danois, y sont majoritairement hostiles.

Le bureau d'information du Parlement européen à Paris (2) devait d'autre part organiser ce vendredi soir une réunion au cours de laquelle des personnalités françaises, en présence de MM. Spinelli, président de la commission institutionnelle du Parlement européen, et Leprince-Ringuet, président du Mouvement européen, voulaient lancer un appel solennel à « la réalisation rapide d'une union politique des pays membres de la Communauté ».

(1) 17, rue du Faubourg-Montmartre, 75009-Paris.

(2) 288, boulevard Saint-Germain, 75007-Paris.

Plusieurs ambassadeurs ont présenté leurs lettres de créance

Nous poursuivons la publication des notices biographiques des ambassadeurs étrangers qui ont récemment présenté leurs lettres de créance au président de la République (*le Monde* du 16 janvier).

BRÉSIL : M. Antonio Correa do Lago.

[Né en 1918, M. Correa do Lago est entré dans la carrière consulaire en 1939, et a notamment été en poste à Paris, comme consul général, de 1959 à 1961, avant de devenir ambassadeur à Caracas. Il a ensuite dirigé différentes missions diplomatiques de son pays, en particulier à Genève et auprès des Communautés européennes, de 1970 à 1974. Il a également représenté le Brésil à Montevideo, de 1974 à 1981, et auprès du Saint-Siège, de 1981 à 1984. Ces différents postes à l'étranger n'ont pas empêché M. Correa do Lago de poursuivre, dans l'intervalle, sa carrière à l'administration centrale, en particulier à la tête de la division économique, puis de la division commerciale, du ministère des affaires étrangères.]

ÉQUATEUR : M. Patricio Felipe Avellan Ordonez.

[Né à Cuenca en 1924, le nouvel ambassadeur d'Equateur a fait, jusqu'à présent, une carrière d'homme d'affaires, dans différents secteurs industriels, puis dans la banque. Il a notamment appartenu au directoire du journal *El Comercio* de Quito, et dirigé différents organismes socio-professionnels.]

MALAISIE : M. Tan Sri Talk Choon Lim.

[Né en 1929, M. Tan Sri Talk Choon Lim est diplômé de l'université de Malaya et a suivi un cycle de formation aux affaires étrangères à Canberra, avant d'entrer dans la carrière diplomatique en 1957. Après un séjour à Washington, il a été, de 1960 à 1965, secrétaire général adjoint du ministère des affaires étrangères, puis haut-commissaire adjoint en Grande-Bretagne, jusqu'en 1967, et en Nouvelle-Zélande de 1969 à 1972, après un passage au conseil d'administration de la Banque asiatique de développement. Revenu au secrétaire général du ministère, M. Lim a ensuite été nommé ambassadeur de son pays à Tokyo (1974), puis à Canberra (1981).]





EUROPE

Grèce

La nouvelle loi électorale renforcera les deux plus grands partis

De notre correspondant

Athènes. — Des élections générales doivent avoir lieu cette année, en Grèce, et une nouvelle loi électorale fait actuellement l'objet de débats au Parlement. Tout indique qu'elle sera votée sans problème, car le Parti socialiste (PASOK) au pouvoir et la Nouvelle Démocratie (principal parti de l'opposition) l'ont déjà acceptée. Cependant, cette loi, complexe, ne fait pas l'unanimité dans les milieux politiques, et les deux partis communistes la qualifient de *« monstrueuse »*. Les petites formations la dénoncent comme étant taillée aux mesures des deux grands partis.

Le 22 novembre 1981, le premier ministre, M. Andréas Papandréou, avait annoncé dans sa déclatation gouvernementale que les Grecs de l'étranger pourraient à l'avenir voter et que le nouveau système électoral serait la proportionnelle simple. Or le mode de scrutin proposé par le gouvernement est un amalgame de proportionnelle simple et proportionnelle renforcée; et s'ils veulent voter, les Grecs résidant à l'étranger devront, pour ce faire de rentrer dans leur pays. Ainsi, après trois ans de gouvernement et à dix mois de la date normale des élections générales, les réalités du pouvoir ont plus de poids que les programmes.

Sur 300 députés, 288 seront élus dans les 52 circonscriptions et 12, dits « d'Etat » le seront sur le plan national. Trois répartitions des voix sont prévues. Pour la première, il n'y a pratiquement rien de changé : le quotient électoral est obtenu dans chaque circonscription en divisant le nombre des électeurs inscrits par celui des sièges qui sont affectés, plus un (1). A ce niveau, le PASOK et la Nouvelle Démocratie devraient se tailler la part du lion ; le Parti communiste dit « de l'extérieur » (prosoviétique) devrait, quant à lui, étoffer son groupe parlementaire par rapport à 1981.

La seconde répartition se fera en fonction des votes recueillis dans le cadre de neuf « grandes circonscriptions » ; le PASOK et la Nouvelle Démocratie feront encore la moisson ; le PC peut espérer glaner quelques sièges. La troisième répartition, nationale, est tout simplement une prime au parti qui arrivera en tête et décidera de l'importance de la nouvelle majorité au Parlement. Enfin, les 12 députés d'Etat seront élus en fonction des résultats obtenus par chaque parti sur le plan national ; là encore, c'est une prime aux grands partis et, plus spécifiquement, au vainqueur. Le PASOK espère retrouver au moins ses 41,8 % des européennes de juin 1984, ce qui lui assurerait donc de 156 à 158 sièges. Il semble aujourd'hui en recul dans les villes, mais son appareil, bien implanté, lui permet de se maintenir dans les campagnes.

La Nouvelle Démocratie, pour sa part, pense qu'elle arrivera en tête et qu'elle chassera le PASOK du pouvoir. Mais, pour cela, ce parti, qui dispose d'une base électorale incompressible de l'ordre de 36 % à 38 %, devrait récupérer les électeurs qui l'ont appuyé en 1977 ; or le parti d'extrême droite EPEN peut lui grignoter des voix, bien qu'il soit lui-même combattu par d'autres formations nationalistes.

Le centre, le centre gauche et les dissidents du PASOK demeurent trop faibles pour être crédibles, et les électeurs libéraux et de la gauche modérée porteront leurs voix, qui au PASOK, et qui à la Nouvelle Démocratie.

A l'extrême gauche, le parti prosoviétique demeure handicapé par sa rigidité doctrinale, mais aussi par le fait que le PASOK bénéficie d'un préjugé favorable de Moscou ; pourtant, il devrait renforcer sa position dans le nouveau Parlement. En revanche, le Parti communiste, dit « de l'intérieur » (eurocommuniste) ne peut avoir de trop grandes ambitions, et les formations gauchistes demeurent marginales.

MARC MARCEAU.

(1) Cette formule permet de « dégager » des voix à répartir à d'autres niveaux que celui des circonscriptions territoriales « primaires ».

Turquie

APRÈS L'ÉVICTION D'UN MEMBRE DE SON GOUVERNEMENT

Le premier ministre est contesté au sein de son propre parti

De notre correspondant

Ankara. — Depuis une dizaine de jours, l'« affaire Ozdaglar » occupe la une des journaux turcs. La démission de M. Ozdaglar, ministre d'Etat, avait été annoncée pour *« raisons de santé »* le 6 janvier ; puis le premier ministre, M. Turgut Ozal, avait indiqué que le démissionnaire était déféré en justice en raison d'une plainte déposée contre lui pour corruption. Cette affaire a provoqué une certaine agitation dans les milieux politiques, et quarante et un députés du parti au pouvoir, le Parti de la Mère patrie, ont demandé la création d'une commission d'enquête parlementaire qui a commencé ses travaux le mardi 15 janvier. Elle doit dans les trois mois décider si l'ancien ministre est passible ou non de la Haute Cour.

M. Ozdaglar (trente-quatre ans), jadis très proche du premier ministre, rejette les accusations pesant contre lui et se dit victime d'un complot. On l'accuse d'avoir touché 25 millions de livres turques (environ 500 000 francs) du PDG d'une compagnie de transports maritimes, en échange de l'attribution d'importants contrats. Ces accusations ne reposent cependant, selon la presse turque, sur aucune preuve tangible autre qu'une bande magnétique, de qualité médiocre, remise à un conseiller de M. Ozal par le PDG de la compagnie maritime en question et sur laquelle est enregistrée une conversation entre ce dernier et un prétendu intermédiaire chargé de conclure le marché.

La justice fera la lumière. Mais cette affaire porte un coup au gouvernement de M. Ozal, qui avait déjà dû être remanié en octobre dernier après que le ministre des finances et des douanes eut dénoncé publiquement les tortures dont étaient victimes certains fonctionnaires inculpés dans une affaire de trafic et de corruption, et mis en cause le ministre de la justice. Les deux hommes avaient quitté le gouvernement.

Cette nouvelle affaire a déclenché une vague de rumeurs et de dénonciations visant d'autres membres du gouvernement, dont l'ancien ministre de l'énergie, M. Buyukas, accusé lui aussi d'avoir favorisé une firme privée dans l'importation du charbon. L'opposition, parlementaire et extra-parlementaire a saisi l'occasion. Le Parti populiste dit par exemple pouvoir apporter les preuves que M. Oksay, ministre d'Etat, aurait fait des dons au Parti de la Mère patrie alors qu'il dirigeait une entreprise privée. Le Parti de la démocratie nationaliste annonce qu'il va lui aussi « sortir » des dossiers de corruption. Quant à M. Inonu, chef du Parti de la social-démocratie, il demande la démission du gouvernement « *afin que l'enquête parlementaire puisse être correctement menée* ». Le Parti de la juste voie, qui, comme la social-démocratie, n'a pas été autorisé à se présenter aux élections de novembre 1983, estime que le moment est venu de corriger cette anomalie et réclame des élections anticipées.

Lutte de clans

Mais les critiques contre M. Ozal émanent aussi de ses « amis » politiques et collaborateurs. On a vu la semaine dernière des députés de la majorité et même des membres du cabinet applaudir le jeune ministre démissionnaire. La lutte des clans se poursuit au sein du parti gouvernemental, et certains membres de l'entourage du premier ministre en font probablement les frais. Il semble cependant exagéré de présenter l'affaire Ozdaglar comme un règlement de comptes entre nationalistes et pro-islamistes au sein du parti. Certes les nationalistes ont assisté avec satisfaction à la mise à l'écart d'une personnalité pro-islamiste, mais on s'accorde à penser qu'ils n'ont pas déclenché l'affaire.

Quant à l'opinion, elle est habituée depuis des siècles aux pratiques de corruption à tous les échelons de l'administration et estime que les éliminer n'est pas si simple. Il reste que l'enrichissement de certains à une vitesse fulgurante nourrit le sentiment d'injustice dans une population en butte aux difficultés économiques quotidiennes. L'irrésistible ascension de certaines compagnies de transport maritime qui profitent de mesures d'encouragement étatiques permet, par exemple, à quelques particuliers ayant des *« relations privilégiées à haut niveau »* de s'enrichir ostensiblement aux dépens des contribuables.

La lutte contre la corruption ne peut progresser qu'à petits pas, en dépit de l'esprit que le pouvoir militaire entendait insuffler au nouveau régime civil. Avant les élections de novembre 1983, le président de la République, le général Evren, avait lui-même reconnu que son administration n'avait pas réussi à extirper ce fléau national. Le président Evren ne peut donc que se féliciter que l'opinion turque devienne de plus en plus sensible aux affaires de corruption.

Bien que sur certains sujets on ne puisse faire état d'une concordance de vues parfaite entre le gouvernement et le général Evren, M. Ozal paraît néanmoins sûr de la confiance du président de la République. Les observateurs tiennent pour peu probable une démission du gouvernement à la suite des scandales, encore moins l'hypothèse d'élections anticipées.

ARTUN UNSAL.

LE PRIX JAN PALACH A ÉTÉ ATTRIBUÉ AU PHILOSOPHE TCHÈQUE LADISLAV HEJDANEK

Le prix Jan Palach a été attribué le 17 janvier au professeur Ladislav Hejdanek, ancien porte-parole de la Charte 77 et animateur du séminaire scientifique et philosophe « volant » organisé à Prague depuis 1972. Ce prix, d'un montant de 50 000 F, est décerné par le Comité international de soutien à la Charte 77, dont le siège est à Paris.

M. Ladislav Hejdanek, quarante-sept ans, professeur de philosophie, a été interdit d'enseignement par les autorités et travaille actuellement comme manœuvre. Dès 1969, il a commencé à animer un séminaire non officiel, qui se réunissait trois ou quatre fois par semaine, pour les étudiants de la faculté de théologie évangélique Comenius, privés de tout enseignement de la philosophie.

Cette activité a été provisoirement suspendue en 1972, M. Hejdanek ayant été emprisonné pendant un an. Elle a repris un peu plus tard et, au printemps 1980, le professeur Hejdanek a créé un autre séminaire sur le modèle de celui du philosophe Julius Tomin, qui avait dû être interrompu en raison d'une intense campagne de répression. Depuis 1980, cent quatre-vingts séances ont été organisées dont un tiers environ par des invités occidentaux. Le séminaire, refusant la clandestinité, selon les principes qui inspirent la Charte 77, est ouvert au public et se réunit chaque semaine en un lieu fixe : le domicile de Ladislav Hejdanek.

Bulgarie

QUARANTE MEMBRES DE LA MINORITÉ TURQUE AURAIENT ÉTÉ TUÉS

Une quarantaine de membres de la minorité turque en Bulgarie auraient été tués ces dernières semaines par les forces de l'ordre pour avoir refusé d'adopter des noms bulgares, a-t-on appris le 17 janvier de source diplomatique à Sofia.

Ces incidents se seraient déroulés dans le sud-est du pays, notamment à Moncilgrad, à 50 kilomètres de la frontière grecque. Il est toutefois difficile d'en fournir un bilan précis, les zones de troubles ayant été bouclées.

Il semble que la décision du gouvernement bulgare d'introduire, il y a environ deux mois, de nouvelles cartes d'identité pour forcer les membres de la minorité turque (environ un million de personnes) a adopter des patronymes bulgares, soit à l'origine de ces incidents.

Les autorités bulgares, qui ont toujours nié l'existence d'un problème de minorités dans leur pays, ont qualifié ces informations de rumeurs sans fondement.

Le mécontentement de la minorité turque, qui est tenue à l'écart des postes de responsabilité en Bulgarie, trouve un large écho dans la presse turque. A Ankara, le journal *Tercuman* avait affirmé mardi que ces nouveaux incidents portaient à huit cent quatre-vingt le nombre de Turcs de Bulgarie tués pour *« avoir résisté aux nouvelles identités que veulent leur imposer les autorités de Sofia »*. — *(AFP, AP.)*

Chypre

LES DIRIGEANTS DES DEUX COMMUNAUTÉS S'ENTRETIENNENT A NEW-YORK

Nations unies *(AFP, Reuter)*. — Les dirigeants des communautés chypriotes grecque et turque, le président Spyros Kyprianou et M. Rauf Denktash, se sont rencontrés le jeudi 17 janvier au siège des Nations unies à New-York, pour la première fois depuis près de six ans, pour tenter d'aboutir à un accord sur la réunification de Chypre.

Avant de commencer ce sommet auquel participe le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, les deux dirigeants, accompagnés de leurs délégations respectives, ont échangé en souriant une courte poignée de main, que M. Denktash a commentée en déclarant : *« C'est la poignée de main du siècle »*.

Durant cette réunion qui devait durer deux ou trois jours, les deux dirigeants tenteront d'arriver à un accord sur les grandes lignes d'un projet de règlement global de la crise de Chypre, qui dure depuis vingt ans. Ce projet a été mis au point au cours de quatre mois de négociations indirectes, de septembre à décembre, sous les auspices de M. Perez de Cuellar. Il prévoit le retour à un gouvernement fédéral à Chypre qui laisserait aux deux communautés d'importants pouvoirs en matière d'administration interne (*le Monde* du 17 janvier).

Pologne

AU PROCÈS DE TORUN

Le chauffeur du Père Popieluszko a fait le récit de l'enlèvement

Varsovie *(AFP)*. — M. Waldemar Chrostowski, le chauffeur du Père Popieluszko assassiné en octobre dernier par des membres de la police politique, a raconté, jeudi 17 janvier devant le tribunal de Torun, la façon dont s'était déroulé l'enlèvement du prêtre et dont lui-même avait pu échapper aux tortionnaires.

Tout a commencé par ce qui semblait être un banal contrôle de police : *« Nous avions quitté Bydgoszcz vers 21 h 20, suivis par une Fiat 125, dont les phares m'éblouissaient »*, a raconté M. Chrostowski. *« Le Père Popieluszko ne voulait pas que j'accélère, j'ai dont ralenti pour me laisser dépasser. Lors de la manœuvre, j'ai vu le passager à l'avant, habillé en milicien, agiter une lampe rouge pour me faire signe de m'arrêter. »*

Ce milicien, c'est le lieutenant Chmielewski. Il s'approche de Chrostowski : *« Hé, chauffeur, vous roulez trop vite, vos papiers s'il vous plaît. » « Un deuxième homme en civil* — le capitaiane Piotrowski — *s'approche »*, a poursuivi M. Chrostowski, *« il s'empare de mes clés, tandis que le premier m'enjoint de monter à l'avant de leur voiture pour un alcootest. »*

« Le chauffeur de la Fiat (le lieutenant Leszek Pekala) *m'a passé les menottes, et quand j'ai demandé : que se passe-t-il ?, l'un d'eux m'a dit : on va t'enfoncer un bâillon pour que tu ne gueules pas pendant ton dernier voyage »*.

Placé sous la garde du chauffeur (Pekala), M. Chrostowski voit ensuite les deux autres hommes (Piotrowski et Chmielewski) se diriger vers la Volkswagen où était resté le Père Popieluszko. *« J'ai vu le Père Popieluszko hésiter à descendre, puis hésiter encore à michemin entre les deux voitures. Les deux hommes l'ont alors empoigné par la soutane et traîné »*, a raconté son chauffeur.

« J'ai ensuite entendu un bruit sourd comme si l'on frappait un sac de farine avec un bâton. J'ai compris que c'était le prêtre qu'on battait. » Après avoir enfermé l'aumônier de Solidarité dans le coffre, les deux hommes prennent place à l'arrière de la voiture. L'un d'eux se saisit d'un revolver : *« Je l'ai senti sur ma nuque. J'ai réalisé que je vivais mes dernières minutes et que pour sauver ma vie je devais rester calme et saisir la première occasion pour m'enfuir. »*

Cette occasion, M. Chrostowski, adepte de sports de combats et ancien parachutiste, l'a saisie quelques minutes plus tard. *« Nous venions de doubler une voiture et il y avait deux motards sur le bord de la route. Je me suis penché en avant, ai tiré la poignée, et d'un coup d'épaule ai ouvert la porte, pour sauter en roulé-boulé »*.

La voiture des trois policiers hésite, puis poursuit sa route. Les vêtements en lambeaux, en sang, légèrement blessé, M. Chrostowski tente en vain d'arrêter la voiture qu'ils viennent de doubler, mais les deux motards lui refusent toute assistance. Il court au premier téléphone venu et prévient immédiatement la police. Une ambulance vient le chercher et l'amène à Torun, chez le Père Nowakowski, comme il l'a demandé. *« Le procureur et de nombreux policiers sont arrivés très vite et m'ont bien traité. »*

Pendant ce temps, trois autres policiers continuaient leur équipée infernale, avec plusieurs arrêts pour passer à tabac le Père Popieluszko, à chaque fois qu'il tentait de s'échapper du coffre. A 23 h 55, le cadavre du prêtre, bâillonné, ligoté, lesté d'un sac de pierres, devait être jeté dans une retenue d'eau à une cinquantaine de kilomètres de Torun. Depuis le départ de Bydgoszcz, il s'était écoulé moins de trois heures.

Italie

L'enquête sur les attentats de ces dernières années

LES DOSSIERS DES SERVICES SECRETS SONT OUVERTS A LA JUSTICE

(De notre correspondant.)

Rome. — Le président du conseil, M. Craxi, a décidé la levée du secret d'Etat sur certains documents relatifs aux attentats sanglants commis ces dernières années en Italie et qui avaient été soustraits à l'examen de la justice. M. Craxi a, en effet, demandé au responsable de la coordination des servies d'informations et de sécurité de fournir les documents « réservés » touchant à ces enquêtes et, en particulier, ceux concernant les rapports entre les services secrets italiens et l'OTAN.

Cette décision pourrait permettre de jeter quelque lumière sur ces attentats restés mystérieux. Depuis des années, les services secrets sont au centre d'une polémique : on leur reproche d'avoir soustrait à la justice des éléments qui auraient pu constituer des preuves décisives. A la fin de l'année dernière, le général Musumeci, ancien responsable du SISMI (l'un des services de sécurité), a été arrêté pour avoir détourné l'enquête sur l'attentat à la gare de Bologne en 1981.

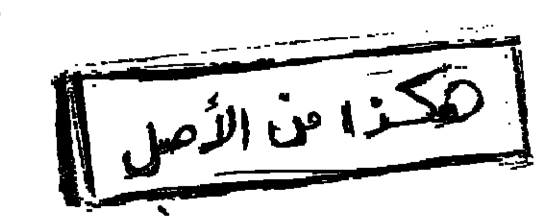
L'attentat du 23 décembre dernier contre le train Naples-Milan a relancé cette polémique alimentée, en particulier, par les déclarations de M. Formica, chef du groupe parlementaire du PSI, sur la « soumission » des services secrets italiens à la CIA américaine.

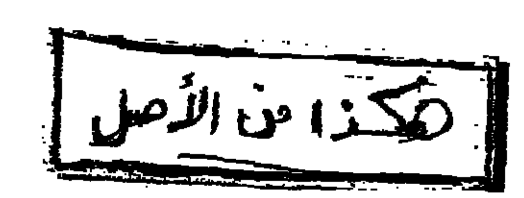
A deux occasions dans le passé, la présidence du conseil a autorisé la justice à interroger les responsables des services secrets : dans l'affaire de la loge P 2 et dans l'affaire Cirillo, l'assesseur à la construction de Naples, enlevé par les Brigades rouges avec la complicité de la Camorra.

En ce qui concerne les deux attentats de Piazza Fontana (seize morts) et celui survenu, en 1974, sur le train Italicus (douze morts), les précédents gouvernements décidèrent d'imposer le secret d'Etat afin, dit-on, de ne pas divulguer les noms des agents italiens et étrangers qui avaient collaboré aux enquêtes.

On connaîtra dans quelques jours la portée de la décision de M. Craxi.

Ph. P.




هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

SAUF OBSTACLE DE DERNIÈRE HEURE

Les militaires israéliens et libanais se retrouveront le 21 janvier à Nakoura

De notre correspondant

Jérusalem. – Le gouvernement d'Israël a-t-il vu juste en présumant que la *« peur du vide »* qui naîtra du prochain repli de son armée ferait réfléchir à deux fois les dirigeants syriens et libanais ? A-t-il eu raison d'espérer que l'inquiétude serait bonne conseillère à Damas autant qu'à Beyrouth ?

Personne ici ne se risquerait encore à l'affirmer. Les Israéliens ont été trop échaudés par leurs voisins pour se réjouir prématurément d'un éventuel assouplissement de leur position quant à un déploiement au Liban du Sud de la Force intérimaire des Nations unies (FINUL). Mais s'il existe une chance que la Syrie avalise une telle opération, Israël ne souhaite pas la gâcher.

Si étonnant que celà puisse paraître, vu de Jérusalem, Damas et Beyrouth assurent avoir été pris de court par la décision israélienne de retrait. C'est du moins la teneur du message que le secrétaire général adjoint de l'ONU, M. Brian Urquhart, a été chargé de transmettre à Jérusalem. Feindre la surprise permettra, il est vrai, le cas échéant, de changer d'avis sans perdre la face.

M. Urquhart s'est entretenu jeudi 17 janvier avec les principaux dirigeants israéliens. Il devait regagner Beyrouth vendredi et revenir en Israël dimanche. Selon M. Urquhart, les Syriens veulent des éclaircissements sur les conditions qui présideront au retrait. M. Rabin, ministre de la défense, a réaffirmé jeudi qu'il souhaitait une coordination entre l'armée israélienne d'une part, la FINUL et l'armée libanaise de l'autre. *« Le repli,* a-t-il ajouté, *s'en trouvera accéléré. »*

Sauf obstacle de dernière heure, les militaires israéliens et libanais se retrouveront lundi à Nakoura, non plus pour négocier des arrangements de sécurité, mais plus modestement pour tenter d'assurer une relève ordonnée et pacifique. Si ce rendez-vous a bien lieu, la navette de M. Urquhart n'aura pas été un vain exercice. Mais le diplomate onusien a souligné que, en tout état de cause, si le Liban désire vraiment une extension de l'implantation et du rôle de la FINUL, il devra en faire la demande officielle au Conseil de sécurité, seul habilité à modifier le mandat de cette force.

L'armée israélienne a fourni jeudi quelques précisions sur la première phase de son retrait, ainsi qu'une carte comportant la future ligne de défense. Celle-ci partira de l'embouchure de la rivière Litani, c'est-à-dire un peu plus au sud que prévu. La région du Grand-Saïda sera évacuée avant trois semaines.

L'armée occupe actuellement 2 800 kilomètres carrés. Après le premier redéploiement, elle ne contrôlera plus que 2 300 kilomètres carrés, soit 22 % du territoire libanais, où vivent entre 350 000 et 500 000 personnes. Selon ces statistiques approximatives, cette population se répartira ainsi : 230 000 chiites, 30 000 druzes, 70 000 chrétiens et 40 000 Palestiniens.

J.-P. LANGELLIER.

● *M. Chirac choqué par les nouvelles implantations israéliennes en Cisjordanie.* – M. Jacques Chirac, qui participait, mercredi 16 janvier, à un dîner-débat organisé par l'association France-Arabie saoudite, a déclaré avoir été *« choqué par la décision du gouvernement de M. Shimon Pérès de créer six nouvelles implantations en Cisjordanie ».* Il a formulé *« des vœux ardents pour que le gouvernement israélien prenne conscience du caractère antinomique d'une démarche de paix et d'une politique d'implantation ».*

M. Chirac, par ailleurs, a estimé que l'Irak est un *« élément indispensable de l'équilibre du Moyen-Orient »* et qu'il importe de le soutenir. *« Le peuple iranien,* a-t-il ajouté, *est enferré dans un système d'oppression inacceptable à l'étranger et représentant un très grand danger pour la stabilité de toute la région. »*

APRÈS UNE PREMIÈRE SÉRIE D'ENTRETIENS

Jordaniens et Palestiniens vont reprendre le dialogue

Correspondance

Amman. – Les pourparlers jordano-palestiniens sur les propositions émises par le roi Hussein lors de la réunion du Conseil national palestinien en novembre dernier à Amman reprendront d'ici une huitaine de jours, affirme-t-on dans la capitale jordanienne, de source proche de M. Yasser Arafat. Auparavant, le comité exécutif de l'OLP doit examiner ces jours-ci à Tunis les résultats d'une première série d'entretiens qui se sont déroulés début janvier entre le ministre jordanien des affaires étrangères, M. Taher El-Masri, et le chef du département politique de l'OLP, M. Farouk Kaddoumi.

Le 22 novembre 1984, le souverain hachémite avait fait sensation lors de l'ouverture du CNP en pressant l'OLP de coopérer avec la Jordanie dans la recherche d'une solution au problème palestinien sur la base de la résolution 242 du Conseil de sécurité des Nations unies. Selon des souces diplomatiques à Amman, il aurait par ailleurs demandé à M. Arafat de lui donner sa réponse dans un délai de dix semaines.

Une commission formée de plusieurs membres du CEOLP et dirigée par M. Kaddoumi a été désignée pour étudier les propositions du roi Hussein et mener les pourparlers avec les responsables jordaniens. Lors de leurs dernières conversations, MM. Kaddoumi et Masri sont tombés d'accord, dit-on, sur une liste de points de discussion, mais on n'est pas allé au-delà pour le moment.

La prochaine série d'entretiens permettra-t-elle d'entrer dans le vif du sujet ? Le désir de M. Yasser Arafat de ménager les organisations de l'OLP basées à Damas (en particulier le Front démocratique et le Front populaire de libération de la Palestine) et le rejet de la résolution 242 (1) par une très large partie de la résistance jettent en tout cas un doute sur leur résultat. Il n'en est pas moins intéressant d'entendre à ce sujet l'un des membres du comité exécutif nommé lors du dernier CNP, M. Jawaid Al Ghossein, président du fonds national palestinien :

« Nous allons être aussi pratiques que possible », nous a-t-il déclaré. *« Nous avons deux objectifs : l'évacuation des territoires occupés et l'autodétermination des Palestiniens. La résolution 242 ne satisfait pas toutes nos aspirations. Elle traite de l'évacuation mais pas de l'autodétermination, principe qui est en revanche inclus dans d'autres résolutions des Nations unies. Ce que nous voulons, c'est l'application de toutes les résolutions des Nations unies y compris la 242 »,* poursuit M. Ghossein. Il s'agit de *« se mettre d'accord avec les Jordaniens sur un plan d'action et sur les moyens d'appliquer ces résolutions ».*

M. Ghossein dément par ailleurs catégoriquement les rumeurs selon lesquelles M. Yasser Arafat et ses partisans pourraient envisager de créer un gouvernement palestinien en exil. *« Notre objectif étant d'avoir un Etat palestinien, ce serait une étape naturelle. Mais cela doit être discuté et approuvé par le Conseil national palestinien, ce qui n'a pas été le cas. Un gouvernement en exil n'est pas pour le moment à l'ordre du jour. »*

EMMANUEL JARRY.

(1) Rejet motivé notamment par le fait que la résolution 242 ne traite du problème palestinien que sous l'angle des réfugiés.

Liban

LE QUAI D'ORSAY SOULIGNE QUE L'ASSASSINAT DES DEUX OBSERVATEURS NE MODIFIERA PAS LA POLITIQUE DE LA FRANCE

Les dépouilles des deux observateurs français de la force d'interposition assassinés lundi 14 janvier dans la banlieue sud de Beyrouth ont quitté jeudi 17 la capitale libanaise pour la France à bord d'un appareil de la compagnie libanaise MEA, après une cérémonie au quartier général des « casques blancs ».

L'ambassadeur de France au Liban, M. Fernand Wibaux, le chef des « casques blancs », le colonel Jean Susini, ainsi que des représentants de l'armée libanaise et des différentes milices présentes sur le terrain ont assisté à un office religieux à la résidence des Pins, le QG des observateurs français.

Dans une petite pièce de la résidence, les cercueils des adjudants-chefs Henri Grecourt (trente-quatre ans) et Henri Perrot (trente-cinq ans) étaient recouverts du drapeau français et encadrés par six observateurs portant foulard et casque blanc, au milieu d'une dizaine de couronnes de fleurs. Au cours de la cérémonie de levée des corps, le colonel Susini a rendu hommage à la mémoire des deux victimes, qu'il a qualifiées de *« véritables ambassadeurs de paix et de sécurité ». « Vous avez su porter très haut le flambeau de notre action. Puisse le sang que vous avez versé sur le sol libanais contribuer à redonner à ce pays la paix que vous étiez venus apporter »,* a-t-il conclu en leur attribuant la médaille militaire et la croix de la valeur militaire.

A Paris, le porte-parole du Quai d'Orsay a déclaré jeudi que la politique de la France vis-à-vis du Liban *« ne varie pas »,* et les observateurs français à Beyrouth *« poursuivent leur mission de paix ».* Le porte-parole était interrogé sur les déclarations faites mardi par M. Jacques Huntzinger, secrétaire national du Parti socialiste, chargé des questions internationales, qui avait exprimé l'inquiétude du PS devant la recrudescence des attentats anti-français au Liban, et s'était demandé si, au cas où ces attentats se poursuivraient, il ne conviendrait pas de retirer les éléments français de la *« force verte »* (observateurs).

Le porte-parole a rappelé à ce propos que les déclarations des responsables des partis politiques français n'engageaient pas le gouvernement français. *« La déclaration de l'une des formations politiques françaises, pas plus qu'une autre,* a-t-il souligné, *n'engage le gouvernement français ».*

« La politique de la France vis-à-vis du Liban, a déclaré le porte-parole, *ne varie pas. La politique de la France est en faveur de l'unité, de l'intégrité, de la souveraineté et de l'indépendance du Liban. En ce qui concerne les observateurs français à Beyrouth,* a-t-il rajouté, *ils poursuivent leur mission de paix ».*

AMÉRIQUES

Brésil

Le président élu, M. Tancredo Neves, n'acceptera pas de « diktat » des créanciers étrangers

De notre correspondant

Brasilia. - Lors de sa première conférence de presse, deux jours après son élection du 15 janvier, M. Tancredo Neves s'est déclaré partisan d'une *« union des pays débiteurs »* d'Amérique latine pour négocier *« sans radicalisme, mais avec réalisme »* les problèmes de dettes extérieures avec les pays créanciers. Il a expliqué quelle serait la position de son gouvernement vis-à-vis du Fonds monétaire international et des banques étrangères. Il est opposé à tout moratoire unilatéral, comme le préconise son parti, le PMDB (Parti du mouvement démocratique brésilien), *« parce que le Brésil n'a pas assez de réserves de devises pour jouer ce jeu violent »,* et parce qu'il s'exposerait à des représailles contre son commerce extérieur ; or certaines importations, comme le pétrole, lui sont indispensables. Il préfère donc la négociation, le compromis.

Mais la modération il l'exige aussi de ses partenaires étrangers : *« Nous n'accepterons pas,* a-t-il dit, *ce qui ressemblerait à des diktats et qui attenterait à la souveraineté de notre pays. »*

Avant même que M. Tancredo Neves ne fasse ces déclarations, le jeudi 17 janvier, dans le grand amphithéâtre de la Chambre des députés – là même où le collège électoral s'était réuni l'avant-veille, – les commentaires allaient bon train dans la presse sur les déplacements en Argentine et au Mexique que le président élu a prévu de faire avant de prendre ses fonctions le 15 mars. Les deux escales à Buenos-Aires et à Mexico font partie d'une tournée qui doit le mener aussi en Europe (Italie, Portugal) et aux Etats-Unis. Mais déjà elles sont présentées dans certains journaux comme une tentative de créer un front commun des trois pays les plus endettés d'Amérique latine (1) face aux créanciers étrangers.

Ce ne serait guère, pourtant, le style de M. Neves que de croiser le fer avant même de s'installer à la présidence de la République. Il a sans doute voulu, jeudi, prendre une position de principe.

Sur plusieurs autres points il a été net. A un journaliste qui demandait quelles mesures « spectaculaires » il prendrait tout de suite pour affirmer le caractère social de son gouvernement, il a répondu qu'il ne croyait pas à ce genre de décisions qui font de l'effet sur l'instant mais qui restent sans suite : *« Ce serait de la démagogie. »*

VERLAINE, DE GAULLE...

Dans le message qu'il a lu après son élection, le 15 janvier, M. Tancredo Neves a fait une seule citation littéraire, et elle était du poète français Verlaine. *« Je me dédie aujourd'hui au service de la nation,* a-t-il déclaré, *avec, comme dirait Verlaine, l'extase et la terreur d'être celui qui a été choisi. »*

Récemment, à un journaliste étranger qui lui demandait quels étaient les hommes d'Etat contemporains qu'il admirait le plus, il cita en premier lieu Charles de Gaulle.

La presse a rapporté, il y a environ un mois, qu'il lisait les *Mémoires* de l'ancien président américain Richard Nixon... dans la traduction française. Il a non seulement lu, mais aussi étudié *le Paille et le Grain,* de François Mitterrand, et *Deux Français sur trois,* de Valéry Giscard d'Estaing ; et il a été très impressionné, en son temps, par le plan Barre.

C. V.

Démagogie aussi, sans doute (bien qu'il n'ait pas utilisé ce mot), des mesures d'étatisation du système bancaire dans un pays *« où 85 % du crédit est déjà contrôlé par l'Etat ».* M. Neves a affirmé, à ce propos, que l'étatisation des banques décrétée en 1981 par le gouvernement Mauroy-Mitterrand avait *« créé des problèmes »* à l'économie française.

Le nouveau président héritera d'une machine étatique qui s'est beaucoup alourdie sous le régime militaire. Il promet donc moins d'Etat. Mais comment ? En privatisant certaines entreprises publiques, a-t-il précisé – mais pas pour les vendre à des intérêts étrangers, – et en rendant ses prérogatives de contrôle au Congrès.

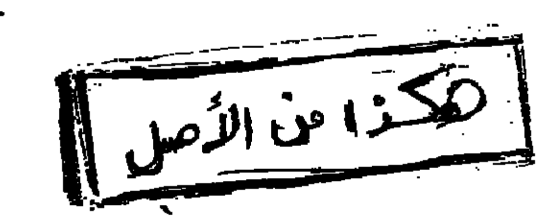
Il a réaffirmé qu'il fallait en finir avec les *« ouvrages pharaoniques »* tellement prisés des généraux. Ceux qui sont en cours – notamment les barrages – seront terminés, a-t-il promis ; mais il n'y en aura pas de nouveaux. *« Il est temps de penser à l'homme,* a dit M. Neves, *à son estomac, à sa santé, à son logement. »*

Le nouvel élu a enfin insisté sur la nécessité d'une réforme fiscale pour financer les améliorations sociales, et sur le caractère impératif d'un *« pacte social »* pour contenir l'inflation.

CHARLES VANHECKE.

(1) La dette globale du Brésil, du Mexique et de l'Argentine s'élève à 230 milliards de dollars.

● *Suspension des négociations avec les banques étrangères.* – Une nouvelle interruption des négociations en cours à New-York entre le Brésil et le comité représentant les banques internationales créditrices de ce pays a été annoncée le jeudi 17 janvier. Cette interruption est due à un désaccord entre les deux parties sur le montant du taux d'intérêt que devra payer Brasilia sur ses dettes rééchelonnées. Les autorités brésiliennes négocient depuis plusieurs mois un rééchelonnement de quelque 45 milliards de dollars (sur un total de 100 milliards environ) arrivant à échéance entre 1985 et 1991. Malgré le désaccord sur le taux d'intérêt, le président du comité, M. William Rhodes (de la Citibank), et le président de la Banque centrale brésilienne, M. Alfonso Selso Pastore, ont fait état de « progrès » réalisés ces dernières semaines dans la discussion. – *(AFP.)*



هكذا من الأصل

Le Monde

dossier

LE POINT SUR...

La géographie électorale et humaine de la Nouvelle-Calédonie

SI le scrutin d'autodétermination, dont l'organisation est toujours officiellement prévue en Nouvelle-Calédonie pour le mois de juillet, avait lieu maintenant, le corps électoral se prononcerait-il, dans sa majorité, pour l'accession du territoire à l'indépendance ? Un tel résultat serait loin d'être acquis si l'on se réfère aux enseignements des dernières consultations électorales, quand bien même le gouvernement exclurait alors du droit de vote, comme l'a proposé M. Edgard Pisani, les électeurs ne résidant pas en Nouvelle-Calédonie depuis au moins trois ans. Cette disposition ne viserait, au demeurant, que 5 500 des 79 271 électeurs inscrits actuellement sur les listes électorales.

Rien ne permet, en effet, d'infirmer le jugement que formulait en 1982 M. Henri Emmanuelli, alors secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, qui admettait volontiers, en se fondant sur les résultats des scrutins de 1981, qu'il n'existait pas, jusqu'à présent, sur l'ensemble du territoire, de majorité électorale favorable à l'indépendance.

Il n'en demeure pas moins que, dans les régions peuplées essentiellement de Canaques, le vote indépendantiste a toujours prévalu, ces dernières années, sur celui des partisans du statu quo. Ce constat est particulièrement net dans la première circonscription législative, comprenant la côte est de la Grande-Terre et les îles Loyauté, dont le député (non inscrit) est M. Roch Pidjot, président de l'Union calédonienne (UC), principale formation indépendantiste.

La représentativité politique du Front de libération nationale kanake socialiste (FLNKS), qui réunit toutes les formations indépendantistes, à l'exception du mouvement Libération kanake socialiste (LKS) que préside M. Nidoish Naisseline, ne souffre donc, dans ces régions, d'aucune contestation. Et c'est sur la prédominance de la population mélanésienne dans ces zones que le FLNKS appuie sa stratégie visant à chasser les broussards caldoches qu'il juge indésirables.

Cette stratégie ne date d'ailleurs pas d'aujourd'hui. A l'automne 1981, Eloi Machoro, qui n'était pas encore secrétaire général de l'Union calédonienne, déclarait à l'envoyé spécial du *Monde*, dans son fief de Canala : *« La reconquête de la Nouvelle-Calédonie commence par celle de notre région. Quand on aura fait le nettoyage de notre région, on passera à celui de Thio, La Foa, Bouloupari. Chaque tribu dresse la liste des gens qui devront partir. Nous allons avoir une épreuve de force. Il faut que tout le monde sache que nous sommes déterminés à tirer s'il le faut. »*

L'avertissement était clair : il y a quatre ans déjà, les dirigeants indépendantistes faisaient savoir qu'ils exploiteraient à leur profit les inégalités existant sur le territoire dans la répartition des différentes ethnies afin d'opposer le pouvoir canaque au pouvoir central.

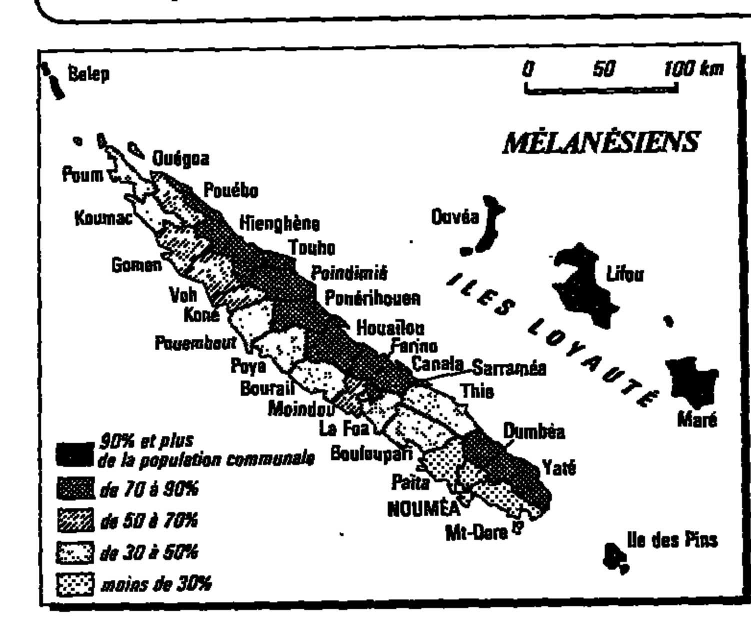
***

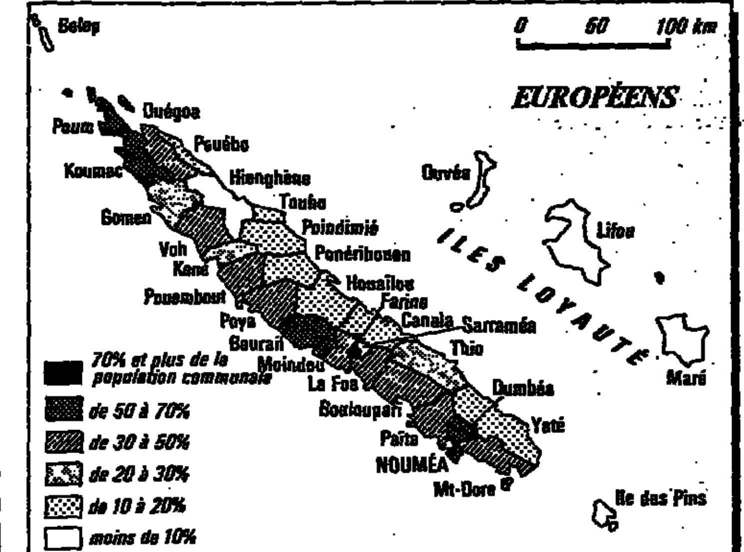
La carte ethnique de la Nouvelle-Calédonie, qui « colle » parfaitement à sa carte politique, constitue l'autre clé complémentaire du casse-tête.

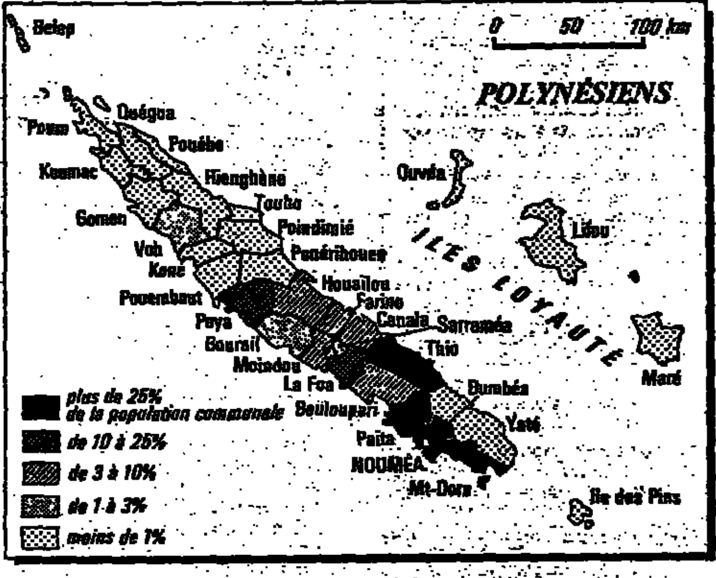
Pour essayer de minorer le poids politique de la communauté canaque et, donc, de relativiser la revendication d'indépendance exprimée par le FLNKS, les adversaires des indépendantistes mettent en avant, depuis quelque temps, le nombre des métis. Ainsi, reprenant un thème développé par le député RPR du territoire, M. Jacques Lafleur, MM. Jacques Chirac, le 7 janvier, sur Antenne 2, et Albin Chalandon, dans un point de vue paru dans *le Monde* du 10 janvier, ont-ils successivement évoqué l'existence de quelque soixante-dix mille métis pour essayer d'accréditer l'idée que la communauté canaque serait, en réalité, fort minoritaire.

Ce chiffre ne repose sur aucune base scientifique. L'INSEE, en Nouvelle-Calédonie, n'a jamais recensé de métis. Que cet institut n'ait pas procédé à un tel décompte particulier est d'autant plus normal qu'en Nouvelle-Calédonie un enfant né d'une union mixte est intégré, après la naissance, dans le groupe ethnique auquel appartient son père ou sa mère. Il n'y a donc pas, à proprement parler, de métis au sens culturel, social ou politique. Opposer les métis aux Noirs relève d'une argumentation spécieuse.

Plus important est, à l'évidence, que la partition politique de la Nouvelle-Calédonie constitue aujourd'hui une réalité d'autant plus incontournable qu'il s'agit aussi d'un fait ethnique. La revendication indépendantiste est bel et bien l'expression de la communauté canaque dans sa majorité électorale. Cette donnée fondamentale conditionnera l'évolution de la situation dans le territoire.







Un clivage politico-ethnique

Tous les scrutins ont toujours confirmé, au cours de ces dernières années, que la bipolarisation politique de la Nouvelle-Calédonie épouse le partage géographique des deux principales communautés ethniques vivant sur le territoire, avec cette différence, toutefois, que l'une a été colonisée par l'autre.

La *réforme électorale* de décembre 1977, qui a institué une deuxième circonscription législative, a d'ailleurs rendu caricaturale cette bipolarisation (1). Quelques mois plus tard, aux élections législatives de mars 1978, M. Jacques Lafleur, bénéficiaire de cette réforme favorable aux caldoches, était élu pour la première fois député de cette circonscription « blanche » créée en recoupant, justement, le partage ethnique – c'est-à-dire en divisant longitudinalement le territoire en deux parties – et en incluant donc le chef-lieu, Nouméa, et toutes les localités de la côte ouest où est concentrée la population d'origine européenne. M. Lafleur l'emportait au premier tour en recueillant 16 693 voix, soit 55,22 % des suffrages exprimés.

Dans la *première circonscription*, où prédomine la population mélanésienne, qu'on appelle depuis la circonscription « noire », le député sortant, M. Roch Pidjot, chef charismatique de l'Union calédonienne, était lui aussi réélu au *deuxième tour*, avec 8 414 voix, soit 59,47 % des suffrages exprimés. Trois autres candidats indépendantistes avaient rivalisé avec lui au premier tour, et le total des votes *favorables à l'indépendance s'était* élevé à 10 345 voix, soit 67,70 % des suffrages exprimés. Le candidat anti-indépendantiste, dans cette circonscription, qui n'était autre que l'actuel sénateur RPR, M. Dick Ukeiwé, avait recueilli 4 935 voix au *premier tour* (32,29 %) et 5 732 au second (40,52 %), en bénéficiant notamment du soutien de la communauté polynésienne de Thio.

Toutefois, sur l'ensemble du territoire, le vote indépendantiste apparaissait minoritaire.

Un an après, les élections territoriales de juillet 1979 confortaient ce clivage politico-ethnique entre la partie est de l'archipel et la partie ouest. Les anti-indépendantistes l'emportaient *facilement* dans les deux circonscriptions territoriales du Sud et de l'Ouest, mais, dans les deux autres, le Front indépendantiste, constitué pour la circonstance, *maintenait sa domination : il recueillait* 5 681 voix dans la circonscription Est (où MM. Jean-Marie Tjibaou et Eloi Machoro étaient élus conseillers territoriaux), soit *62,72 % des suffrages exprimés*, et 9 529 voix dans la circonscription des îles Loyauté (où étaient élus deux autres des actuels dirigeants du FLNKS, MM. Yann Céléné Uregeï et Yéwéné Yéwéné), soit 64,44 % des suffrages. Le rapport des forces restait donc inchangé entre les *« nationaux » et les indépendantistes*.

Au détriment de M. Mitterrand

En mai 1981, l'influence du mouvement indépendantiste se confirmait... au détriment de M. François Mitterrand.

Sept ans auparavant, en effet, lors de l'échéance présidentielle de 1974, le premier secrétaire du Parti socialiste, soutenu par tous les partis indépendantistes, dont il appuyait le combat militant, l'avait, grâce à eux, emporté en *Nouvelle-Calédonie*, sur M. Valéry Giscard d'Estaing, au second tour de scrutin, par 18 483 voix (50,74 %) contre 17 937 (49,25 %). Or, cette fois, *M. Mitterrand n'était soutenu*, au premier tour, que par l'Union calédonienne. Les autres formations indépendantistes appelaient à l'abstention.

Au soir du premier tour, le leader socialiste était donc nettement devancé par *M. Giscard* d'Estaing : il n'obtenait que 11 218 voix (23,33 %) contre 23 471 (48,82 %) *à son principal rival*. Un handicap trop lourd pour le second tour : bien que tous les partis indépendantistes aient décidé de l'appuyer entre les deux tours, M. Mitterrand ne recueillait finalement que 18 039 voix, soit à peine 34,94 % des *suffrages – 15,80 points de moins* qu'en 1974 – contre 34 250 (65,50 %) pour le président de la République sortant, porte-drapeau de la cause anti-indépendantiste.

Seule *consolation pour le candidat socialiste*, il était arrivé en tête, au premier tour, nettement, dans la circonscription législative « noire », en obtenant 5 108 voix (alors que M. Giscard d'Estaing n'en avait recueilli que 2 591).

Les élections législatives de juin 1981 ont traduit cette stabilité. Dans la première circonscription, M. Pidjot a même été réélu, au deuxième tour, malgré la présence d'un deuxième candidat indépendantiste, M. Nidoish Naisseline, animateur du mouvement Libération kanake socialiste (LKS) : il a réalisé un score de 6 348 voix (41,99 %), tandis que le candidat de l'opposition a recueilli 5 303 voix (35,07 %) et M. Naisseline 3 466 voix (22,92 %). Le vote indépendantiste représentait, au total, au *deuxième tour de juin 1981*, 64,92 % des suffrages exprimés. Au premier tour, ce total avait été de 63,54 % des suffrages.

Dans la deuxième circonscription, M. *Lafleur*, lui, a été réélu triomphalement dès le premier tour, avec 16 289 voix, soit 54,34 % des suffrages, malgré la concurrence de huit autres candidats. La revendication *indépendantiste se fonde donc* sur une indubitable audience électorale dans les zones où la communauté mélanésienne est démographiquement majoritaire.

(1) La première circonscription législative comprend les communes de Canala, Thio, Yaté, Hienghène, Houaïlou, Poindimié, Ponérihouen, Pouebo, Touho, l'île des Pins, et les communes de Lifou, Maré et Ouvéa (îles Loyauté). La deuxième circonscription comprend, outre Nouméa, les communes de Belep, Bourail, Kaala-Gomen, Koné, Koumac, Ouégoa, Pouembout, Poum, Poya, Voh, Bouloupari, Dumbéa, Farino, La Foa, *Moindou, Mont-Dore*, Païta, Sarraméa.

Dossier établi par
MICHEL KAJMAN
et ALAIN ROLLAT

Pays canaque et pays blanc...

On dénombrait, à la fin de 1983, en Nouvelle-Calédonie, une population résidente de 145 368 habitants :

- 61 870 Mélanésiens et assimilés (42,56 %) ;
- 53 974 Européens et assimilés (37,12 %) ;
- 12 174 Wallisiens et Futuniens ;
- 5 570 Tahitiens ;
- 5 319 Indonésiens ;
- 5 249 personnes d'origines diverses et 1 212 Vanuatans.

L'implantation des divers groupes ethniques, telle qu'elle a été étudiée par M. Jean-Pierre Doumenge, géographe, dans l'*Atlas de la Nouvelle-Calédonie*, publié en 1981 et réédité en 1983 par l'ORSTOM, n'a guère varié depuis 1976, année de référence prise en considération par ce chercheur (1). Il parle, pour décrire l'économie générale de cette implantation, d'un *« fort déséquilibre régional, résultant d'une urbanisation accélérée au profit de Nouméa »* et d'une *« implantation surtout côtière et de basse altitude »*.

On lit, d'autre part, dans un rapport d'information du Sénat rédigé après une mission effectuée par quatre sénateurs en Nouvelle-Calédonie du 25 août au 6 septembre 1982 : *« L'inégale répartition des ethnies sur le territoire constitue l'une des données essentielles du problème calédonien, car elle conditionne la vie économique, sociale et culturelle du territoire, sans oublier bien sûr les conséquences politiques d'une telle situation. »*

● **LES MÉLANÉSIENS.** – Présents dans toutes les communes, ils étaient en 1976 majoritaires dans dix-neuf d'entre elles, constate M. Doumenge. Mises à jour par le rapport du Sénat, les données de cette implantation révèlent les pourcentages suivants de population communale mélanésienne dans les communes de l'intérieur : 83,8 % à Yaté ; 82,9 % à Sarraméa ; 78 % à Canala ; 58,3 % à Moindou ; 46,7 % à Thio ; 41 % à Bouloupari ; 33,2 % à La Foa et 5,7 % à Farino.

Dans la subdivision est : 89 % à Pouébo ; 84,7 % à Ponérihouen ; 82 % à Hienghène ; 77,9 % à Touho ; 76,3 % à Poindimié ; 72,3 % à Houaïlou.

Dans la subdivision ouest : 69,1 % à Kaala-Gomen ; 68,1 % à Ouégoa ; 64,4 % à Koné ; 63,6 % à Poum ; 60,8 % à Voh ; 44 % à Poya ; 43,9 % à Koumac ; 41 % à Pouembout et 31,8 % à Bourail.

A l'île des Pins, 90,3 % de la population est mélanésienne. Cette proportion dépasse 99 % aux îles Belep. Elle est aux îles Loyauté de 99,1 % (île de Lifou), 99,2 % (île de Mare) et 97,6 % (île d'Ouvéa).

Dans le « grand Nouméa », par contre, *« moins de 30 % des résidents sont de souche autochtone »*, indique M. Doumenge.

La mobilité des Mélanésiens, précise-t-il encore, étant fonction de la *« capacité d'emploi des établissements créés par les Européens, on note, dès 1976, un fléchissement de leur mobilité après la forte poussée provoquée par le « boom » économique des années 1969-1972 »*.

● **LES EUROPÉENS.** – Leur implantation est, constate M. Doumenge, *« en partie le négatif de celle des Mélanésiens »*. Elle est faible dans les îles et sur la côte est (à l'exception de Thio). Elle atteint ou dépasse 50 à 75 % de la population à Nouméa, Mont-Dore, Farino, Bourail et Koumac.

En 1976, plus de 60 % des Européens de Nouvelle-Calédonie étaient nés dans le territoire, contre 29 % en métropole. Parmi les autres, une majorité était originaire d'Afrique ou des départements d'outre-mer.

« Dans moins d'une génération... »

● **LES MINORITÉS.** – Les communes suburbaines de Nouméa (Mont-Dore, Dumbéa et Païta) sont les principaux lieux d'implantation des Polynésiens (originaires de la Polynésie française ou des îles Walis et Futuna). Ces derniers, nous signale notre correspondant en Nouvelle-Calédonie, ont été particulièrement actifs lors des manifestations de ces derniers jours.

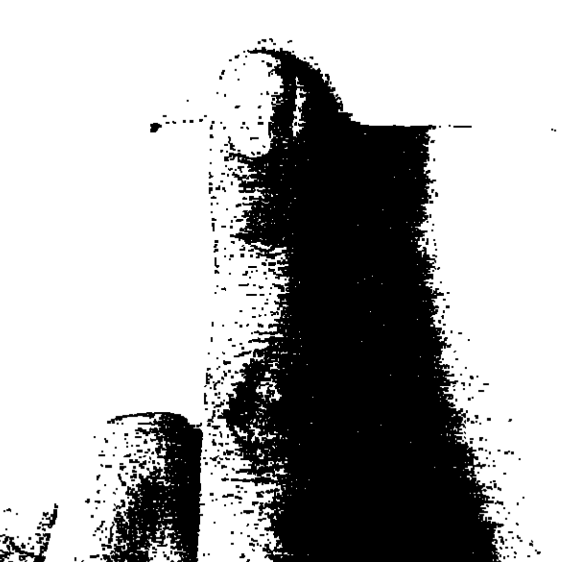
A Thio, les Polynésiens représentent *plus du quart* de la population totale. De manière générale, la localisation des Polynésiens est *« liée à l'activité minière et au milieu urbain »*, résume M. Doumenge.

L'implantation des Indonésiens est surtout rurale (Bouloupari, Pouembout, Koné, Gomen, Hienghène, Touho), à l'exception de Païta. Par contre, aucune des autres minorités ne débordait, en 1976, le cadre de l'agglomération de Nouméa.

Ces diverses minorités ethniques *« participent désormais pleinement à la démographie néo-calédonienne »*, notait M. Doumenge. Et sa conclusion mérite d'être relue et méditée, au milieu des débats et des drames d'aujourd'hui : *« Dans moins d'une génération, les quatre cinquièmes de la population pourront se considérer comme natifs du pays. Les critères de différenciation s'en trouveront certainement modifiés par rapport au fait autochtone, encore incarné aujourd'hui par les Mélanésiens. »*

(1) Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération. Direction générale : 24, rue Bayard, 75008 Paris. Service des éditions : 70-74, route d'Aulnay, 93140 Bondy. Les cartes que nous publions sont extraites de cet atlas.





Le Monde

politique

LA SITUATION EN NOUVELLE-CALEDONIE

UN MESSAGE INCOMPLET

Il semble en fait qu'un message incomplet soit parvenu à M. Pisani. Se trouvant à ce moment en réunion, alors que l'émeute caldoche battait son plein à Nouméa, il n'a pas reçu lui-même l'émissaire de Machoro, mais l'a fait recevoir par un de ses très proches collaborateurs, aux alentours de minuit. Pour compliquer les choses, cet émissaire n'avait pas été lui-même en contact direct avec Machoro, mais le message était déjà passé par deux autres intermédiaires.

L'émissaire s'est contenté de signaler au haut fonctionnaire que *« cinquante hommes se trouvaient encerclés à La Foa »* et que cela pouvait être le signal du déclenchement de la *« phase trois »* (c'est-à-dire d'un durcissement de la stratégie du FLNKS). Mais l'émissaire aurait omis de formuler implicitement une offre de négociation émanant des encerclés. Dans la précipitation de cet entretien sur un pas de porte, il aurait même omis de mentionner qu'il venait de la part de Machoro !

Cet émissaire, dont le Front se refuse à diffuser l'identité *tout en assurant qu'il n'en était* pas à son premier contact avec M. Pisani, serait alors reparti sur une réponse évasive du haut fonctionnaire. M. Pisani, si son *collaborateur* lui a transmis cette information, qu'il connaissait déjà, et pour cause, n'y a en tout cas donné aucune suite.

L'inattendue modération de M. Jean-Marie Tjibaou

De notre envoyé spécial

Nouméa. – *« Le cœur n'y est plus. Nous sommes dans un tunnel de plus en plus noir ! »* Poignant de lucidité, résignée, Jean-Marie Tjibaou parle, sous deux affiches de la Ligue communiste révolutionnaire fraîchement arrivées de métropole, représentant Eloi Machoro *« assassiné par l'ordre colonial »*. Dans la petite salle de réunion du FLNKS, on a aligné des bancs pour asseoir la foule journalistique des grands jours. De toutes parts, on presse le président du *« gouvernement de Kanaky »* (le qualitatif *« provisoire »* a disparu) : *« Après la mort de Machoro allez-vous rompre avec Pisani, durcir la lutte ? »*

« Jean-Marie », pour une fois, butte sur les phrases. Comment trouver les mots de l'impuissance ? Hier, il a longuement rencontré Pisani. Les deux hommes se sont expliqués sur la mort de Machoro. Le délégué du gouvernement a assuré à son interlocuteur qu'à aucun moment au cours de la nuit il n'avait reçu de *« demande de négociation »* des assiégés. Apparemment, M. Tjibaou l'a cru puisque, aujourd'hui, il ne réitère pas cette information lancée par le Front dans les jours précédents. Mais il a encore cette phrase où le fatalisme le dispute à une surprenante innocence : *« Pisani a agi en homme d'Etat. »*

Quand bien même M. Tjibaou serait-il resté sceptique ! Derrière M. Pisani se dessinait, invisible et sans réplique, la petite armée de quelque 6 000 hommes (gendarmerie, police, forces armées) qui quadrille aujourd'hui le territoire. Dans l'immédiat, les mains liés, les dirigeants indépendantistes n'appelleront donc pas à des actions armées.

Brutalement confrontés au cynisme des rapports de force, les indépendantistes n'ont pas d'autres choix que de surmonter leur rancœur et d'aller rencontrer M. Pisani. Tout au plus peuvent-ils tenter sans beaucoup d'illusions de « monnayer » la mort de Machoro contre des concessions du gouvernement dans la négociation qui s'amorce... *« Nos quatorze morts et nos quatre-vingts prisonniers d'aujourd'hui apparaissent comme des dettes du pouvoir colonial envers nous. Nos morts sont notre force »*, a répété M. Tjibaou à plusieurs reprises.

La photo d'Eloi Machoro

Le leader du FLNKS n'a cependant pas précisé quelles concessions exactes il comptait obtenir de la part du gouvernement français. Il s'est contenté de demander des éclaircissements sur une ambiguïté fondamentale du plan Pisani dont on peut penser qu'elle lui apparaît avec quelque retard. M. Mitterrand a déclaré récemment que la souveraineté n'impliquait pas forcément l'indépendance...

« Nous allons peut-être lui poser des questions sur ce point. »

Accepterait-il de rencontrer le chef de l'Etat ? *« Si je le vois demain, je lui porterai la photo d'Eloi Machoro en lui disant : « C'est une de vos victimes »*, a répondu M. Tjibaou avec un sourire triste, en précisant cependant qu'il pourrait accepter de rencontrer le chef de l'Etat *« pour l'écouter »*.

« Le plan Pisani est un discours de la France pour les Français, pour garantir leur sécurité et leurs biens et pour maintenir la présence française en Nouvelle-Calédonie. Accessoirement, il mentionne aussi la souveraineté canaque », a précisé M. Tjibaou. Ainsi, s'étant lui-même replié dans une attitude de spectateur découragé, M. Tjibaou n'a pas manifesté d'opposition à l'idée d'un référendum national : *« Cela peut être intéressant. Cela donnera plus de poids à une décision du gouvernement. Et certains sondages nous sont favorables. »*

Cette modération, contrainte mais tout de même inattendue, de M. Tjibaou, paradoxalement, ne facilite pas forcément la tâche de M. Mitterrand. S'il espère par sa venue, par les mots qu'il saura peut-être trouver, créer un choc psychologique propre à débloquer le « processus Pisani », M. Mitterrand devra s'empresser de saisir avant qu'elle ne retombe cette main fièrement tendue. Les risques de débordement de M. Tjibaou sont en effet réels, et le dirigeant indépendantiste est le premier à en convenir spontanément. *« Des gens disent que je les emmène à l'abattoir, et je ne peux pas leur donner tort. »* Le dirigeant indépendantiste s'est indigné que *« certains »* aient pu penser que la mort du « dur » Machoro pouvait l'arranger, lui le modéré ; mais la popularité de Machoro dans les tribus canaques et surtout parmi la jeunesse interdit cependant à Tjibaou, même si cette analyse est fausse, de guerre sans avoir renouer les négociations après l'« assassinat » du chef de guerre sans avoir obtenu de substantiels avantages, au moins apparents.

La tâche de M. Mitterrand apparaît d'autant plus ardue que, s'il se doit de faire un « geste » envers les Canaques, sa visite doit être soumise pour le moins à une « ardente pression » des anti-indépendantistes.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

DES RÉACTIONS CONTRASTÉES

Pour M. Charles Pasqua, président du groupe RPR au Sénat, deux éventualités se présentent à M. Mitterrand : *« Ou bien il rencontre en Nouvelle-Calédonie son chemin de Damas en se confrontant à la réalité. Il n'y a aucune chance à cela, car il y va imbibé, imprégné, d'idéologie. Ou bien il prend position en faveur de l'indépendance. Dans ce cas, il manque à son devoir et sort de son cadre de président de la République. »* M. Edgar Faure, sénateur du Doubs (gauche dém.), juge *« courageuse et même audacieuse »* la décision de se rendre à Nouméa, mais il souhaite que M. Mitterrand *« n'y arrive pas avec une idée préconçue et ne se sente pas lié par le plan Pisani »*.

Dans les milieux royalistes, les opinions sont divisées. Alors que l'Action française juge *« indécente »* l'initiative de M. Mitterrand, la Nouvelle Action royaliste estime qu'il s'est *« une fois de plus montré à la hauteur de sa charge »*. En revanche le Parti communiste marxiste-léniniste, que préside M. Pierre Bauby, reproche au chef de l'Etat de *« ne pas mettre en œuvre la décolonisation, ce qui implique la reconnaissance entière et immédiate de la souveraineté du peuple canaque »*.

M. CHIRAC : la France est une société multiraciale

M. Jacques Chirac, président du RPR, a estimé, mercredi 16 janvier, lors d'un dîner-débat organisé par l'Association France-Arabie saoudite, que *« la France est une puissance musulmane, une société multiraciale »*. *« Les Français*, a ajouté M. Chirac, *sont tous plus ou moins métis, et il n'est pas dans leur tempérament d'être racistes. »*

A propos des immigrés clandestins, il a estimé qu'ils *« doivent quitter la France dans des conditions de dignité, mais doivent néanmoins quitter la France »*. Il a estimé en revanche que, pour les travailleurs immigrés en situation légale, il faut *« se préoccuper de l'insertion sociale et économique du candidat au retour et ne pas se contenter de lui verser une prime de départ »*. Il a préconisé à ce propos la création d'une *« caisse mutuelle destinée à financer les programmes de réinsertion, et qui serait alimentée de fonds du gouvernement français, des communautés algérienne, tunisienne et marocaine – fort riches et inquiètes de la situation, et de ce fait fort disposées à contribuer à régler le problème, – et des gouvernements intéressés »*.

M. Mitterrand face aux Caldoches

(Suite de la première page.)

Par ailleurs, une page de publicité appelant à une manifestation avait été retenue dans le quotidien local, mais sa parution a été annulée.

En fait, si *cette hypothèse* d'une manifestation non organisée par le RPCR devait se confirmer, elle constituerait indéniablement un risque pour l'ordre public à Nouméa. De l'avis de l'administration comme du gouvernement territorial, une démonstration de force structurée encadrée serait le plus sûr moyen de contenir les éléments incontrôlés – les *« trublions »*, comme disait samedi *dernier le* maire de Nouméa – lesquels sont d'ailleurs constitués dans une grande proportion de métropolitains récemment installés sur le territoire plutôt que de Caldoches plus favorables à la nécessité de dialoguer et à un examen des propositions qui leur sont faites pour garantir leur sécurité.

Pour l'arrivée du président de la République, Jacques Lafleur, quant à lui, s'est prononcé pour une attitude légèrement différente. Dans un communiqué diffusé vendredi en début de soirée, signé par le député RPR, la visite du chef de l'Etat est considérée comme *« un événement qui doit être pour nous l'occasion d'exprimer notre volonté inébranlable de rester français. Pour cela, nous demandons à la population de s'associer massivement à l'appel du maire de Nouméa en étant présente sur la place des Cocotiers de 8 heures à 11 heures »*. Il s'ensuit un appel au calme et à la sérénité.

Cette nuance entre les points de vue exprimés par le maire de Nouméa et par le président du RPCR – l'un appelle à une *« circulation en ville »*, et l'autre à un *« rassemblement dans le calme »* – traduit l'ambiguïté des sentiments du RPCR et du gouvernement territorial face à la visite de M. Mitterrand. Le chef de l'exécutif calédonien, M. Dick Ukeiwé, n'a pas caché sa satisfaction de voir le chef de l'État se rendre en Nouvelle-Calédonie : *« Le fait de recevoir le président de la République est pour nous une bonne nouvelle, c'est une satisfaction de l'apprendre... »* D'où une ambiguïté encore lorsque les Calédoniens agiteront des drapeaux tricolores comme le leur ont demandé les *organisateurs* du rassemblement place des Cocotiers. Ces fanions seront un signe de bienvenue au président de la République, un gage de fidélité à la France, mais aussi une expression de l'hostilité à la politique menée par le gouvernement central dans le territoire.

Les indécisions du gouvernement territorial, du RPCR et de la mairie de Nouméa – tous du même bord politique *mais à des degrés* divers – à adopter une stratégie précise pour l'accueil de M. Mitterrand sont la conséquence de cette hésitation entre la volonté de ne pas rater une occasion unique pour exprimer leur attachement à la France – même s'il est avant tout un attachement à la terre calédonienne – et le désir de rester dans la légalité, c'est-à-dire de respecter l'état d'urgence, donc de ne pas manifester.

C'est donc le premier sentiment qui a prévalu : il ne fait que concrétiser une volonté de la population de Nouméa qui a toujours été de descendre dans la rue ; *« nous hommes très poussés par notre base »*, avouait jeudi le vice-président du gouvernement, M. Yves Magnier, qui hésitait encore sur la tactique à adopter. M. Jacques Lafleur a tranché, il a préféré plutôt que d'être à la remorque des événements, les devancer en espérant que cela en atténuerait les conséquences néfastes et les débordements.

Les débordements, ils ont en quelque sorte commencé vendredi après-midi lorsque trois coups de fusil ont été tirés sur la façade d'un magasin dans la banlieue de Nouméa. Cette épicerie appartenait à M. Gérard Courtot, métis vietnamien, ancien conseiller économique de M. Jean-Marie Tjibaou, alors que celui-ci était le chef de l'exécutif local. Le magasin Courtot avait d'ailleurs été désigné à la vindicte populaire par les meneurs de la manifestation du week-end dernier, mais en vain ; sans doute se trouvait-il à ce moment-là trop loin du théâtre des événements.

La journée sera rude pour la Calédonie, pour le président de la République et aussi pour ceux qui sont chargés de l'organisation de son voyage en terre canaque. Sur le plan de la sécurité, le dispositif est exceptionnel. M. Mitterrand sera protégé conjointement – outre par ses gardes du corps personnels – par les gendarmes mobiles, les CRS et les parachutistes du détachement Guépard ainsi que par les hommes du GIGN. Pour parer à toute éventualité, le porte-hélicoptères *Jeanne-d'Arc*, en escale à Nouméa, a retardé de vingt-quatre heures son appareillage pour permettre un éventuel repli au cas où...

FRÉDÉRIC FILLOUX.

A Thio, les gendarmes intensifient leurs opérations

De notre correspondant

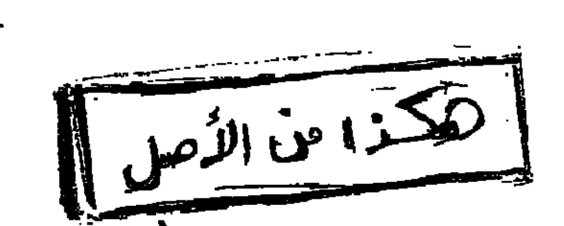
Nouméa. – La reprise en main de l'ordre public voulu par M. Edgard Pisani s'est traduite ces deux dernières semaines par une intensification des opérations de la gendarmerie sur l'ensemble du territoire avec, en aval, des interpellations et des actions judiciaires visant les milieux du FLNKS.

Les exactions commises lors du siège de Thio, ont alimenté la rumeur, sur la foi de témoignages faisant état, outre de saccages et abattages de bétail vérifiés, de violences physiques de la part de militants indépendantistes sur les habitants du villages, qu'ils soient d'origine européenne, wallisienne ou tahitienne. Des indications font même état de viols, notamment sur de jeunes Wallisiennes. A ce jour, une seule plainte d'un Européen a été enregistrée pour violences et voies de fait, mais aucune constitution de partie civile ou plainte n'a été recensée pour viol. Cependant, de l'avis des gendarmes et des milieux judiciaires, cela ne signifie pas pour autant que les rumeurs soient toutes sans fondement.

L'essentiel des quatre-vingts plaintes environ enregistrées dans le cadre des affaires de Thio l'ont été pour vol, pillage et déprédations. Elles se décomposent en neuf constitutions de partie civile émanant de personnes, mais aussi de sociétés comme la SLN (Société Le Nickel) dont les véhicules et les engins de travaux publics ont été « empruntés » par le FLNKS. Par ailleurs, quarante-deux plaintes pour des motifs identiques ont été déposées directement au parquet. Enfin, le nombre de plaintes auprès des gendarmeries est estimé par les services judiciaires de vingt-cinq à trente.

Il faut noter que la plupart des personne arrêtées ces dernières semaines dans le cadre d'enquêtes sur les exactions de Thio et mises sous mandat de dépôt sont des Mélanésiens connus par les brigades de gendarmerie locales davantage pour leur propension à commettre des délits de droit commun que pour leur engagement politique.

F. F.



POLITIQUE

L'UDF remet les pendules à l'heure

Les relations privilégiées qu'entretiennent les clubs Perspectives et Réalités et le Club 89 (proche du RPR), la mise en place d'un groupe de travail commun parainé par MM. Chirac et Giscard d'Estaing et chargé de définir les « objectifs du redressement de la France », la publicité donnée à ces travaux et rencontres, ont levé dans les rangs de l'UDF un vent de fronde.

Les barristes du PR, le CDS, les radicaux, qui se sentent exclus de cette « organisation » et voient s'affirmer un axe privilégié RPR-PR, ont réagi vivement, ces derniers jours, et, comme le dit M. Rossinot, président du Parti radical, ont voulu jeudi « remettre les pendules à l'heures » à l'UDF.

Pas question, disent-ils en substance, de nous laisser imposer une stratégie des hommes, des idées. « Il n'y a pas de droit divin », s'exclame M. Jacques Barrot, secrétaire général du CDS, qui souhaite que soient respectés les instances, les hommes, la vie démocratique au sein de l'opposition.

Cependant, pour marquer une volonté de ne pas rester à la traîne, l'UDF a décidé d'accélérer l'harmonisation des points de vue entre ses différentes composantes et, dans ce but, a créé une commission de synthèse à laquelle participent des représentants de chacun des partis membres de l'UDF. Ses engagements pourraient être couchés sur le papier d'ici le mois de mai et permettre alors l'ouverture de discussions avec le RPR dans le but de mettre sur pied une plate-forme commune de gouvernement.

« Je dénoncerai ceux qui traînent les pieds à l'UDF », avait récemment promis M. Léotard, secrétaire général du PR. Aujourd'hui, il semble que le mouvement s'accélèrent à l'UDF. Chacun semble avoir à cœur de montrer l'importance du travail de réflexion qu'il a entrepris. Simplement, les méthodes divergent quant aux moyens de centraliser ces réflexions, de les organiser. L'UDF a pris une décision. M. Giscard d'Estaing active les clubs Perspectives et Réalités et, par leur intermédiaire, privilégie les contacts avec le RPR. M. Barre, lui, observe de sa « colline » cette agitation...

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

M. Rossinot (rad.) : il est urgent de calmer le jeu

M. André Rossinot, président du Parti radical, a déploré, jeudi 17 janvier, que l'UDF soit *« retombée dans l'ère de la politique-passion »*, et il a estimé qu'il devenait *« urgent de calmer le jeu »*, pour préserver l'unité de la confédération. *« Dire qu'il pourrait y avoir un axe privilégié entre le RPR et le PR et mettre prématurément en avant et de façon tout à fait exclusive le Club 89 et les clubs Perspectives et Réalités pour élaborer les plates-formes à venir de l'opposition nous paraît une mauvaise méthode »*, a-t-il indiqué, avant de se féliciter que le matin même, lors du bureau politique de l'UDF, *« les pendules aient été remises à l'heure »*, avec la décision de privilégier d'une part la préparation des élections cantonales et d'autre part l'organisation du travail de réflexion et l'harmonisation des positions de chacune des composantes au sein d'une commission de synthèse. *« Il faut*, a affirmé M. Rossinot, *ramener à leur juste place et à leur juste complémentarité les efforts conjugués des formations et des clubs qui composent l'UDF. »*

Le président du Parti radical a précisé toutefois que *« si demain il devait y avoir, à côté des travaux RPR-UDF sur la stratégie politique, une recherche doctrinale, le Nouveau Contrat social, qu'animent MM. Edgar Faure et Paul Granet »* — et que M. Rossinot présente comme *« le club de réflexion associé au Parti radical »* — devrait participer à cette recherche. *« On ne peut pas tolérer que s'instaure un dialogue unique entre les clubs Perspectives et Réalités et le Club 89 »*, a souligné M. Rossinot qui a demandé à M. Aurillac, président du Club 89, que le Nouveau contrat social soit invité à la convention nationale du Club 89, réuni le 3 février prochain pour *« participer avec les clubs Perspectives et Réalités à cet esprit de convivialité »*.

Soucieux de faire apparaître l'importance qu'attache le Parti radical à la réflexion « de fond », M. Rossinot a, d'autre part, précisé que son parti avait décidé d'organiser, au cours du premier semestre, trois grandes conventions sur les thèmes suivants : l'« individualisme social », « sciences et société » et le « message radical », ce message sur lequel précisément travaille le Nouveau Contrat social.

M. Méhaignerie (CDS) : pour un « projet social » de l'opposition

M. Pierre Méhaignerie, qui réunit samedi 19 janvier, à Paris, le conseil politique du CDS pour une réflexion autour de deux thèmes — l'immigration et le « projet social » de l'opposition — a estimé jeudi que son parti devait cette année atteindre trois objectifs : *« renforcer son influence, consolider l'unité de l'UDF et vaincre le scepticisme des Français » !*

Après avoir estimé que pour renforcer son influence, le CDS disposait de *« deux atouts : l'unité du mouvement et une ligne politique claire »*, M. Méhaignerie a insisté sur le fait que *« l'unité de l'UDF est le seul garant de la solidité de l'alliance de l'opposition républicaine »*. Faisant allusion aux dernières rencontres entre MM. Giscard d'Estaing et Chirac, il a rappelé qu'il avait désapprouvé *« des manifestations perçues comme des tentatives visant à rejeter une partie de l'opposition ou à isoler l'ancien premier ministre Raymond Barre ». « Je continuerai à désapprouver de telles manifestations »*, a-t-il ajouté. Il a annoncé qu'il avait écrit à M. Jean Lecanuet, président de l'UDF, pour proposer l'adoption par la confédération d'un « calendrier » d'*actions pour les cinq prochains* mois avec notamment la mise en place d'une commission de synthèse qui d'ici au mois de mai devrait être en mesure de présenter le programme de l'UDF. Une fois cette étape franchie, *« nous pourrons entamer des négociations sérieuses avec le RPR »*, dans la perspective des élections de 1986, a souligné M. Méhaignerie, qui s'est félicité que, jeudi matin 17 janvier, le bureau politique de l'UDF ait décidé d'approfondir dès maintenant sa réflexion sur l'immigration, la sécurité et l'éducation, de manière à pouvoir, sur ces sujets, trouver des positions communes aux différentes composantes.

M. Méhaignerie souhaite qu'un quatrième thème fasse l'objet d'une réflexion commune : la politique sociale. *« Il est temps*, a affirmé le député de l'Ille-et-Vilaine, *que l'opposition comble le vide concernant son projet social. »*

Cette dernière réflexion, selon lui, peut contribuer à *« vaincre le scepticisme des Français et entraîner l'adhésion du plus grand nombre »*. Dans ce but, le président du CDS demande à son parti de déterminer les *« engagements sociaux »* sur lesquels il se battra. *« Les mouvements de l'opposition, inquiets du déclin de la France, ont trop exclusivement mis l'accent sur les conditions du redressement et négligé de s'intéresser aux conséquences à terme de ce redressement, si bien que le Parti socialiste peut tenter de faire croire qu'il est le seul capable de maintenir un projet social »*, a-t-il expliqué. Il a ajouté : *« Il n'y a pas de réforme possible demain s'il n'y a pas d'adhésion populaire et celle-ci impose que nous nous engagions vis-à-vis des plus défavorisés. »* A ce propos, M. Adrien Zeller, député (UDF-CDS du Bas-Rhin) qui a récemment formulé, pour le CDS, un certain nombre de propositions pour lutter contre la « nouvelle pauvreté » a tenu à souligner que M. Mitterrand lors de son émission télévisée du 16 janvier a *« reconnu l'ampleur du problème »* et *« l'insuffisance des mesures partielles prises lors du débat budgétaire pour 1985 »*. Il s'est étonné que dans ces conditions le gouvernement *« n'agisse pas plus rapidement pour mettre en œuvre les idées de solidarité »*. Il a souhaité, au nom du CDS, qu'un « vrai » débat sur ce thème de la nouvelle pauvreté soit organisé par M. Fabius, lors de la prochaine session de printemps du Parlement.

Enfin, M. Méhaignerie a demandé aux élus du CDS de se *« distinguer »* par leur *« attitude de tolérance et d'ouverture »* et le *« refus de toute démagogie ». « Nous chercherons dans les prochains mois*, a-t-il affirmé, *à élargir les zones de consensus dans l'intérêt du pays »*. M. Méhaignerie a regretté, à ce propos, que le ton « modéré » employé par M. Mitterrand mercredi soir n'ait pas été *« plus souvent utilisé dans le passé ». « Cela aurait évité bien des crispations inutiles »* a-t-il jugé en soulignant toutefois *« les équivoques »* du discours présidentiel tant en ce qui concerne la Nouvelle-Calédonie que la réforme du mode de scrutin.

● *L'UDF contre la proportionnelle.* — M. Jean Lecanuet, président de l'UDF, a estimé jeudi 17 janvier, au terme de la réunion du bureau politique de son parti, que le changement du mode de scrutin, envisagé par le président de la République, constituait *« l'aveu que la gauche désunie n'est plus en mesure d'obtenir une majorité »* et *« une manœuvre pour tenter de freiner le rejet par l'opinion de la politique socialiste »*.

M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe parlementaire de l'UDF, qui considère que la proportionnelle est *« un facteur d'instabilité »* et qu'elle *« permet des manœuvres politiciennes »*, a déclaré jeudi à Tours que c'était *« peut-être la fin de la Ve République telle que nous l'avons connue depuis 1958 »*.

M. TOUBON (RPR) : « BAVARD ET PRÊCHEUR »

M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, a commenté les déclarations de M. Mitterrand au cours de son point de presse, jeudi 17 janvier, en déclarant : *« Les Français auront été déçus d'entendre un président de la République bavard, disert et prêcheur, un homme un peu déconcerté et déconcertant, ne maîtrisant pas totalement les affaires du pays. Aucune orientation nouvelle n'a été présentée pour donner de l'espoir et de la confiance. »*

A propos de la situation en Nouvelle-Calédonie, M. Toubon a estimé que le chef de l'Etat s'est contenté *« de transformer le plan Pisani en plan Mitterrand »*, ajoutant : *« Je crains qu'il n'accomplisse pas son devoir de président de tous les Français, puisqu'une majorité de Nouveaux-Calédoniens ne souhaitent pas l'indépendance et que, lui, cherche à la leur imposer. Le choix devrait correspondre à la réalité : ou bien l'indépendance pure et simple, car l'association n'est qu'une illusion, ou bien un statut rénové qui permettrait à tous les Calédoniens de s'entendre pour régler les problèmes du territoire dans le cadre de la République française. »*

M. Toubon a estimé que seraient justifiées des mesures de dissolution du FLNKS, *« mouvement insurrectionnel sorti de la légalité et qui constitue un défi au peuple français et au président de la République lui-même »*.

A propos des déclarations économiques du chef de l'Etat, le secrétaire général du RPR a noté *« un décalage entre une incroyable autosatisfaction et la réalité vécue chaque jour difficilement par les Français »*.

● *M. Michel Rocard pour « le silence et l'action »* — Dans une interview publiée vendredi 18 janvier par *les Dernières Nouvelles d'Alsace*, M. Michel Rocard estime que *« les hommes politiques ont besoin de deux vertus : le silence et l'action »*. A propos de sa propre réserve, M. Rocard observe : *« Celui qui occupe sans arrêt le devant de la scène de l'actualité finit par se fondre dans le tourbillon des évènements qui passent (...). J'ai choisi de ne parler que dans les quelques occasions où il me paraissait que je pouvais apporter quelque chose aux Français (...). Du coup, chaque fois que j'interviens, on parle de* « rentrée politique » (...). *Ces rentrées vont finir par être aussi nombreuses que les adieux à la scène des Compagnons de la Chanson... »*

La stratégie du repli

(Suite de la première page.)

De ce point de vue, la dimension présidentielle est importante. La Nouvelle-Calédonie peut lui permettre de la retrouver. Mais en la matière, les risques pris sont considérables. En premier lieu, parce que l'effet de surprise, et le salut dû au courage, peuvent rapidement se dissiper. Déjà, après son déplacement à Beyrouth, M. Mitterrand avait bénéficié d'une « embellie », qui n'eut guère de suite. En second lieu, et surtout, le voyage à Nouméa ne vaut que s'il débloque la situation. Le président ne peut se permettre de rentrer bredouille, après avoir engagé son crédit sur la relance, par ses propres soins, d'un processus d'autodétermination.

Enfin se profilent à l'horizon des élections cantonales dont les résultats peuvent créer un climat politique particulièrement difficile, aussi difficile qu'au lendemain des élections européennes.

La reconquête étant hypothétique, il convient donc de préparer le repli. Sur les hauteurs, s'entend, mais repli tout de même, à la fois institutionnel et politique.

Les critiques sur l'exercice monarchique du pouvoir ont d'autant mieux porté qu'elles gênent le chef de l'État dans la préparation de l'opinion à une lecture plus parlementaire de la Constitution. M. Mitterrand veut désormais accréditer l'idée — il avait commencé de le faire lors du débat sur le Synchrotron en Alsace, en rejetant la responsabilité du choix de Grenoble sur le gouvernement — que le président n'a pas tous les pouvoirs, qu'il évite de se mêler de tout et se contente *« des choix qui touchent aux intérêts généraux »* de la France.

Cette vision quasi arbitrale de la fonction présidentielle est évidemment la condition d'une cohabitation raisonnable avec d'autres majorités politiques que celle de 1981. « Qui voudra, viendra », a expliqué en substance M. Mitterrand, laissant ainsi grand ouvert le champ des possibilités. D'autant plus ouvert que la nouvelle loi électorale peut créer un certain désordre au Parlement, facilitant les « majorités d'idées » chères à M. Edgar Faure. La proportionnelle a pour avantage, aux yeux du chef de l'Etat, non seulement d'encourager les forces centrifuges dans le camp adverse, mais aussi d'aider l'extrême droite à s'affirmer électoralement.

Là réside tout le calcul de M. Mitterrand : mettre l'opposition en demeure de choisir entre cohabiter avec lui et gouverner avec l'extrême droite.

Comme souvent, l'habileté du chef de l'Etat sera, dans cette affaire, de transformer une contrainte en stratégie politique : appeler de ses vœux l'ouverture, envisager une recomposition de la majorité, certes ! Mais M. Mitterrand ne peut faire autrement.

Comme toujours, cette habileté ne va pas sans conviction : les *« valeurs »* sur lesquelles il envisage de recomposer une ou des majorités correspondent parfaitement à son credo : la République, la justice sociale, le refus du racisme.

J.-M. COLOMBANI.

MEMBRE DU BUREAU POLITIQUE DU PCF

M. Jean Colpin s'est donné la mort

M. Jean Colpin, membre du bureau politique du Parti communiste, s'est donné la mort, le jeudi 17 janvier, à son domicile, à Paris. Il était âgé de cinquante-six ans. M. Georges Marchais a adressé à la veuve de Jean Colpin, Mme Françoise Colpin, journaliste à *l'Humanité-Dimanche*, un message dans lequel il écrit notamment : *« Connaissant son courage, je mesure ce que devaient être les tourments qu'il subissait pour qu'il se soit résolu à un tel choix. Nous le savions atteint dans sa santé, mais nous n'avions pas deviné : Jean ne s'est jamais plaint. »* Le bureau politique du PCF a aussi adressé un message à Mme Colpin.

Jean Colpin a laissé à l'intention de Mme Colpin une lettre expliquant son geste. *L'Humanité* ne fait pas état, vendredi, de cette lettre dans laquelle, selon l'AFP, Jean Colpin *« récuse d'avance toute interprétation politique de son geste et donne son appui au secrétaire général du PCF »*, et qui se termine par l'exclamation : *« Vive le vingt-cinquième congrès ! »*.

Né le 26 avril 1928 à Jumilhac-le-Grand, en Dordogne, Jean Colpin avait passé sa jeunesse à Lille, où il avait travaillé dans les entreprises Kuhlmann, puis Massey-Fergusson. *Il avait épousé*, en 1951, Mme Françoise Bonvalet.

Ayant adhéré au Parti communiste en 1952, Jean Colpin dirige la section CGT de Massey-Ferguson, puis il entre, en 1956, au secrétariat de la fédération du Nord du PCF, où il est chargé de l'organisation. Il est élu, lors du dix-neuvième congrès, en février 1970, au comité central de son parti. Au congrès suivant, en décembre 1972, il devient membre du bureau politique, au sein duquel il est chargé des questions de la jeunesse. Deux ans plus tard, lors du vingt et unième congrès (octobre 1974), Jean Colpin est chargé du secteur « entreprises ».

Proche de M. Georges Marchais depuis l'époque où celui-ci dirigeait le secrétariat à l'organisation, Jean Colpin a pour mission de moderniser l'action du PCF dans les entreprises, de lui donner une dimension politique qui aille au-delà de l'intervention syndicale à travers la CGT. Jean Colpin se consacre personnellement au développement de l'influence du PCF en Lorraine, où la concurrence de la gauche non communiste, dans le sillage de la CFDT, est rude.

Inscrit à la cellule de l'usine Sacilor de Gandrange en 1975, Jean Colpin essuie un échec devant la conférence fédérale de la Moselle, en janvier 1976, où il défendait, à la veille du vingt-deuxième congrès, la position de la direction du parti sur la morale. Ce revers n'empêche pas son entrée, lors du congrès, au secrétariat du comité central, en même temps que M. Charles Fiterman.

Jean Colpin participe, en 1977, à la bataille qui oppose le PCF au PS sur l'actualisation du programme commun, particulièrement dans le débat sur les nationalisations. Dans la crise provoquée, au sein du PCF, par la rupture de l'union de la gauche et par la défaite de celle-ci aux élections législatives de mars 1978, Jean Colpin adopte une attitude plutôt libérale, favorable à l'ouverture d'une tribune de discussion, dans la presse du parti, sur les problèmes posés par la situation nouvelle. Il est confirmé, au vingt-troisième congrès, en mai 1979, dans ses fonctions, l'action dans les entreprises étant érigée en priorité pour le parti.

Les résultats obtenus, trois ans plus tard, ont été jugés insuffisants, et Jean Colpin, au vingt-quatrième congrès (février 1982), avait quitté le secrétariat, où il avait été remplacé par M. André Lajoinie. Il était chargé depuis lors, avec M. Jean Garcia, membre du comité central, de la sélection et de la formation des cadres du parti. Jean Colpin était père de trois enfants.

P. J.

Le PS dénonce le PC

Le bureau exécutif du PS a répondu, jeudi 17 janvier, au communiqué publié mardi 15 janvier par le bureau politique du PCF, qui accusait le PS de participer aux *« opérations menées contre le Parti et sa direction »* (*le Monde* du 17 janvier). Le bureau exécutif du PS affirme notamment : *« Libre à la direction du Parti communiste de chercher à résoudre ses difficultés en exhumant la vieille théorie du* « complot », *et ce, sur le dos des autres. Puisque le bureau politique du PC, dans sa déclaration, s'affirme attaché aux valeurs de l'*« honnêteté » *et de la* « fraternité », *qu'il s'en inspire pour respecter et la vérité et le Parti socialiste. Et qu'il se rappelle que l'outrance de langage n'a pas jusqu'ici bien servi sa cause. »*

LE REDÉCOUPAGE CANTONAL

Polémique dans l'Isère

De notre correspondant

Grenoble. — L'Isère s'apprête à vivre l'une de ses plus âpres campagnes électorales. L'intérêt des élections cantonales dépasse les limites départementales en raison de la personnalité du *« patron »* du conseil général de l'Isère, M. Louis Mermaz : la victoire ou l'échec du président de l'Assemblée nationale est un enjeu national. Le succès remporté par l'opposition aux élections municipales de 1983, qui a notamment conquis la ville de Grenoble, puis aux élections sénatoriales (qui lui ont donné quatre élus, dont trois sont membres de l'UDF et un du RPR) lui laisse espérer une nouvelle victoire lors du prochain scrutin cantonal.

L'objectif de l'opposition est de *« déstabiliser sur son propre terrain l'un des personnages-clés de l'Etat socialiste »*, comme le souligne un conseiller général RPR. Dans l'assemblée actuelle, qui compte 50 membres, la gauche dispose de 27 sièges (16 PS, 9 PC, 1 MRG et 1 apparenté), l'UDF et le RPR de 16 sièges et les non-inscrits de 7 sièges.

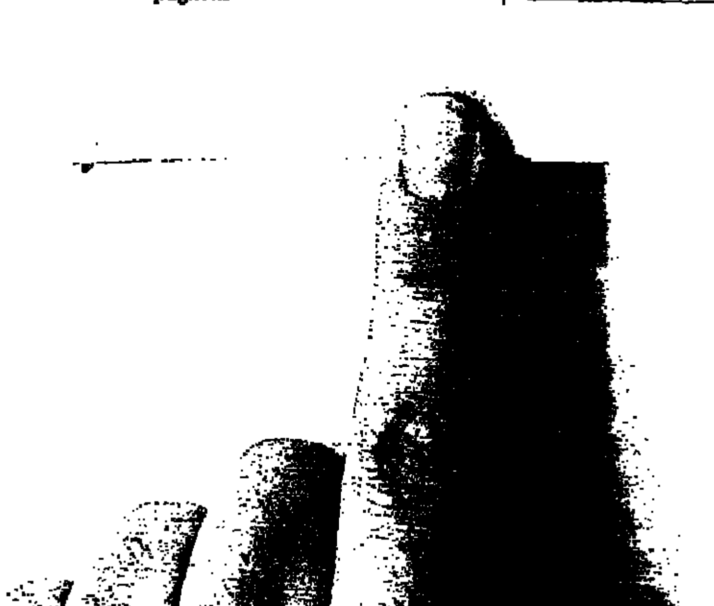
Depuis six mois, majorité et opposition s'affrontent sur l'opportunité d'un redécoupage des cantons dans l'Isère, qui porterait à 57 leur nombre. De nombreux éléments militent en faveur de ce remodelage dans un département géographiquement vaste et très divers, où cohabitent étroitement des régions de plaine et de montagne et qui compte neuf cent trente-six mille habitants, dont une agglomération de quatre cent mille personnes. D'autre part, l'Isère figure parmi les départements où l'écart de population entre cantons est les plus grand. Ainsi le canton de montagne de Clelles (mille deux cents habitants) est quarante-deux fois moins peuplé que celui de Sassenage, dans la banlieue grenobloise. Le commissaire de la République, M. Pensa, a donc proposé le redécoupage des six cantons les plus habités, et la prise en compte de la ville nouvelle de l'île d'Abeau, dont la population s'accroîtra fortement au cours des prochaines années.

Après la publication de la liste des nouveaux cantons et du remodelage de la carte cantonale, l'opposition s'est vivement élevée contre le *« charcutage »* opéré, *« ultime espoir pour sauver M. Mermaz »*, estime M. Jean-Jacques Guillemot, secrétaire fédéral du Parti républicain et l'un des adjoints du maire RPR de Grenoble, M. Alain Carignon. En révélant dans son édition du 6 janvier que le Conseil d'Etat avait émis un avis défavorable pour cinq des sept cantons proposés au remodelage, *le Dauphiné libéré* a brutalement redonné vigueur à la polémique. M. Didier Migaud, premier secrétaire de la fédération socialiste de l'Isère, qualifie celle-ci d'*« opération grossière et malhonnête, orchestrée conjointement par les partis de droite et le* Dauphiné libéré ».

CLAUDE FRANCILLON.

● *Redécoupage cantonal : 125 cantons supplémentaires.* — Présentant ses vœux à la presse, M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, a indiqué que le redécoupage cantonal aboutira à la création de 125 cantons supplémentaires au total, dont 108 en métropole et 17 dans les départements d'outre-mer. Une première liste de 51 cantons supplémentaires concernant 21 départements métropolitains a déjà été publiée au *Journal officiel* du 30 décembre (*le Monde* du 3 janvier). Le reste des redécoupages devrait être publié à la fin de ce mois.

● RECTIFICATIF. — A propos de la situation à RTL, dans nos éditions du 12 décembre, nous indiquions que M. Jean-Claude Héberlé avait été, avant 1981, membre de la commission presse du Parti socialiste. Il s'agissait d'une erreur. M. Héberlé n'a jamais été membre de cette commission ni même du Parti socialiste.



(Publicité)

POUR LE REGROUPEMENT DE TOUS LES FRANÇAIS DE GAUCHE

LA MÉMOIRE COURTE

LANCE UN PREMIER APPEL

NOUS sommes des femmes et des hommes qui appartenons à toutes les gauches françaises.

● **Nous n'avons qu'un objectif** : empêcher la droite de revenir, hautaine et revancharde, au pouvoir.

● **Nous n'avons qu'un moyen** : organiser un vaste mouvement d'opinion pour tous les Français de gauche, qu'ils soient adhérents d'un parti, d'un syndicat ou, comme la plupart d'entre nous, des citoyens de gauche, attachés à ses valeurs et convaincus que c'est sur elles que doit se fonder l'avenir de leur pays.

● **Nous n'avons qu'une stratégie** : permettre à François Mitterrand, président de la République, de continuer l'œuvre entreprise : moderniser le pays pour une plus grande justice sociale et la sécurité de tous dans le respect de la démocratie et des libertés.

● **Nous n'avons qu'un adversaire** : la droite, dont nous connaissons les méthodes et les vœux : laisser les plus forts écraser les plus faibles, briser dans tous les domaines (le droit du travail, la santé, l'école) les protections et les garanties qui assurent un minimum de sécurité aux plus démunis, étouffer l'Etat pour le plus grand profit des puissances d'argent. Contre cet adversaire qui se dispute déjà le pouvoir avant de l'avoir reconquis, nous voulons maintenir le principe de l'égalité des chances entre les citoyens. Nous refusons que notre pays soit régi par la loi de la jungle rebaptisée libéralisme.

● **Nous n'avons qu'un handicap** : la passivité, le découragement, l'abstention des Français de gauche.

Et c'est pourquoi nous lançons ce premier appel au

REGROUPEMENT DE TOUS LES FRANÇAIS DE GAUCHE

● **Il est urgent de se retrouver**

– **L'échéance électorale de 1986, décisive, se prépare dès maintenant.** A peine quatre cents jours nous en séparent et dans quarante jours il y a déjà les élections cantonales.

– **La droite pratique partout la politique du pire** : à propos de la Nouvelle-Calédonie, nous avons entendu des slogans sinistres qui rappelaient le temps tragique de la guerre d'Algérie. Hier la droite s'est servie des événements d'Alger pour prendre le pouvoir à Paris dans les pires conditions. Puis elle a cyniquement sacrifié les pieds-noirs et «perdu» l'Algérie. Aujourd'hui elle veut cyniquement utiliser les drames de Nouméa pour affaiblir le gouvernement sans se soucier des intérêts des Calédoniens et de ceux de la France.

– Dans le domaine économique, alors que sur le front de l'inflation et de l'investissement, sur le terrain de la modernisation, les choix de la gauche portent leurs fruits, la droite favorise l'attentisme de certains patrons qui se disent : licencions sous la gauche pour lui faire porter le poids du chômage.

● **Il faut déjouer tous ces calculs** en organisant pour l'emporter en 1986

LE REGROUPEMENT DE TOUS LES FRANÇAIS DE GAUCHE

● **Il est urgent de montrer notre volonté**

– Car il y a ceux, à gauche, qui quittent le navire pour les petits et faux calculs de leur boutique.

– Car il y a ceux, à gauche, qui ont des stratégies pour l'après-1986.

– Car il y a ceux, à gauche, qui se voient déjà candidats en 1988.

– Car il y a ceux, à gauche, dont le métier est de donner des leçons de grande politique ou de morale, la main sur le cœur et les pieds au chaud.

– Car il y a ceux, à gauche, qui sont les pleurnicheurs professionnels et les mouches du coche.

A tous ceux-là qui se lamentent, calculent, ironisent, regrettent ceci ou cela, nous disons – comme Françoise Sagan – «Bon repentir, messieurs!». Mais nous, nous restons sur le navire et voulons poursuivre le voyage, et c'est pourquoi nous lançons ce premier appel

AU REGROUPEMENT DE TOUS LES FRANÇAIS DE GAUCHE

Conscients de cette exigence, nous avons formé, il y a près d'un an

LA MÉMOIRE COURTE

Rejoignez-nous

● **La question est simple** : voulez-vous revoir Giscard, Barre, Chirac, Peyrefitte, Poniatowski aux affaires ?

La droite, c'est cela, et c'est aussi Le Pen et la liquidation de tous les acquis de la gauche depuis des décennies.

D'ici à 1986, la Mémoire courte lancera d'autres appels au regroupement.

● **Nous, nous sommes fiers de notre victoire en 1981, un grand moment d'espérance,** comme nous sommes fiers de ce qui a déjà été fait depuis 1981.

Nous sommes fiers d'avoir pu éviter les conséquences les plus catastrophiques de la crise.

Nous ne voulons pas d'un Monsieur «Thatcher» qui réserverait aux travailleurs français le sort des mineurs britanniques.

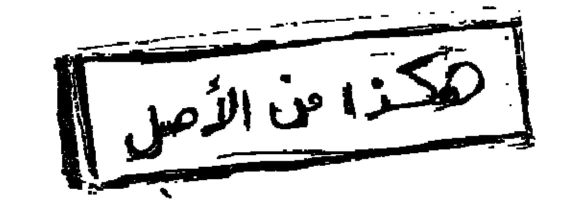
NOUS VOULONS QUE LA GAUCHE GOUVERNE
parce que, en dépit des obstacles et des difficultés,
ELLE FAIT MIEUX QUE LA DROITE

Alors, battons-nous.

SOYONS LE RENDEZ-VOUS DE TOUS LES FRANÇAIS DE GAUCHE

La Mémoire courte
(Association loi 1901)
B.P. 433, 75233 PARIS Cedex 5.

Adhérez à « LA MÉMOIRE COURTE ».
Achetez son premier cahier Nos raisons d'être *: 25 F.*
Abonnez-vous à son bulletin : 50 F pour dix numéros par an. Abonnement de soutien à partir de 100 F.
Chèque postal ou bancaire à l'ordre de « LA MÉMOIRE COURTE ».



Le Monde

société

UNE PREMIÈRE MONDIALE A MARSEILLE

Des chirurgiens réussissent une greffe totale du fémur

Hier encore, on l'aurait amputé, ou plus précisément on aurait enlevé la totalité de sa jambe en la désarticulant au niveau de la hanche. Il y a dix jours, M. X, cinquante sept ans, *qui était atteint d'une tumeur* (ou chondrosarcome) du tiers moyen du fémur, a bien subi une ablation totale de l'os malade, *le plus long* que contienne l'organisme humain, celui duquel est exigé le travail le plus intense. Mais les professeurs André Trifaud et Dominique Poitout se sont lancés ensuite, à la clinique orthopédique de l'hôpital de la Conception à Marseille, dans un extraordinaire travail de reconstruction.

Ils ont placé au sein des masses musculaires et vasculaires de la cuisse, d'abord une prothèse totale de hanche, ensuite une prothèse de genou, et enfin un fémur entier qu'ils avaient prélevé quelques jours *auparavant sur un mourant en coma* dépassé et qui avait été congelé dans la banque d'os de Marseille. Les *suites de l'intervention* – qui a duré sept heures – ont été remarquables de simplicité, et l'opéré pourra marcher sur sa nouvelle jambe dans une semaine.

Habituellement, les tissus et les organes d'un individu sont rejetés par les organismes étrangers auxquels *on s'efforce de les greffer*, ce qui explique l'importance des traitements dits immuno-dépresseurs qui accompagnent les greffe de rein ou de cœur et qui visent à juguler cette réaction de rejet.

Mais il se trouve que le tissu osseux *n'est pas « antigénique »*, c'est-à-dire que la charpente qui le compose est perçue par le receveur de la greffe comme un *corps inerte*, que ses propres cellules vont coloniser. Au bout de quelques années, il n'éxiste plus aucune différence biologique permettant de distinguer une greffe osseuse prélevée sur l'individu lui-même (par exemple, un *morceau de sa crête iliaque*) d'une homogreffe provenant d'un autre sujet donneur. La même observation a été faite pour les cellules des cartilages, *elles aussi parfaitement tolérées.*

Cette particularité, connue depuis peu, explique le développement considérable qu'a pris sous l'impulsion du professeur Poitout, la banque d'os de Marseille, la plus importante de France, *qui se trouve dans* le centre de transfusion sanguine et qui recourt à la cryopréservation, les tissus prélevés étant congelés à moins 196 degrés dans de l'azote liquide. A l'heure actuelle, cette banque envoie des os cryopréservés par avion ou par le TGV un peu partout en France, dans les services de chirurgie qui en ont besoin.

La fréquence *sans* cesse accrue des accidents de la route entraînant d'énormes délabrements osseux, et le fait que, d'autre part, des substances chimiques *remarquablement* actives et spécifiques ont permis depuis cinq ans de transformer le pronostic des cancers des os, hier encore mortels à 80 %, ont multiplier les occasions de tenter des substitutions osseuses afin d'éviter toute amputation.

Mais jamais encore une intervention de l'envergure de celle réalisée à Marseille n'avait été tentée. Sa réussite donne une idée du niveau de perfectionnement *atteint par* l'orthopédie d'avant-garde, capable de combiner toutes les ressources de *l'immunologie, de la cryobiologie,* de la mécanique (pour les articulations entièrement artificielles) et de *la technique chirurgicale*, afin d'éviter, en cancérologie et en traumatologie notamment, des amputations hier encore inéluctables.

Dr E.-L.

Le virus du SIDA totalement identifié

(Suite de la première page.)

La connaissance de la structure de ce gène devrait autoriser la synthèse en laboratoires de peptides qui permettraient la fabrication d'un vaccin, d'une part, *et de tests très précis de* diagnostic, de l'autre.

Le virus du LAV appartiendrait, selon les pastoriens (2), à un nouveau groupe *entièrement original de* rétrovirus plus proche des agents de certaines maladies infectieuses frappant les animaux (le virus de l'anémie du cheval, les lentivirus – ou Visna – atteignant les moutons, les chèvres et les bœufs), que du groupe des HTLV.

Dès lors, il se confirme que l'équipe pastorienne avait vu juste et *il ne paraît plus justifié d'appeler* « HTLV III » le virus du SIDA, auquel une commission de classification, qui devrait se réunir prochainement, donnera son véritable nom, LAV vraisemblablement.

Il ne s'agit pas là d'une simple querelle sémantique, car, l'antériorité des travaux pastoriens n'étant plus niée par personne dans les milieux scientifiques, un problème de brevets va se poser tant pour les tests diagnostiques, qui seront diffusés dans *le monde à des millions d'exemplaires*, que pour le vaccin qui pourrait être mis au point. Ce vaccin représente *la seule* protection possible pour une maladie qui ne connaît aucune thérapeutique efficace et qui est, à ce jour, mortelle à 100 %.

L'équipe du professeur Gallo semble *avoir*, de son côté, *réussi* elle aussi à identifier la séquence génétique du virus qu'elle nomme toujours *HTLV III. Ce travail paraîtra dans la* revue *Nature*, du 24 janvier. A trois jours près, les pastoriens gardent leur avance dans une course dont l'enjeu commercial est certain, mais qui *importe surtout par ses enjeux* scientifiques et humains...

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(2) *L'équipe comprend Simon* Wain-Hobson, unité de recombinaison et expression génétique (INSERM U 153, CNRS LA 271) ; Pierre Sonigo, unité de recombinaison et expression génétique (INSERM U 136, CNRS LA 271) : Olivier Danos, unité des virus oncogènes (CNRS LA 70) ; Stewart Cole, groupement de génie génétique et Marc Alizon, unité d'oncologie virale (CNRS LA 147).

UN COMMUNISTE A BUCHENWALD

Le tribunal de Versailles a estimé que M. Laurent Wetzel n'a pas diffamé Marcel Paul

En écrivant le 27 octobre 1983 dans le journal local *le Courrier des Yvelines* : *« Déporté à Buchenwald, Marcel Paul entra à la direction interne du camp. Il disposa alors du sort – c'est-à-dire de la vie et de la mort – de nombreux camarades. Dans ses fonctions, il tint compte essentiellement des intérêts de son parti »* (le Parti communiste), M. Laurent Wetzel, conseiller municipal CDS de Sartrouville, ne s'est pas rendu coupable du délit de diffamation envers la mémoire d'un mort que lui reprochait l'Association Buchenwald-Dora, ainsi que la Fédération nationale des déportés, internés, résistants et patriotes (FNDIRP) (*le Monde* du 22 décembre).

C'est ce qu'a jugé, jeudi 17 janvier, la cinquième chambre du tribunal de Versailles au terme d'une minutieuse motivation dont assurément M. Wetzel a *tout* lieu d'être satisfait. Il se voit, en effet, décerner un éclatant brevet d'honnêteté intellectuelle qui lui vaut cette relaxe au bénéfice de la bonne foi. De plus, il *lui est accordé que son propos ne saurait* constituer une attaque contre la Résistance en général, ce que soutenaient ses adversaires, mais qu'il visait seulement un résistant.

Le refus de juger l'histoire

Des longs attendus du tribunal de Versailles que présidait Mme Quarcy-Jacquemet, la première partie est une analyse des *éléments* de nature à constituer la diffamation telle qu'elle est définie par la loi sur la presse. Le jugement constate ainsi que l'écrit reproché à M. Wetzel contient bien *« l'allégation ou l'imputation de faits déterminés »*, que ces faits *sont* bien de nature *« à porter atteinte »* à l'honneur et à la considération, qu'il vise bien *« une personne déterminée »*. C'est donc sur le chapitre de *« l'intention coupable »* que les magistrats ont trouvé motif à relaxe.

M. Wetzel *soutenait, en effet,* que ce qu'il avait écrit au sujet de Marcel Paul était le résultat d'un travail sérieux, de recherches approfondies et de la lecture de nombreux livres ou témoignages émanant d'anciens *déportés* à Buchenwald. Il *rappelait* aussi que, dès 1946, c'est-à-dire de son vivant, Marcel Paul avait été l'objet d'attaques *semblables* sans éprouver la nécessité d'en poursuivre les auteurs en justice.

A ce propos, le jugement relève qu'une autre attaque dans *« un article bien plus virulent que le sien avait été portée quelques jours avant le procès dans le journal* Ouest-France *par M. Pierre-Henri Teitgen, ancien garde des sceaux, au lendemain de la Libération »*.

Cependant, les adversaires du conseiller municipal de Sartrouville lui faisaient grief d'avoir fondé ses affirmations uniquement sur les déclarations d'adversaires de Marcel Paul, sans dire *que* beaucoup d'autres anciens déportés tenaient celui-ci pour un homme bon, un patriote *incontestable qui avait pris* des risques pour organiser à Buchenwald une résistance intérieure à l'ordre SS et constituer un comité des intérêts français avec le colonel Frédéric-Henri Manhès.

C'est à partir de là que le tribunal de Versailles livre sa propre version de l'affaire pour en venir à *la* raison qui fonde toute sa décision : la liberté d'opinion.

« Le juge, rappelle-t-il, *n'a ni qualité ni compétence pur juger l'histoire. Il n'a pas reçu mission de décider comment doit être présenté ou caractérisé tel ou tel épisode de l'histoire nationale ou mondiale. La justice a d'ailleurs le devoir de refuser sa caution à telle ou telle présentation d'événements historiques. »*

L'indispensable droit de critique

Il va encore plus loin : *« L'historien*, dit-il, *n'est pas tenu au conformisme, rien ne lui interdit de faire de l'histoire même engagée, à condition de ne pas utiliser, de mauvaise foi, les documents sur lesquels il a travaillé en les déformant ou en les tronquant. La liberté de l'historien doit donc s'accompagner de l'honnêteté intellectuelle, ce qui n'exclut pas, au demeurant, un jugement de valeur »*.

M. Wetzel a-t-il rempli ces conditions ? La réponse est affirmative. Pourquoi ? Parce qu' *« il semble bien qu'à Buchenwald un clivage ait existé entre déportés : ceux pour qui Marcel Paul était un résistant courageux, digne d'admiration, qui avait fait tout son possible pour sauver le maximum de Français, et les autres qui voyaient en lui plus un homme de parti redouté qu'un résistant et éprouvaient envers lui des sentiments très critiques, voire d'hostilité caractérisée »*.

Ainsi, *« deux versions des faits s'affrontent que l'histoire jugera, la seconde thèse, tout comme la première, étant soutenue par des hommes d'horizons politiques différents »*.

Que M. Wetzel *« en raison de sa formation et de ses propres convictions »* ait été amené à accorder plus de crédit aux adversaires de Marcel Paul qu'à ses partisans, le jugement en convient. Mais, ajoute-t-il, il faut lui *donner* acte que les témoignages qu'il a privilégiés *« existent bien et ne sortent pas de son imagination »*.

Pourtant, M. Wetzel, puisque le jugement se réfère au devoir de l'historien, n'aurait-il pas dû, *dans* son article du *Courrier des Yvelines*, rappeler que Marcel Paul avait aussi des partisans et donner un aperçu de leurs raisons? Le jugement distingue ici entre un livre d'historien et ce qu'il appelle *« un article critique »*.

« Si Laurent Wetzel, explique-t-il, *avait écrit un ouvrage sur Marcel Paul, il n'aurait pas été honnête, de sa part, de ne pas faire état des témoignages en faveur de celui-ci, tout en développant à loisir son point de vue. Mais dans le cadre restreint très limité d'un article critique qui se veut une réponse négative à une invitation qui lui avait été faite par les amis du défunt de participer à l'inauguration d'une rue portant son nom, cela se conçoit et ne peut être taxé de malhonnêteté. »*

Ainsi, pour le tribunal, condamner M. Wetzel *« équivaudrait à dire qu'il existe en France une thèse officielle de l'histoire »*. Et il conclut : *« La France s'honore d'être un pays démocratique où la liberté d'expression, surtout lorsqu'elle repose sur une recherche historique, doit pouvoir jouer sans contrainte »* ; et *« la critique est indispensable à la liberté de penser dans une démocratie véritable »*. Dans ces conditions, l'élément de mauvaise foi présumée par la loi sur la presse se trouve *« détruit par un motif légitime, à savoir la liberté d'information, la liberté d'opinion et la liberté de critique de l'historien »*.

L'association Buchenwald-Dora ainsi que la FNDIRP sont donc déboutées et condamnées aux dépens. La première, que M. Wetzel entendait de surcroît faire condamner pour procédure abusive, n'aura pourtant pas à subir cette humiliation suprême : il est jugé qu'elle n'a pas agi avec *« une légèreté blâmable »*. Ce sera pour elle le seul lot de consolation.

J.-M. Th.

Bonne foi

Le jugement du tribunal de *Versailles appelle deux observations.*

La première porte sur son argument principal. *Il consiste à définir* les obligations de l'historien et, en même temps, à lui reconnaître un droit au non-conformisme. Mais on note qu'il établit une distinction entre *l'ouvrage historique et ce qu'il* appelle un *« article critique »*.

Si M. Wetzel avait voulu écrire un livre sur Marcel Paul, il aurait *été, tout en restant libre de ses* appréciations et de son opinion personnelle, dans l'obligation de faire *état de tous les témoignages* ou documents visant la personnalité sujet de son étude. *Il s'en trouve dispensé dès lors* qu'il se bornait à *publier* un article. Il suffit, pour qu'il soit *déclaré* de bonne foi, que sa critique soit fondée sur des témoignages ou documents de nature à étayer sa thèse, dès lors que *ceux-ci n'ont pas été déformés* ou tronqués. Il peut, dans ce cas, ignorer les avis ou pièces contraires. *C'est lui consentir une* liberté qui, s'agissant de la presse, est généralement refusée aux journalistes par la jurisprudence *en matière de diffamation.*

La seconde observation tient à la partie du jugement proclamant le refus d'*« une thèse officielle de l'histoire »*. Le tribunal de Versailles a bien compris qu'il eût été imprudent, pour ne pas dire impudent, de sa *part d'exprimer* un avis sur les réalités de la vie concentrationnaire à Buchenwald. *Il s'en est donc bien gardé*, se limitant à constater que Marcel Paul a suscité des avis divergents de *la part* de ses anciens compagnons. Dès lors, il lui paraît que faire litière des témoignages défavorables à l'ancien ministre communiste ou les tenir pour infondés ou non avenus reviendrait à officialiser les opinions opposées.

En ce sens, le jugement de Versailles, rendu par des magistrats *nés il y a quarante ans* ou moins, reflète assez bien les sentiments d'une génération qui se méfie, de plus en plus, des versions d'une Résistance idéalisée, et accueille volontiers les offres de retouche à des tableaux trop *manichéens ou à des portraits* trop sulpiciens.

L'affaire Barbie, en ravivant les circonstances de l'arrestation de *Jean Moulin, l'avait déjà* montré et risque de le montrer encore. *Ce n'est pas* fondamentalement malsain à la condition que *le souci de la vérité historique*, qui ne saurait assurément être en quoi que ce soit *« officielle » ne facilite pas* un travestissement de la simple vérité.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

POINT DE VUE

LE COLLOQUE « GÉNÉTIQUE, PROCRÉATION ET DROIT » A PARIS

Quel progrès ? Quelle éthique ?

par le professeur JACQUES TESTART (*)

Les travaux du congrès « Génétique, procréation et droit » *ont lieu depuis ce vendredi matin* 18 janvier à Paris, sous l'égide et en présence des trois ministres de la justice, de la *recherche* et de la santé (*le Monde* du 18 janvier).

Le professeur Jacques Testart, biologiste, père du premier bébé-éprouvette français, *fait le point* des enjeux éthiques et techniques des méthodes disponibles – ou prévisibles – de procréation *artificielle* ou de *manipulations* de génome.

La discussion va bon train autour des problèmes posés par les nouvelles méthodes de procréation humaine. Tant mieux. Comme on pouvait s'y attendre, la *période est à la confrontation* non seulement des convictions personnelles mais aussi des points de vue professionnels : c'est l'heure où *s'expriment le médecin,* le juriste, le sociologue, le psychanalyste ou le jésuite. Chacun avec son système théorique qui gène un *peu* pour bien entendre le voisin ; c'est l'heure difficile du début d'une réflexion dont il aurait été naïf d'attendre immédiatement des *lumières* définitives. Une réflexion qui doit mûrir en s'élargissant, puisqu'elle nous concerne tous, et qui ne devra plus s'arrêter puisque *la capacité technologique, en pleine* évolution, exerce une pression permanente sur la définition éthique.

A l'occasion du colloque « Génétique, procréation et droit », il s'agit surtout de savoir *s'il y a lieu ou non* de faire des lois pour l'application de certains progrès scientifiques au domaine de la reproduction et de la *génétique*. N'ayant *aucune compétence* juridique, je dirai seulement qu'il existe au moins un point (et peut-être un seul) sur lequel une *législation s'impose : celui qui* concerne la conservation par le froid des gamètes et œufs humains, car il faut bien en limiter la durée et *déterminer le devenir* de ces cellules et de ces œufs dans le cas où la situation des donneurs se modifie de façon imprévisible.

Le choix du sexe

Pour le reste, certaines de nos préoccupations paraissent *extérieures à celles qui animent les différents* comités et colloques. On s'interroge sur le bien-fondé moral du recours à certaines innovations mais jamais sur le bien-être qui est supposé en résulter. Force est de constater que le bien-être ne se *mesure pas, comme on le fait trop* souvent, à l'énumération des moyens capables de résoudre des problèmes, mais plutôt à l'étendue des *problèmes non résolus, c'est-à-dire à* l'importance des demandes qui ne rencontrent pas de réponse. Or les demandes augmentent au moins aussi vite que les moyens inventés pour les satisfaire. Dès qu'on a été capable de faire naître un enfant par *fécondation in vitro, on nous a interrogés* sur la possibilité du choix du sexe ; comment ne pas deviner que, aussitôt que cela sera possible, la *détresse des couples* qui *désirent* un garçon plutôt qu'une fille sera aussi grande que l'est aujourd'hui celle des couples *stériles ? Et que,* sans transition, d'autres exigences seront formulées qui n'appartiendront déjà plus à la « médecine de confort ».

Il faut souligner le besoin croissant de dépendance des individus par rapport à toutes les technologies et, en particulier, par rapport à celles qui touchent à l'entretien de leur corps et à sa disparition. On se reproduit aussi pour ne pas mourir complètement, et, si on fait cela à deux, c'est surtout parce *qu'on* ne sait pas le faire seul. La menace du clonage est contenu dans cette angoisse et dans cet orgueil ; quel individu ne serait pas pour le moins intéressé si on *savait recréer un autre lui-même qu'il* aiderait à grandir, à travers des chemins différents ?

Nous en sommes encore réduits à une association avec l'autre pour reproduire quelque chose de nous-même. *Mais on oublie que l'enfant* n'est pas réellement celui d'un homme et d'une femme : il est, en réalité, celui produit par le mariage de *tel ovule* avec tel spermatozoïde et n'est devenu unique qu'au moment de cette rencontre.

Ceux qui pratiquent l'insémination artificielle avec donneur s'étonnent *de la ressemblance des enfants* avec leur père adoptif, prouvant que, si la génétique est d'une grande efficacité scientifique, elle est à peu près dépourvue de valeur sociale pour l'espèce humaine.

L'ère de l'asepsie sexuelle

Ainsi, nous subissons à la fois une fascination génétique, en grande partie illusoire, et une fascination technologique, souvent sujette à déception. Le problème des mères porteuses peut être aussi compris sous ce double aspect. Il est une solution « moderne » à une exigence historique qui trouvait autrement ses propres solutions. *Comme le recours* à une servante chez les Juifs, de même que la stérilité masculine se résolvait chez les Grecs par l'intervention d'un esclave. Techniquement, le progrès est *dérisoire* : il consiste à recueillir le sperme dans un bocal pour l'injecter ensuite dans le vagin ; on peut imaginer que, si une telle technologie « de pointe » n'avait pas été encore inventée, c'est qu'elle n'était pas utile, et il revient à *notre époque précautionneuse* d'ouvrir l'ère irrémédiable de l'asepsie sexuelle.

Mais c'est justement là que se heurtent les consciences. Quand les *lesbiennes américaines créent leur* propre système d'approvisionnement en sperme qui leur permet de s'auto-inséminer, elles gardent à la fois leur responsabilité, *l'initiative et le pouvoir.* Dès que d'autres font appel à l'institution, au corps médical ou à des officines diverses, pour parvenir *à des buts analogues*, la *manœuvre* prend un tour qui concerne toute la société.

Deux autres points nous paraissent devoir être considérés comme *étant de nature éthique.* Au moment où on sait mieux lutter contre la stérilité, on observe que la proportion des individus *stériles* est en augmentation. *Plutôt que d'accepter cette* situation comme une fatalité et d'inventer des remèdes coûteux et pas toujours efficaces, il conviendrait *de développer la lutte contre* ces causes de stérilité par une prophylaxie des maladies sexuellement transmissibles. Enfin, il paraît difficilement admissible que les couples stériles ne disposent d'aucune information vérifiable quant à l'aptitude de tel ou tel centre spécialisé à *résoudre* leur problème, si on sait que cette aptitude est largement différente d'un centre à un autre, au moins en ce qui concerne la fécondation *in vitro*. Il nous semble que les règles élémentaires d'une société moderne devraient prévoir que les *consommateurs des « techniques de pointe »* aient accès à cette information, laquelle pourrait être recensée et délivrée par un office national.

La réflexion actuellement engagée *ne devrait pas se limiter* à la légitimité ou à la moralité qui s'attache aux nouvelles méthodes de procréation. *Elle peut être l'occasion unique de penser le rapport du mieux-être au* progrès technologique, celui de l'individu à la procréation, du médecin au patient, *du biologiste* à la recherche, et de l'institution à l'information du public.

(*) Directeur de recherches à l'INSERM, hôpital Béclère à Clamart.

Le redoux en France et les conséquences du froid

Après une ultime offensive qui a encore fait sept morts en France au cours de la journée de jeudi 17 janvier, le froid enfin recule. Mais paradoxalement les conséquences de ce redoux sont aussi perturbantes que les très basses températures de ces derniers jours. Tombant sur un sol profondément gelé, les précipitations se transforment en glace.

Routes et rues transformées en patinoires, les départements de l'Ouest, de la vallée du Rhône, du Val de Loire et du Bassin parisien sont à demi paralysés. Ravitaillement interrompu, poids lourds dans les fossés, ramassage scolaire paralysé : tel est le tableau de la France après le froid.

En Mayenne, par exemple, plusieurs dizaines d'écoliers stoppés en pleine campagne par le verglas qui immobilisait leur bus ont été recueillis pour la nuit par une fermière. Un peu partout les établissements sont fermés, et les gamins, ravis, restent à la maison.

M. Auroux, secrétaire d'Etat aux transports, s'est efforcé de rassurer les routiers en leur indiquant que les barrières de dégel n'affecteront que le réseau secondaire et que 25 000 kilomètres de routes nationales et d'autoroutes resteront ouverts au trafic.

Conséquence du gel de ces jours derniers, les stations de sports d'hiver se plaignent d'une chute brutale de la fréquentation, car les skieurs n'ont pas osé prendre la route. Quant aux matches du championnat de France de football de première division, ils sont reportés.

Dix mille foyers parisiens (dans le quartier de la Bastille cette fois) privés de courant pendant une nuit en raison de la surcharge momentanée du réseau, dix mille Stéphanois sont privés de gaz à la suite de la rupture d'une grosse canalisation due à un affaissement de terrain travaillé par le gel. Les animaux souffrent et meurent. Partout, sur les étangs du Midi comme dans les campagne du Centre, les chasseurs et amis de la nature assistent à une véritable catastrophe écologique. Privés de nourriture depuis deux semaines par le gel et la neige, les oiseaux, les passereaux, les perdreaux et même les rapaces pourtant résistants meurent par dizaine de milliers.

Enfin, conséquences plus lointaines, les responsables publics et professionnels commencent à s'interroger sur la résistance des ouvrages d'art au grand froid, sur la qualité des combustibles disponibles sur le marché français et sur l'équipement électrique du pays. Problème général : doit-on s'équiper à grand frais pour faire face à un événement qui ne revient que tous les 20 à 30 ans ?

M. A.-R.

SUR LA LIGNE B DU RER

Le corporatisme aussi gèle le trafic

Le réseau express régional (RER) de la RATP a été mis à mal par la période de froid intense que connaît la région parisienne. Sur la ligne A (Saint-Germain-en-Laye - Paris-Boissy-Saint-Léger et Marne-la-Vallée), ce sont les motrices qui ont souffert des rigueurs de la température. Des systèmes de fermeture des portes ont gelé. La neige pulvérulente a pénétré dans les moteurs provoquant des courts-circuits. Grâce à des réparations effectuées par des équipes de nuit, la situation est redevenue à peu près normale sur la ligne A, compte tenu des difficultés chroniques que celle-ci connaît depuis plusieurs mois (*le Monde* du 12 décembre 1984).

En revanche, le trafic n'est toujours pas pleinement assuré sur la ligne B du RER (aéroport Charles-de-Gaulle-Paris-Robinson et Saint-Rémy-lès-Chevreuse). Il s'agit d'une ligne qui emprunte successivement les réseaux ferrés SNCF et RATP qui ont été connectés. De Roissy à la gare du Nord, les trains circulent sur le réseau SNCF ; ensuite, ils plongent dans le réseau souterrain RATP.

Des incidents mécaniques ont paralysé les trains « bleu-blanc-rouge » de type MI 79 conçus pour l'interconnexion, mais plus sophistiqués et très sensibles au froid. L'électronique et le gel ne font pas bon ménage.

Au vu de ces perturbations du trafic, la RATP et la SNCF ont décidé de suspendre *sine die* l'interconnexion. La Régie a sorti un vieux matériel plus robuste de ses réserves et l'a mis en ligne entre Saint-Rémy et la gare du Nord. La Société nationale a mis en service des modèles anciens entre la gare du Nord et Roissy. L'usager s'est donc vu contraint à une correspondance à la gare du Nord.

Il existe une autre raison à la suspension de l'interconnexion et donc au dérèglement du trafic sur la ligne B. Poussés par une logique corporatiste, les syndicats des conducteurs ont imposé que le personnel de la RATP pilote les rames sur le réseau RATP et que les cheminots les conduisent sur le réseau SNCF. Le respect de ce partage des compétences implique un changement de conducteur à la gare du Nord. Ce changement est devenu impossible à assurer avec l'accumulation des retards pendant la période de gel.

La rationalité économique et le service public voudraient que soit mis fin à ce système passéiste qui annule les efforts des deux sociétés nationales pour travailler ensemble à la satisfaction du besoin de transports dans la mégalopole parisienne.

AL. F.

Une chape de pollution sur la Ruhr

(De notre correspondant.)

Bonn. – Interdiction pour les voitures de circuler entre 6 h et 10 h le matin, ainsi qu'entre 15 et 20 h ; fermeture des écoles jusqu'à lundi dans les localités les plus atteintes ; mise en état d'alerte des établissements hospitaliers ; interdiction enfin pour les entreprises d'utiliser des combustibles à trop haute teneur en soufre : pour la première fois en RFA, l'alerte au smog a été déclenchée jeudi soir dans tout l'ouest de la Ruhr.

Le smog, qui avait provoqué plus de quatre mille morts à Londres en 1952, est dû à une brusque élévation de la pollution de l'air. Toute la RFA se trouve placée actuellement sur la ligne de partage entre le froid glacial de ces dernières semaines et une vague d'air chaud venue de l'Italie. Plus lourde, cette couche d'air chaud empêche toute circulation de l'air froid, provoquant une concentration sur place de tous les rejets polluants : dioxyde de soufre, oxyde d'azote, monoxyde de carbone, poussières, etc. L'atmosphère se change rapidement, prenant l'aspect d'un brouillard sale, et devient irrespirable. De nombreuses personnes, notamment âgées, courent le risque de graves problèmes de santé.

Dès que l'alerte numéro deux a été déclenchée dans la Ruhr, jeudi soir, la première chaîne de télévision allemande a immédiatement modifié son programme pour diffuser un téléfilm sur une alerte au smog, afin de faire prendre conscience à l'opinion publique de la gravité du problème. L'alerte numéro un avait été déclenchée dans cette région au cours de la nuit de mercredi à jeudi, mais les appels adressés à la population pour laisser les voitures à la maison et emprunter les services publics pour ses déplacements avaient été peu écoutés.

En fin de journée, les concentrations, qui atteignaient dans tout l'ouest de la Ruhr les taux maximums tolérables (1,2 mg de dioxyde de soufre par centimètre cube, 1 mg d'oxyde d'azote), ont obligé les autorités sanitaires à adopter les mesures d'urgence prévues dans ce cas. Ces mesures avaient été renforcées en décembre 1984. Vendredi 18 janvier, la situation restait également préoccupante dans de nombreuses autres régions allemandes, notamment dans le bassin rhénan, autour des villes de Düsseldorf et de Cologne, mais également dans la Hesse.

HENRI DE BRESSON.

SCIENCES

UN SÉNATEUR AMÉRICAIN DANS LA NAVETTE SPATIALE

Le sénateur américain Jake Garn (Républicain), fera partie de l'équipage de la navette spatiale Challenger, dont le lancement reste officiellement prévu pour le 20 février prochain. Il sera, avec le Français Patrick Baudry, responsable de la charge utile de la navette.

Agé de cinquante-deux ans, M. Garn est le président de la sous-commission du Sénat qui contrôle le budget de la NASA. Selon l'administrateur de l'agence spatiale américaine, il convient, en effet, que ceux qui ont une responsabilité de contrôle au Congrès « *puissent avoir des occasions de voler pour acquérir une perception personnelle de la navette et se familiariser avec elle* ». Une « familiarité » qui pourra, en outre, être fort utile à la NASA, qui doit prochainement demander au Congrès une augmentation de son budget pour commencer les études sur la station orbitale.

Le choix de M. Garn semble particulièrement indiqué, car c'est un ancien pilote de l'aéronavale qui compte à son actif plus de 10 000 heures de vol. Le Sénat aura donc désormais dans ses rangs un astronaute de plus, puisque John Glenn, le premier Américain à avoir fait le tour de la Terre en orbite et, lui aussi, ancien pilote de chasse, est sénateur de l'Ohio depuis 1975.

Le bonheur des marchands de sel

La neige et le verglas coûtent cher à la France. En l'espace de quinze jours, les directions départementales de l'équipement et les municipalités, dont les services sont chargés de rendre utilisables les voies de circulation, ont déjà répandu près de 320 000 tonnes de sel. C'est énorme, si l'on songe que de telles quantités correspondent aux trois quarts de la consommation en année pleine, une année ayant bénéficié, bien sûr, de conditions climatiques relativement clémentes : car suivant les saisons, ce sont en effet de 400 000 à 1 million de tonnes de sel qui sont utilisées pour le déneigement. 1985 promet donc, à cet égard, d'être une bonne année, pour les producteurs du moins. La facure du reste s'élève à 45 millions de francs environ.

Ce sont là des chiffres assez exceptionnels pour une période de temps aussi courte. Il faut remonter au mois de janvier 1979 pour en trouver de comparables et si la vague de froid continue encore quelques jours, des records seront enregistrés. Les expéditions, avec les dernières chutes de neige particulièrement abondantes, ont atteint des niveaux inégalés : 20 000 tonnes en moyenne par jour avec des pointes à 50 000 tonnes, acheminées pour partie par la SNCF (quatre convois quotidiens de 2 000 tonnes chacun), pour l'autre (12 000 tonnes) par la route : 700 à 800 camions d'une capacité moyenne de 15 tonnes sillonnent journellement les routes pour livrer leur précieuse marchandise. Mais le sel, hélas ! favorise l'apparition prématurée de points de rouille sur les carosseries des véhicules automobiles, brûle les pattes des animaux domestiques, voire les racines des arbres.

Deux entreprises se partagent le marché national : la Société des mines de potasse d'Alsace (MDPA), filiale du groupe d'Etat EMC (Entreprise minière et chimique) avec une part de 53 % environ, et la Compagnie des Salins du Midi, du groupe Suez-La Hénin (45 %).

Depuis le début de l'année, les MDPA ont livré 150 000 tonnes de sel pour le déneigement et les Salins du Midi à peu près autant. Les ventes de cette société sont même plus importantes (près de 250 000 tonnes) si l'on inclut les commandes qui seront honorées en février pour la reconstitution des stocks.

Si les rigueurs de l'hiver devaient se prolonger, les usagers de la route et les piétons n'ont toutefois pas trop de mauvais sang à se faire. Les stocks des producteurs sont abondants. A elle seule, la Compagnie des salins du Midi en a 300 000 tonnes dans le nord de la France et 2 millions de tonnes dans le sud. Les MDPA sont également bien armées. Le seul point noir est constitué par les capacités de chargement actuellement à la limite de la saturation.

A. DESSOT.

A PARIS, LA TEMPÉRATURE LA PLUS BASSE DEPUIS UN SIÈCLE

La journée du mercredi 16 janvier aura été, avec une température maximale relevée sous abri ne dépassant pas – 10 degrés centigrades, la plus froide qu'ait connue la capitale depuis plus de cent ans, indiquait-on à la Météorologie nationale. Dans la nuit du 16 au 17 janvier, la température est descendue à – 13,9 degrés ; le précédent record, pour une nuit du 16 au 17 janvier, datait de 1893, avec – 12 degrés.

● *Le frère et la sœur succombent au froid.* – Dix jours après sa sœur, cinquante-sept ans, morte d'une congestion cérébrale due au froid, M. André Douchet, quarante-huit ans, est mort de froid dans sa maison aux vitres cassées à Villers-lès-Roye (Somme). Le frère et la sœur ne sortaient guère que pour aller chercher du vin au café du village. André Douchet, handicapé après un accident du travail, avait reçu plusieurs fois la visite du maire du village, qui était intervenu auprès de la Croix-Rouge. Deux couvertures livrées par cet organisme n'avaient même pas été déballées. L'homme est mort après avoir refusé de se laisser hospitaliser et sans avoir mis dans son poêle le charbon livré par la mairie, qui lui avait également donné de quoi se nourrir. – *(Corresp.)*

Métal froid

Les causes de la rupture des câbles du pont suspendu de Sully-sur-Loire (*le Monde* du 18 janvier) ne sont pas encore connues et rien ne permet, en l'état actuel de l'enquête et des études, de donner à l'accident une origine précise.

Mais on peut rappeler qu'on connaît des cas assez nombreux de rupture de grandes structures métalliques. Pendant l'hiver 1939-1940, en Belgique, plusieurs ponts soudés, dits Vierendeel, du nom de l'ingénieur qui les avait conçus, ne sont effondrés alors qu'ils n'avaient pas de surcharge à supporter. Pendant la guerre, les Américains ont construit de très nombreux bateaux à coque métallique soudée (les Liberty Ships par exemple), et un certain nombre de ces navires ont cassé spontanément en traversant l'Atlantique.

A la même époque, un navire, le *Schenectady*, en était à sa phase d'équipement dans le port de Montréal. Il s'est brusquement cassé en deux avec un bruit rappelant celui d'un coup de canon. Pourtant il n'y avait pas de canon et les eaux fort calmes étaient à 4 °C.

Tous ces accidents incompréhensibles ont fait l'objet d'innombrables études, aussi bien au Canada, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis qu'ensuite dans d'autres pays. Ce sont ces études qui ont fait comprendre, dix ou quinze ans plus tard, les ruptures de ponts et de bateaux.

Prenons un barreau d'acier ordinaire sur lequel on exerce une très forte traction. Tant que l'on n'a pas atteint une certaine limite, dite limite élastique, le barreau s'allonge et revient sans aucun retard à sa dimension initiale dès que l'effort de traction est arrêté. Si la traction a été suffisante pour dépasser la limite élastique du métal, la déformation devient permanente et est en général localisée à la zone médiane du barreau. Cette « zone de striction » est étirée et amincie. Si l'on continue la traction après l'apparition de la zone de striction, dans celle-ci naît une fissure qui se transforme quasi instantanément en déchirure. On a alors une rupture « ductile », phénomène qui se produit tant que l'on reste dans les températures ambiantes habituelles.

Si le froid est intense, le barreau d'acier sur lequel s'exerce la traction supérieure à la limite élastique se casse brusquement, sans préavis pourrait-on dire, puisque la rupture se produit sans qu'une zone de striction soit apparue au préalable. On a alors une rupture « fragile », beaucoup plus catastrophique qu'une rupture « ductile », qui, elle, est précédée d'un signe prémonitoire

« Coup de canon »

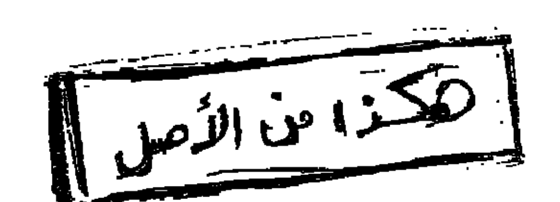
Il est certain que le froid intense fait se contracter le métal et que le rétrécissement ainsi produit provoque des tensions très importantes. Or, selon les précisions que nous a données la mairie de Sully-sur-Loire, le pont a cassé le 16 janvier, vraisemblablement entre 7 h 45 et 8 heures, alors que les températures étaient descendues à – 13,4 °C le 14, à – 15,6 °C le 15, à – 15,7 °C le 16. Ces relevés ayant été faits sous abri, les températures en plein air étaient sans doute encore plus basses de 3, 4 ou 5 degrés. Jamais depuis la dernière guerre il n'a fait si froid à Sully-sur-Loire, et le pont a été reconstruit en 1947, époque à laquelle n'étaient pas encore connus et encore moins entrés dans les calculs des normes les résultats des recherches sur les ruptures de structures métalliques évoquées plus haut.

Lorsqu'on construit actuellement un pont ou un bateau métallique, on choisit des aciers adaptés aux températures prévisibles en appliquant bien sûr des coefficients de sécurité.

Mais il faut aussi tenir compte d'un autre facteur intervenant dans les processus de rupture « fragile ». Toute structure métallique comporte des défauts (défauts de soudure, rayures, traces de coups, etc.) qui ne jouent aucun rôle dans des conditions climatiques normales : le métal en effet peut s'adapter localement à la concentration de contraintes que ces défauts engendrent.

A basse température il n'en est pas de même. Le métal n'est plus capable de s'adapter. Une fissure microscopique peut alors apparaître sous l'effet de la moindre surcharge dans une des zones de concentration de contraintes. Sa propagation, alimentée par l'énergie élastique disponible dans la totalité de la structure est quasi instantanée (ce qui explique le « coup de canon » du *Shenectady)*. Elle provoque donc, en une fraction de seconde, la rupture de l'ensemble de la structure.

YVONNE REBEYROL.



SOCIÉTÉ

Faits divers

Garde d'enfant et loi islamique

Un Français, M. Paul Groyer, trente-six ans, a été arrêté au Maroc alors qu'il tentait de reprendre son fils Patrick, neuf ans et demi, vivant avec son ex-femme, une citoyenne marocaine. Inculpé de « tentative d'enlèvement d'enfant mineur », il a comparu, mercredi 16 janvier, devant le tribunal de Fès, qui devrait faire connaître prochainement sa décision.

Le dossier de Patrick Groyer est bien connu du service d'entraide judiciaire internationale au ministère de la justice et de son homologue au Maroc. Il fait partie de la quinzaine d'autres affaires d'enfants de couples mixtes, divorcés, que les deux pays essaient de régler depuis plusieurs années.

M. Paul Groyer, agent commercial à Nantes, a épousé civilement, il y a une dizaine d'années en France, une Marocaine. De cette union est né Patrick qui, lors du divorce en 1979, a été confié à son père. Mais la mère n'a pas accepté la décision du magistrat et a enlevé son fils à la sortie de l'école, en janvier 1980, pour regagner Fès où elle vit toujours.

Depuis, M. Groyer tente par l'intermédiaire de la justice de reprendre son fils. Mais il se heurte à la loi islamique qui ne reconnaît pas le mariage civil contracté entre une musulmane et un non musulman. Pour le Maroc, Patrick est un enfant naturel, né d'une mère marocaine et donc marocain (la double nationalité n'est pas reconnue), par conséquent, il doit rester auprès de sa mère. Il existe, certes, une convention judiciaire entre le Maroc et la France en ce qui concerne le divorce et la garde des enfants, mais celle-ci ne concerne que les « enfants légitimes ».

M. Groyer, qui tente, en vain, de faire reconnaître les décisions judiciaires françaises, a choisi de passer à l'action, découragé qu'il était par les lenteurs de la justice. Avec l'aide d'un ami, il a rejoint Fès en voiture, a réussi à prendre son fils, mais, à la frontière, il a été arrêté par la police marocaine.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

SPORTS

La promotion de la candidature de Paris aux Jeux olympiques de 1992

Deux mois après la décision de la Ville de Paris de se porter candidate à l'organisation des Jeux olympiques d'été de 1992, les services du premier ministre ont annoncé, jeudi 17 janvier, que les représentants de l'Etat, ceux de la région d'Ile-de-France et ceux de la Ville de Paris avaient mis en place une structure chargée de promouvoir cette candidature.

Cette structure se présente sous forme, d'une part, d'un comité de patronage composé de six personnalités : MM. Alain Calmat, ministre délégué à la jeunesse et aux sports, Michel Giraud, président du conseil régional d'Ile-de-France, Jacques Chirac, maire de Paris, Nelson Paillou, président du Comité national olympique et sportif français (CNOSF), Jean de Beaumont et Maurice Herzog, membre du CNOSF; d'autre part d'un comité de candidature présidé par le maire de Paris, et d'une commission exécutive.

La promotion de la candidature de la Ville de Paris auprès des pays étrangers, et principalement auprès du Comité international olympique qui désignera à l'automne 1986 la ville organisatrice des Jeux olympiques, sera assurée par M. Alain Danet, vice-président du CNOSF.

FOOTBALL : *journée de championnat reportée.* – Après avoir constaté que les terrains étaient impraticables en raison de l'enneigement et du gel, la Ligue nationale de football a décidé que les matches du championnat de France de première et de deuxième division prévus pour cette fin de semaine n'auraient pas lieu.

PARIS-ALGER-DAKAR : *course interrompue.* – A cause d'une tempête de sable qui a soufflé jeudi 17 janvier en Mauritanie, M. Thierry Sabine, organisateur du Rallye Paris-Alger-Dakar, a été contraint d'arrêter la course et d'assurer l'étape Nema-Tichit.

EN BREF

Un nouveau stock de bijoux chez Maurice Joffo

Des policiers de la brigade de répression du banditisme (BRB) qui procédaient à un examen minutieux des lieux au domicile de Maurice Joffo ont découvert, le 16 janvier, des caches dissimulées dans les murs d'une salle de bains, derrière des carreaux pivotants. A l'intérieur, ils ont trouvé une dizaine de paire de boucles d'oreilles, une quarantaine de diamants, des bracelets et un sac orné de diamants de grande valeur.

C'était la troisième fois qu'une perquisition avait lieu chez le coiffeur et restaurateur parisien, incarcéré depuis le 2 décembre 1984 à la prison de la Santé, pour recel de bijoux volés et de lingots d'or d'une valeur estimée à 20 millions de francs

L'Autriche roule à l'essence sans plomb

Dans deux ans, à partir du 1er janvier 1987, toutes les voitures de plus de 1 500 centimètres cubes vendues en Autriche devront rouler à l'essence sans plomb et être munies d'un pot catalytique épurant les gaz d'échappement. Cette obligation sera étendue à la totalité des modèles d'automobiles de 1er janvier 1988. Cette mesure prise par le gouvernement autrichien devance les propositions de la Communauté européenne qui ne prévoient l'obligation des catalyseurs qu'en 1995. « D'ici là, a commenté le chancelier Fred Sinowatz, le chef du gouvernement autrichien, nos forêts seront mortes ».

● *Le meurtrier du commissaire Jutge inculpé et écroué.* – Le commissaire de police Bertrand Jutge, tué d'un coup de fusil, à Roissy (Seine-et-Marne), mardi 15 janvier, alors qu'il accompagnait un huissier de justice pour une saisie de mobilier (*le Monde* du 17 janvier), a été cité à titre posthume à l'ordre de la nation. La levée du corps a eu lieu, jeudi 17 janvier, à l'hôtel de ville de Roissy en présence de M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur. Le meurtrier du commissaire, Paul Varas, ingénieur informaticien au chômage, âgé de trente-huit ans, a été inculpé d'homicide volontaire et écroué à la maison d'arrêt de Melun.

Une avocate de Nice inculpée de recel de malfaiteur

Me Martine Wolf, avocat au barreau de Nice, déjà inculpée de complicité d'extorsion de fonds le 1er février 1984 par un juge d'instruction de Mulhouse, vient d'être l'objet, à Montpellier, d'une nouvelle inculpation dans une affaire de recel de malfaiteur. Elle aurait hébergé à son domicile un repris de justice, Jean Lecomte, qui avait été blessé en 1983 dans une boîte de nuit de Montpellier. Me Martine Wolf a été placée sous mandat de dépôt et écrouée au quartier des femmes de la maison d'arrêt de Nîmes.

NOMINATIONS MILITAIRES

Le conseil des ministres du mercredi 16 janvier a approuvé les promotions et nominations militaires suivantes :

● TERRE. – Sont promus : général de brigade, les colonels Ghislain Gillet et Michel Guignon.

● AIR. – Est promu : commissaire général de brigade aérienne, le commissaire colonel François Kerneis, nommé adjoint au directeur central du commissariat de l'armée de l'air.

● MARINE. – Sont promus : vice-amiral, le contre-amiral Jacques Campredon ; commissaire général de première classe, le commissaire général de deuxième classe Robert Durand, nommé directeur central du commissariat de la marine ; commissaire général de deuxième classe, les commissaires en chef de première classe, Jean-Marie Huille, Henri Chazalette et Paul Kerdiles (nommé directeur du commissariat de la marine à Brest).

● ARMEMENT. – Sont promus : ingénieur général de première classe, les ingénieurs généraux de deuxième classe Jacques Chabaud et André Chaudière ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef André Thinat, Gérard Lidin et Jean Ohmann.

● GENDARMERIE. – Est promu général de division, le général de brigade Armand Waurrin.

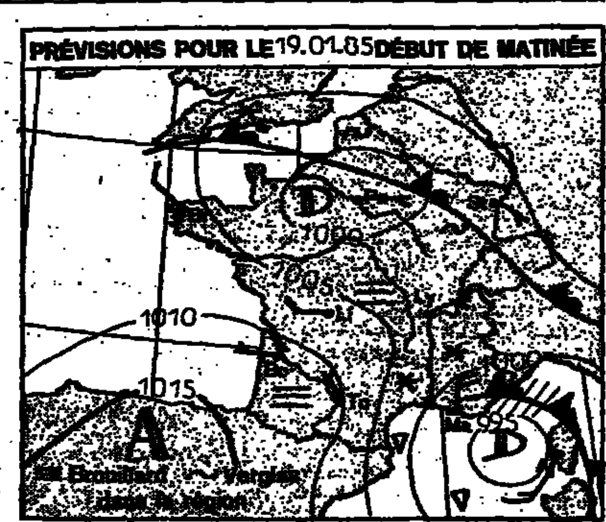
INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 18.01.85 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 19.01.85 DÉBUT DE MATINÉE





PRÉVISIONS POUR LE 19 JANVIER 1985 A 0 HEURE (GMT)

Evolution probable du temps prévu en France entre le vendredi 18 janvier à 0 heure et le samedi 19 janvier à 24 heures.

L'air doux et humide en provenance du sud-ouest qui s'étend sur la France met fin à la vague de froid intense observée ces derniers jours ; un flux perturbé océanique va se rétablir progressivement.

Samedi matin, les nuages, abondants au nord de la Loire et sur l'est du pays, seront accompagnés de précipitations faibles, mais parfois verglaçantes ; elles seront plus marquées sur les Alpes où il neigera à basse altitude. Près de la Méditerranée, le mistral se lèvera, mais des averses pourront se produire sur place.

De la Bretagne sud aux Pays de Loire et à l'Aquitaine, le temps sera souvent nuageux et brumeux le matin, mais les nuages laisseront progressivement place à des éclaircies qui s'étendront vers l'est.

En fin d'après-midi, les nuages envahiront le pays par l'ouest ; une nouvelle zone pluvieuse atteindra les côtes atlantiques et gagnera en soirée les régions situées du Calvados à l'ouest du Massif Central et aux Pyrénées (neige en moyenne montagne). Le vent de sud se renforcera sur ces régions.

Les températures minimales, bien qu'en hausse très sensible, resteront négatives sur les régions de la moitié nord-est (– 3 à – 7 degrés), excepté près des côtes.

Au cours de l'après-midi, les maximums atteindront souvent 0 degré, excepté dans le Nord-Est et l'Est. Les températures seront nettement plus élevées de la Bretagne à l'Aquitaine, 6 à 8 degrés.

Évolution pour dimanche

Le recul du froid se poursuivra.

Dimanche, la zone pluvieuse située le matin de la Bretagne, au Massif Central et au Roussillon se déplacera vers l'est en étant précédée de verglas ou de pluie et de neige mêlées. Au cours de la journée, les éclaircies observées sur l'ouest s'étendront vers l'intérieur, tandis qu'une nouvelle zone pluvieuse atteindra les côtes atlantiques dans la soirée.

Les températures, toujours en hausse, seront encore négatives le matin, des Flandres à la Franche-Comté, mais les gelées sous abri en plaine disparaîtront sur les autres régions.

Au cours de l'après-midi, les températures seront positives, 4 à 10 degrés du nord au sud, 0 degré à 3 degrés sur les régions de l'est.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 16 janvier, à 7 heures, de 999,7 millibars, soit 749,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 17 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 17 au 18 janvier) : Ajaccio, 12 et 1 degrés ; Biarritz, 10 et 9; Bordeaux, 4 et 1; Bourges, – 4 et – 4; Brest, – 1 et – 1; Caen, – 6 et – 6; Cherbourg, – 4 et – 4; Clermont-Ferrand, – 6 et – 6; Dijon, – 10 et – 5; Grenoble-St-M.-H., – 4 et – 8 ; Grenoble-St-Geoirs, – 3 et – 7 ; Lille, – 5 et – 5; Lyon, – 7 et – 9; Marseille-Marignane, 10 et 5; Nancy, – 6 et – 9; Nantes, – 2 et – 2; Nice-Côte d'Azur, 11 et 3; Paris-Montsouris, – 5 et – 3; Paris-Orly, – 6 et – 6; Pau, 9 et 1; Perpignan, 3 et – 3; Rennes, – 4 et – 4; Strasbourg, – 4 et – 10; Tours, – 4 et – 4; Toulouse, 3 et 2.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 14 et 4; Amsterdam, – 5 et – 11; Athènes, 9 et 5; Berlin, – 10 et – 10; Bonn, – 3 et – 10; Bruxelles, 5 et – 7; Le Caire, 28 et 13; îles Canaries, 20 et 12; Copenhague, 4 et – 9; Dakar, 23 et 16; Djerba, 12 et 6; Genève, – 3 et – 4; Istanbul, 6 et 4; Jérusalem, 11 et 8; Lisbonne, 16 et 9 ; Londres, – 3 et – 5; Luxembourg, – 5 et – 7; Madrid, 4 et 5; Montréal, – 17 et – 23; Moscou, – 2 et – 11; Nairobi, 29 et 17; New-York, – 1 et – 6; Palma-de-Majorque, 14 et 12; Rio-de-Janeiro, 27 et 22; Rome, 13 et – 1; Stockholm, 0 et – 9.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

WEEK-END D'UN CHINEUR

SAMEDI 19 JANVIER

Nouveau Drouot, 14 heures : tapis, bijoux, tableaux modernes.

ILE-DE-FRANCE

Dimanche 20 janvier

Chartres, 10 et 14 heures : cartes postales ; **L'Isle-Adam**, 14 h 30 : archéologie, meubles, objets d'art ; **Louviers**, 14 h 30 : armes, instruments de mesure ; **Provins**, 14 heures : meubles, bibelots, pianos, tapis ; **Sens**, 14 h 30 : arts de la vie ; **Versailles Chevau-Légers**, 14 heures : tableaux modernes et XIXe, meubles ; 14 h 15 : numismatique ; 15 heures : tapis d'Orient.

Plus loin

Samedi 19 janvier

Manosque, 14 h 30 : arts d'Orient et d'Extrême-Orient, jouets ; **Marseille**, 14 heures : objets d'art, meubles, tableaux ; **Vendôme**, 14 h 30 : véhicules utilitaires et de tourisme.

Dimanche 20 janvier

Limoges, 14 heures : marbres, tableaux, bijoux, argenterie, meubles ; **Lyon**, 15 heures : peintures lyonnaises du XXe siècle ; **Troyes**, 14 heures : meubles, bibelots, argenterie, bijoux.

FOIRES ET SALONS D'ANTIQUITÉ ET BROCANTE

Bordeaux Lainé, Nogent-sur-Marne, Orange, Paris (Bazar de l'Hôtel-de-Ville) ; **Paris** (Porte Champerret) ; **Strasbourg**.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 20 JANVIER

« Les frères Flandrin », 11 h 30, 19, rue de Vaugirard (Approche de l'art).

« Les salons du ministère des finances », 15 heures, 93, rue de Rivoli (Arcus).

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 15 heures, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 heures, métro Saint-Germain-des-Prés (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30 : « Victor Hugo » ; 16 h 30 : « Florence » ; 18 h 30 : « Rome au temps des Empires » (Henri Brunfeld).

13-15, rue de la Bûcherie, 15 h 30 : « De la Gaule celte à la France chrétienne » (Les Artisans de l'esprit).

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du vendredi 18 janvier 1985 :

Un ARRÊTÉ

● Modifiant l'arrêté du 20 avril 1984 portant harmonisation des nomenclatures des régions de Sécurité sociale, des bénéficiaires, des risques et des organismes d'assurance-maladie utilisées par les différentes régions de Sécurité sociale et les établissements d'hospitalisation publics et privés participant au service public hospitalier.

EN BREF

SENS INTERDITS. – L'Institut des sciences de la famille (ISF) organise les 4, 5 février, et 4 et 5 mars une session de quatre jours sur le thème : « Inceste, pédophilie, homosexualité... Qu'en est-il de l'interdit ? ». Ces problèmes seront examinés sous l'angle du droit, de la psychanalyse, de la sociologie et de la philosophie.

★ ISF, 30, rue Sainte-Hélène, 69002 Lyon. Tél. : (7) 892-91-24.

ACCUEIL DES SOURDS-MUETS ET DES MALENTENDANTS. – La caisse d'allocations familiales de la région parisienne, consciente des problèmes rencontrés par les quelque 350 000 sourds-muets ou malentendants résidant dans sa circonscription, tient, depuis le 8 janvier, chaque mardi, une permanence spécialisée de 9 heures à 16 heures, 18, rue Viala, 75015 Paris. Un agent d'accueil possédant les techniques gestuelles sera à la disposition des assurés pour répondre à toute demande concernant les prestations familiales. Cette expérience – unique – pourra éventuellement être étendue à d'autres points d'accueil de la région parisienne.



BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au 17 janvier 1985. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au 266-64-28.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas puis en haut des pistes.

SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

Les Arcs : 45-215; Arèches-Beaufort : 45-85 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 25-45; Bonneval : 15-50 ; Carroz-d'Araches : 40-95; Chamonix : 20-170; La Chapelle-d'Abondance : 40-65; Châtel : 35-60; La Clusaz : 20-110; Combloux : 20-60; Les Contamines-Montjoie : 30-105; Le Corbier : 25-40; Courchevel : 40-75; Crest-Voland : 25-45; Flumet : 20-40; Les Gets : 30-60; Le Grand-Bornand : 30-60; Megève : 25-70; Les Menuires : 20-80; Méribel : 30-75; Morzine-Avoriaz : 40-100; La Plagne : 35-100; La Toussuire : 30-60; Peisey-Nancroix : 15-50; Pralognan-la-Vanoise : 30-45; Praz-sur-Arly : 25-40; La Rosière : 40-130; Saint-François-Longchamp : 30-50; Saint-Gervais-Le Bettex : 30-60; Samoëns : 40-140; Tignes « Espace Killy » : 50-100 ; Val-Cenis : 10-5 ; Val-Thorens : 60-140.

ISÈRE

Alpe-d'Huez : 20-160; Auris-en-Oisans : 25-40; Autrans : 50-80; Lans-en-Vercors : 50-50; Le Collet-d'Allevard : 30-50; Les Deux-Alpes : 35-160; Les Sept-Laux : 30-70; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 25-65; Villard-de-Lans, Corrençon : 60-80.

ALPES DU SUD

Allos-le-Seignus : 40-90; Auron : 60-120; Beuil : 55-65; La Colmiane-Valdeblore : 40-60; La Foux-d'Allos : 30-70 ; Isola-2000 : 65-130 ; Orcières-Merlette : 15-40; Pra-Loup : 40-100; Risoul 1850 : 30-100; Le Sauze : 20-85; Serre-Chevalier : 40-75; Superdévoluy : 20-40; Valberg : 55-75; Vars : 40-55.

PYRÉNÉES

Les Agudes : 35-80; Les Angles : 20-80 ; Ax-les-Thermes : 55-70 ; Barèges : 50-130; Cauterets-Lys : 130-190; Font-Romeu : 45-60; Gourette : 70-180 ; Luchon-Superbagnères : 50-110; La Mongie : 60-120; Saint-Lary-Soulan : 40-65.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 40-60; Super-Besse : 40-60; Super-Lioran : 25-35.

JURA

Métabief : 30-60; Les Rousses : 50-70.

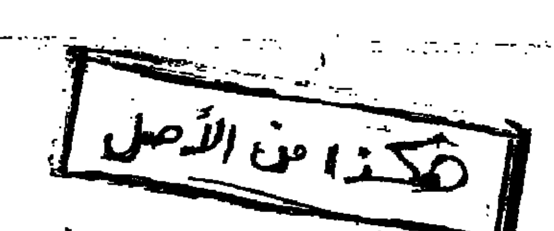
VOSGES

Le Bonhomme : 50-60; La Bresse : 30-60; Gérardmer : 30-50; Saint-Maurice-sur-Moselle : 40-45.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national du tourisme de chaque pays : Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 742-04-38; Andorre : 111, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. : 508-50-28; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 742-78-57; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 266-66-68; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 742-45-45.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page XII



Le Monde

culture

CINÉMA

LES SAINTS INNOCENTS, de Mario Camus

Espagne de la servitude

Une photo de famille se précise, comme sous l'effet d'un bain de révélateur. Il y a Paco, un paysan, sa femme Regula tenant dans ses bras une fille débile, sorte de grande poupée de chiffons, les deux autres enfants, adolescents normaux, Quirce et sa sœur Nieves, et le vieil Azarias, frère de Regula. Cette famille est au service d'un propriétaire de l'Estramadure. En servitude serait un terme plus exact. Car Paco et les siens s'échinent sur les terres ou à de basses besognes et sont traités sinon comme des bêtes, du moins comme des objets.

Cette histoire n'est pas située, comme on pourrait le croire, au dix-neuvième siècle, mais dans l'Espagne des années 60. Des pauvres gens, résignés, courbent la tête, subissent un système encore féodal. Seuls, Quirce et Nieves finiront pas se libérer, lui à l'armée, elle à l'usine.

Faire un film sur ces aspects de la société franquiste, après Bunuel, après Saura, c'est difficile. En s'inspirant d'un roman de Miguel Delibes, le réalisateur Mario Camus (qui n'est pas un débutant) a opté pour la chronique naturaliste. Mais le tableau social est construit sur les points de vue et les souvenirs des principaux personnages. La chronique s'esquisse donc et s'enrichit de détails définissant les mentalités et un ordre routinier, fixé par les différences de classe.

Mario Camus a filmé une Espagne grise et brumeuse, un domaine froid où les paysans n'ont droit qu'aux guenilles, à la crasse, aux mauvaises odeurs, aux taudis. La visite de la marquise à ses sujets, sa charité hypocrite laissent entendre que rien ne peut changer.

Longtemps, la mise en scène constate les faits, sans provoquer d'émotion chez les spectateurs, sans se gonfler de colère et de révolte. Mario Camus abat, enfin, ses meilleures cartes : les parties de chasse du patron, Ivan, qui traite Paco en « secrétaire » pour les besoins du rabattage, mais ne peut tolérer sa défection lorsqu'il se casse la jambe ; et, surtout, l'acte vengeur d'Azarias. On se rend compte, après coup, que le film est plus cruel, plus violent qu'il ne semble être. Etrange effet de rebondissement. Les hurlements de la débile en crise annoncent la mort et le pourrissement.

Alfredo Landa compose de façon saisissante et véridique Paco pliant devant la morale des seigneurs et l'humilité de sa condition. Francisco Rabal est méconnaissable en Azarias, sénile, sale, larve humaine semant ses excréments partout puis se faisant l'instrument du destin. Les deux acteurs ont reçu un prix d'interprétation au Festival de Cannes 1984. Dans le rôle de Regula, la mère portant un monde de douleur et d'amour meurtri sur ses épaules, Terele Pavez en aurait mérité un aussi.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

« L'AUBE ROUGE », de John Milius

Le jeu de la guerre antisoviétique

L'Aube rouge : titre imparable, aussi imparable que les premières images du film : en plein cœur des Etats-Unis, la petite ville américaine type, son esplanade avec au fond le Capitole local, un monument à la gloire de Franklin Roosevelt sur lequel on lit une inscription demandant aux Américains de ne jamais rester neutres, de savoir choisir. On enchaîne sur une salle de classe avec d'immenses baies vitrées : des adolescents discutent avec leur professeur cependant que, au loin, des parachutistes atterrissent. L'ennemi, un étrange commando soviéto-cubain, débarqué et passe aussitôt à l'action.

L'épopée commence ; un groupe de jeunes, six garçons et deux filles, trouve refuge parmi les hauts sommets du Colorado. La guerre atomique n'a pas eu lieu, par suite de l'équilibre de la terreur. Il faut se battre à l'ancienne. Pas d'hésitation, les Soviétiques sont les méchants, les Cubains servent fidèlement leurs alliés. On croit voir un résumé de ce qu'on connaît déjà en Afghanistan, en Amérique centrale, en Angola : sauf que ce sont les Deux Grands qui se retrouvent, comme il y a quarante ans, non plus au coude à coude mais face à face.

John Milius, qui fut le scénariste de *Jeremiah Johnson* et d'*Apocalypse Now*, lui-même réalisateur (*Dillinger*, *Big Wednesday*, très joli film sur le surf), fait de la guerre, de la guérilla, le test suprême, l'épreuve qui trempe les caractères et révèle une nation. Il montre tour à tour la ruse et la barbarie, d'un côté comme de l'autre, les Russes étant plus obtus, très germaniques, les jeunes Américains plus sports, sans pour autant tomber dans la caricature pure et simple.

Car le cinéaste croit visiblement à ce qu'il raconte. Il suffit, pour ceux qui éprouveraient des doutes, de lire ce qu'écrivent de lui les auteurs des *Enfants terribles du cinéma américain* (L'Age d'homme éditeur, 1983) qui lui consacrent un chapitre à l'égal de Coppola ou de Spielberg — mais Milius est curieusement absent de l'épais *Dictionnaire du cinéma* de Jean Tulard (Robert Laffont éditeur). Le film s'achève comme il a commencé, sur la note patriotique. Plusieurs jeunes meurent, *« afin que cette nation ne disparaisse pas de la surface de la terre »* (la déclaration de Lincoln à Gettysburg, expressément citée).

L'Aube rouge, film, n'est qu'un enfantillage. Que représente-t-il exactement dans l'Amérique de Ronald Reagan ? Sorti en septembre 1984 sur les écrans nord-américains en même temps que le best-seller *Ghostbusters* d'Ivan Reitman, s'il n'a pas battu tous les records, il a connu une très honorable carrière.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.

RELACHE AU ZÉNITH

Johnny Hallyday ne peut pas reprendre le spectacle du Zénith, qu'il avait dû interrompre à la suite d'un malaise.

Victime d'une syncope au cours de la représentation du 8 janvier, Johnny a dû être hospitalisé. Il pensait remonter sur scène le 19 janvier, mais, après une visite médicale de contrôle, les médecins lui ont recommandé de continuer à se reposer.

Les dernières représentations du spectacle, qui avait commencé le 23 octobre, sont remises à une date ultérieure.

UN LIVRE, UNE ASSOCIATION

Offensive contre le Grand Louvre

L'année s'annonce agitée, lourde encore de projets, d'inaugurations et de célébrations, et donc de controverses. La première information, à tout seigneur tout honneur, concerne aujourd'hui le Louvre, ou plus exactement le projet du Grand Louvre puisque le Louvre, le Petit Louvre et ses milliers de visiteurs, poursuit seul son chemin poussiéreux et balisé de grèves. Un Louvre prétendument provisoire, désolant. Le projet de Ieoh Ming Pei, l'architecte américain choisi par le président de la République, fait en effet l'objet d'une nouvelle offensive. C'est le tir, en apparence croisé, d'un livre et d'une association, que vient de fonder M. Michel Guy, ancien secrétaire d'État à la culture. Celui-ci, a récemment eu l'occasion d'exprimer ici même son point de vue (*le Monde* du 7 décembre 1984). L'Association pour le renouveau du Louvre, puisque tel en est l'intitulé prometteur, a pour secrétaire André Fermigier et pour trésorier Bruno Foucart, historien d'art, professeur, défenseur zélé du XIXe siècle, et ancien conseiller de M. Michel Guy. Bruno Foucart est aussi l'un des trois auteurs d'un ouvrage à paraître au mois de février aux éditions Julliard, et dont le titre est éloquent : *Paris mystifié. La grande illusion du Grand Louvre.* Jusqu'à présent les auteurs (ils ont été en fait plus nombreux à collaborer peu ou prou à l'ouvrage) étaient connus sous l'étiquette « Les Trois X ». Comme le Louvre n'est pas l'Opéra et n'a apparemment pas de fantôme, le suspens a été levé, révélant, outre le nom de Bruno Foucart, ceux de Sébastien Loste, ancien chargé de mission à l'Elysée puis conseiller technique au cabinet de M. Edmond Michelet et maître des requêtes au Conseil d'Etat depuis 1972, et d'Antoine Schnapper, autre éminent professeur et historien d'art.

Le livre des « ex-Trois X » n'y va pas par quatre chemins : selon eux, le projet actuel est, en résumé, un désastre, et l'on retrouve en gros, ce qui n'étonnera personne, les propositions de l'association présidée par M. Michel Guy (voir encadré). L'inconvénient de tels ouvrages est qu'ils risquent toujours d'être récupérés par des clans adverses, politiques ou professionnels, quand ils ne sont pas suscités par ces rivalités, bien sûr. Mais, en l'occurrence, on a du mal à concevoir un « Louvre de droite » et un « Louvre de gauche » quand il ne saurait y avoir qu'un Louvre de raison. De même, on ne saurait croire non plus qu'il s'agit d'une révolte des professeurs d'histoire de l'art contre les conservateurs qui, on s'en souvient, avaient ensemble approuvé le projet (*le Monde* du 3 février 1984).

F. E.

★ *Paris mystifié*, éditions Julliard, à paraître au mois de février, 70 F.

★ Une exposition permet depuis quelques jours, à la mairie du premier arrondissement, de suivre les étapes des fouilles archéologiques de la Cour carrée du Louvre. Les photographies et les plans présentés montrent les différentes phases du chantier depuis mars 1984 et retracent l'histoire du palais de l'époque carolingienne à nos jours. Mairie du premier arrondissement : 4, place du Louvre, jusqu'au 19 janvier. De 9 h 30 à 18 heures.

Les buts de l'association de M. Michel Guy

« L'Association pour le renouveau du Louvre se félicite de l'attribution au musée des bâtiments du ministère des finances, mais se doit d'alerter l'opinion sur les dangers que présente, dans son état actuel, le projet du Grand-Louvre.

» Elle s'étonne que, pour une opération de cette envergure, *aucun programme précis* n'ait été prioritairement élaboré quant à la répartition des collections et au rapport des divers départements. Elle souhaite vivement qu'une réflexion complète soit engagée sur ce point et que les résultats en soient rendus publics. (...)

» Elle est opposée à l'idée de la prépondérance d'une entrée souterraine, qui, négligeant les bâtiments eux-mêmes et compliquant en fait les circulations, multipliera les couloirs d'accès, sans aucun profit pour le public, alors que le palais dispose d'entrées nombreuses, souvent pourvues de remarquables escaliers qui permettraient de constituer des ensembles cohérents et moins décourageants par leur gigantisme.

» Elle conteste l'utilité d'un forum souterrain, qui ne peut que détourner le musée de sa vocation principale. Un musée est d'abord un lieu où l'on va voir, dans les meilleures conditions possibles, des tableaux, des sculptures, des œuvres d'art. Il n'a pas à être un support commercial ou un drugstore culturel.

» Elle éprouve les plus vives inquiétudes à propos de l'érection d'une pyramide de verre, qui constituera une agression majeure contre le site et l'édifice. (...)

» Rappelant que, lorsque Napoléon décida la construction de l'arc de triomphe et Louis-Philippe l'érection de l'obélisque, l'un et l'autre firent construire des maquettes, sur place, afin que chacun puisse en juger, l'association demande instamment qu'une maquette grandeur nature de la pyramide et de ses abords soit présentée d'urgence dans la cour Napoléon. »

★ **Association pour le renouveau du Louvre, 156, rue de Rivoli, 75001 Paris.**

PETITES NOUVELLES

■ **MUSÉES D'ILE-DE-FRANCE. — Le ministère de la culture a réalisé un montage audiovisuel sur les musées d'Ile-de-France, dont la vocation principale est d'*« inciter les travailleurs à découvrir les musées »* proches de chez eux, un effort particulier ayant été fait par la direction des musées de France en ce qui concerne la vie quotidienne et la mémoire ouvrière. Ce diaporama est mis gratuitement à la disposition des entreprises et collectivités.**

★ Rens. : direction des musées de France, division de l'action culturelle, 1, place Henry-de-Montherlant, 75007 Paris.

■ **PATRIMOINE. — Mme Catherine Le Couey, pour la restauration du château de Lagnes (Vaucluse), a reçu le premier prix du concours « Chefs-d'œuvre en péril », organisé par Antenne 2 sous le patronage du ministère de la culture.**

■ **PERSONNALITÉS MUSICALES. — Le jury de « la personnalité de l'année » a décerné cette distinction, au titre de la musique, pour 1984, à M. Maurice Fleuret, directeur de la musique au ministère de la culture, à M. Michel Garcin, directeur des disques Erato, et à notre collaborateur Jacques Lonchampt.**

■ **DIXIÈME FESTIVAL A EVIAN. — Le dixième Festival international d'Evian aura lieu du 4 au 13 avril, sous la présidence de Mstislav Rostropovitch, et comprendra comme chaque année un concours international de quatuor à cordes. (Inscriptions avant le 1er février au Festival d'Evian, BSN, 7, rue de Téhéran, 75008 Paris ; tél. : 299-14-73.)**

■ **PLACIDO GOYA. — Gian-Carlo Menotti écrit un nouvel opéra sur la vie de Goya, dont le rôle sera interprété par Placido Domingo. Création à Washington en 1986.**

■ **RECTIFICATIF. — C'est rue du Jour, et non rue Dufour, comme nous l'avons imprimé par erreur (*le Monde* du 17 janvier), que le chanteur Charlélie Couture exposera ses dessins. La librairie-galerie Agnès B.-Christian Bourgois l'accueille du 21 janvier au 9 février (6, rue du Jour, 75001 Paris).**

M. MITTERRAND AU SALON DE LA BANDE DESSINÉE

(De notre correspondant.)

Angoulême. — M. François Mitterrand visitera, samedi 26 janvier, le 12e Salon de la bande dessinée. La nouvelle a été annoncée jeudi matin 17 janvier par M. Barbot, commissaire de la République, et M. Jean-Michel Boucheron, député (PS) et maire d'Angoulême et président du Salon. Le président de la République traversera les « bulles » du Salon, mais on pense généralement qu'il visitera aussi, à Saint-Yrieix, le studio de dessins animés IO (image par ordinateur), qui a été financé dans le cadre du plan Recherche et Image du ministère de la culture. M. Jack Lang, qui sera du voyage, devrait annoncer à cette occasion la création d'un Grand Prix national de la bande dessinée.

THÉÂTRE

« VOYAGES D'HIVER », de Richard Demarcy

Aquarelles pour dialogues d'enfer

Sur les deux selles de course et le porte-bagages arrière d'un superbe vélo tandem Peugeot métallisé tout neuf, une jeune fille bien blanche et deux athlètes bien noirs sillonnent à tombeau ouvert les pistes forestières couvertes d'une mince mais tenace argenture de sucre glace — c'est l'hiver.

Héritiers spirituels des grandes transhumances asiatiques, africaines, nos trois pédaleurs font halte, quand la nuit tombe, aux points d'eau. Pas de crevaisons, pas de chutes sur le verglas : Dieu le Père protège les cyclistes, leur a-t-on dit au départ.

Ils pourraient être plus jeunes qu'en apparence, car ils sont partis comme l'on fugue tout enfant, sur une envie brusque d'aventure, à la dernière ligne d'un chapitre de *Robinson Crusoe* ou de *Michel Strogoff*. Ils pourraient être, aussi, beaucoup plus vieux, puisque les tenaille l'image presque obsessionnelle du retour à la maison de l'enfance, ce rêve éveillé des êtres proches de leur fin qui ne comprennent pas comment les ans ont passé, qui ont le sentiment de n'avoir traversé, dans le temps de leur vie, qu'un terrain vague, gris, « manqué », sur la courbe d'horizon duquel se détache quand même, nette, claire, pas cafard du tout, la chambre d'autrefois.

Mais le trio file comme une flèche, en roue libre dans les descentes, et lors de chaque halte au point d'eau, dans le noir, sous les étoiles, ils se métamorphosent en personnages d'un conte. Conte soudanais, sibérien, aztèque : tous les contes du monde se sont donné la main, depuis le fond des âges, traversant latitudes et longitudes sur on n'a jamais su quels tapis volants.

Alors l'un des deux vélocipédistes noirs, cognant des notes acides sur sa petite enclume portative, devient forgeron-griot africain et amorce une légende, relayé par son camarade changé en pépé-ours-danseur, cependant que la jeune fille blonde, bretonne ou portugaise, lance çà et là quelques grains de sel, quelques cailloux du Poucet, tantôt fillette, tantôt grand-mère, non sans une étrange poésie pratique.

Ces cent minutes merveilleuses de théâtre sont l'œuvre de Richard Demarcy, qui n'a pas son pareil pour écrire des dialogues d'enfer, mais en couleurs d'aquarelles sans danger, et pour créer des images de lanterne magique, blanches comme du lait, jaunes comme une volée de poussins et rouges comme une bonbonne de sang frais, groupe donneur universel.

Teresa Motta, Alain Aithnard, Jacky Sapart, sont de fascinants comédiens coureurs de fond. Décor éblouissant et joyeux de Jacques Deneux, lumières solaires-lunaires de Pierre Roval.

MICHEL COURNOT.

★ Athénée, salle Bérard, 18 h 30.

Les histoires de Lili

Sur le quai d'une gare éclairé par un réverbère, une valise à la main, une radio dans l'autre, Liliane Rovère alias Lili, robe moulante et talons hauts, regarde passer des trains qui ne s'arrêtent pas. Une constatation s'impose. Elle est seule. C'est une question d'habitude. Et puis *« il vaut mieux être seule que mal accompagnée »* dit-elle. Avec un peu d'humour et de philosophie, on arrive à survivre.

Liliane Rovère, mise en scène par Viviane Théophilides, a des moues d'enfant boudeuse ou des œillades provocantes. Ses sourcils escaladent son front, sa tête s'incline, sa bouche se pince ou s'ouvre sur un éclat de rire. Lili est gaie. Et même quand sa fille et son chat profitent de sa générosité, elle ne se laisse pas démoraliser. Quelques disques de Duke Ellington, de Charlie Parker ou de Nat King Cole et elle repart. Elle est tonique et ne se plaint jamais.

Lili joue sur les mots, leur consonance, leur signification, un peu comme Raymond Devos. Elle parle de sa vie et, par extension, de la vie en général. Petites maximes, réflexions à bâtons rompus, cela fait penser au sommaire d'un magazine féminin : vieillesse, beauté, sexualité, ménopause... Les histoires de Liliane Rovère sont en dents de scie ; les unes rigolotes, les autres à la limite de la gaffe.

CAROLINE DE BARONCELLI.

★ Comédie de Paris, 22 h 30.

Autre temps

A la suite d'une expérience, deux matelots font un bond en avant de quarante ans. De 1943, ils passent sans transition à 1984, découvrent les punks, les traves, les voitures à changement de vitesse automatique et apprennent à ouvrir les boîtes de bière d'une seule main. Ce ne serait pas trop grave si leur saut dans le temps ne s'accompagnait de la disparition de la ville, aspirée par une sorte d'ouragan qui menace la Terre entière et si l'un d'eux n'était bourré d'électricité, si bien qu'après une forte crise d'épilepsie il disparaît, complètement fondu. Son copain — après quelques aventures — endosse une armure de cuivre et s'en retourne en 1943 pour remettre le temps à l'endroit, puis il revient chez nous pour épouser la jeune fille qui l'a aidé.

Produit par John Carpenter, *Philadelphia Experiment*, de Stewart Raffill, est un film à petit budget dont les trucages manquent de délire et sont moins intéressants que le regard planant, la mèche rebelle de Michael Paré, matelot athlétique à la démarche chaloupée.

C.-G.

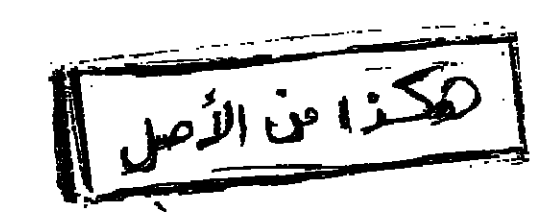
★ Voir films nouveaux.

Tony Garnier à Boulogne-Billancourt

Cinquante ans après son édification, l'hôtel de ville de Boulogne-Billancourt est à l'honneur à l'occasion d'une exposition qui retrace l'histoire de sa construction. Un comédien mal acceptée en son temps par la population parce que trop moderne. L'exposition attire du même coup l'attention sur l'architecte Tony Garnier (1869-1948). Plus connu des Lyonnais, qui lui doivent notamment un stade, des abattoirs et un central téléphonique. Tony Garnier était également un théoricien et quelquefois un « visionnaire » comme en témoigne son projet de cité industrielle pour trente-cinq mille habitants.

Chargé en 1931 de reconstruire l'hôtel de ville dans une carrière désaffectée de Boulogne-Billancourt, Garnier signe avec cet édifice, ses salles d'honneur en marbre noir et ses cloisons mobiles, son œuvre la plus importante en dehors de l'agglomération lyonnaise.

★ Hall de l'hôtel de ville, 92100 Boulogne-Billancourt. Jusqu'au 26 janvier.



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

UN RITE POUR LE DIRE : Mandapa (589-01-60), 20 h 30.

MILLE FRANCS DE RÉCOMPENSE : Cité universitaire, grande salle (589-38-69), 20 h 30.

LA DROLESSE : Épicerie (272-23-41), 20 h 30.

LOVE : Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h 45.

LE CHAT DE LA SAINT-SYLVESTRE : Mouffetard (331-11-99), 20 h 45.

TAILLEUR POUR DAMES : Bouffes Parisiens (296-60-24), 21 h.

TOUS AUX ABRIS : Splendid Saint-Martin (208-21-93), 20 h 30.

Les salles subventionnées

PETIT ODÉON, Théâtre de l'Europe (325-70-32), 18 h 30 : Des mystiques à l'exil.

TEP (364-80-80) Théâtre : 20 h 30 : Clair d'usine.

BEAUBOURG (277-12-33), Débats : 19 h : Journal intime : genre mineur ? ; Cinéma-Vidéo, à 16 h : Londres-Paris : Première en Ulm ; 19 h, Annus, de A. Gitai ; 17 h 30, 20 h 30 : le Cinéma chinois (programme complet aux banques d'accueil) ; 15 h : Kandinsky et la découverte de l'art abstrait ; 18 h : George Landow.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 20 h 30 : la Chauve-souris.

THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30 : Richard III ; 18 h 30 : Lluis Llach (Catalogne).

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), 21 h : Le Moine noir.

AKRAKAS CENTER (258-97-62), 19 h 30 : Opus Anomique.

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 : le Sablier.

ARCANE (338-19-70), 20 h 30 : le Damné.

ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 21 h : Poil de carotte – Un voyageur ; 18 h 30 : Une heure avec Marivaux.

ATALANTE (606-11-90), 20 h 30 : Journal d'un chien.

ATELIER (606-49-24), 21 h : la Danse de mort.

ATHÉNÉE (742-67-27), 20 h 30 : les Serments indiscrets ; 18 h 30 : Voyage d'hiver.

BASTILLE (357-42-14), 19 h 30 : Conversation chez les Stein sur monsieur Goethe absent ; 21 h : Still Life.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24) 21 h : Tailleur pour dames.

BOUVARD ex-POTINIÈRE (261-44-16) 21 h : Théâtre de Bouvard.

CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Rêves.

CENTRE MANDAPA (589-01-60) 20 h 30 : Un rite pour le dire.

CITÉ UNIVERSITAIRE (589-38-69), Grand-Théâtre 20 h 30 : Mille francs de récompense ; La Resserre 20 h 30 : le Train était à l'heure ; Galerie 20 h 30 : le Plus heureux des trois.

Le spectacle

CINQ NO MODERNES

de Yukio MISHIMA

Traduction de Marguerite YOURCENAR

Mise en scène de Maurice BEJART

présenté par le Théâtre du Rond-Point

commence exceptionnellement à 19 h du mardi au samedi et en matinée le dimanche à 15 h.

CITHEA (357-99-26), 22 h : le Crime anglais.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 45 : Messieurs les ronds-de-cuir. 22 h 30 : Lili.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : Mystère bouffe ; 21 h : Et si je mettais un peu de musique.

DIX HEURES (606-07-48), 20 h 30 : Repas de famille ; 22 h : Scènes de ménage.

EDOUARD VII (742-57-49) 20 h 30 : Chapitre II.

EPICERIE (272-23-41) 20 h 30 : la Drôlesse.

ESCALIER D'OR (523-15-10) 21 h : le Misanthrope.

ESPACE ACTEUR (262-35-00) 20 h 45 : Cahier de brouillon sur une pelouse entretenue.

ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : Coelina ou l'enfant du mystère.

ESPACE MARAIS (271-10-19), 18 h 30 : les Hivernants ; 20 h 30 : le Misanthrope ; 22 h 30 : Madras.

ESSAÏON (278-46-42), I. 19 h : Hiroshima mon amour 85 ; 20 h 30 : *Un habit d'homme*. II. 18 h 30 : la Tour d'amour ; 21 h : Caméléon.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) 20 h 45 : Love.

GALERIE 55 (326-63-51) 20 h 30 : Pink Thunderbird.

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06) 21 h : Bat-K.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

JARDIN D'HIVER (255-74-40) 21 h : Usinage.

LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Guérison américaine.

LUCERNAIRE (544-57-34) I. 18 h : le *Pupille veut être tuteur* ; 20 h : les Eaux et les Forêts ; 21 h 45 : le Prophète. – II. 18 h 00 : la Gazelle après minuit ; 20 h : Pour Thomas ; 22 h : Hiroshima mon amour. Petite salle, 18 h : Parlons français, n° 2 ; 20 h : M. Lourie ; 21 h 30 : Cocktail Bloody M.

LYCÉE C.-SÉE (607-91-51), 20 h 30 : les Lits I (dern.).

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61) 19 h h : Hedda Gabler ; 21 h 30 : la Plus forte.

MADELEINE (265-07-09) 20 h : l'Ouest, le vrai.

MARIE-STUART (508-17-80) 22 h : Savage Love.

MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon ; Salle Gabriel (225-20-74) 21 h : la Bedine.

MATHURINS (265-90-00). Petite salle 21 h : Louis quoquoi dont où.

MICHEL (265-35-02), 21 h : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle 21 : Duo pour une soliste. Petite salle 21 : Arbres de vie.

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (331-11-99) 20 h : le Chat de la St-Sylvestre.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Loulou te.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.



Vendredi 18 janvier

PALAIS DES GLACES (607-49-93), 21 h : A l'ombre des années en fleurs.

POCHE MONTPARNASSE (548-92-97), 21 h : Kidnapping.

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : Deux hommes dans une valise.

QUAI DE LA GARE (585-88-88), 20 h 30 : la Fille de Rappaccini.

RENAISSANCE (208-18-50, 203-71-39), 21 h : *Une clé pour deux.*

SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 20 h 30 : Tous aux abris.

STUDIO BERTRAND (783-64-66), 20 h 30 : le Café par exemple.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.

TAI THÉÂTRE D'ESSAI (278-10-79). I. 20 h 30 : l'Ecume des jours. II. 20 h 30 : Huis clos.

THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉÂTRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), 20 h 30 : Pièces détachées.

THÉÂTRE DU MARAIS (278-03-53). 20 h 30 : Androclès et le lion.

THÉÂTRE 14 (545-49-77), 20 h 45 : le Malentendu.

THÉÂTRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Lysistrata.

THÉÂTRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 15 : Rattraper le temps.

THÉÂTRE *DU ROND-POINT* (256-70-80). Grande salle 19 h : Cinq Nô modernes.

THÉÂTRE DE L'UNION (246-20-83), 20 h 45 : Dis à la Lune qu'elle vienne.

TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Calamity Jane ; 22 h 30 : Carmen cru.

TRISTAN BERNARD (522-08-40) 21 h : Chacun pour moi.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : les Temps difficiles.

VINAIGRIERS (245-45-54), 20 h 30 : Deux sous pour tes pensées ; 20 h 30 : Derrière vous, il y a quelqu'une.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : le Président ; 22 h : Baby or not Baby.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Super Lacotte ; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : *Limite !*

BOURVIL (373-47-84), 20 h 15 : Y'en a marre... ez vous ?

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 21 h : Impasse des morts.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties *de secours*. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Fonds sur cœur ; 22 h 15 : Dépoussiérer ordures.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents taquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips.

PROLOGUE (575-33-15), 21 h 30 : Armistice au pont de Grenelle.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 21 h 30 : Marshall nous voilà.

TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée ; 22 h 30 : Dédé s'tire.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : Shakespeare, j'expire.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : La gauche mal à droite.

DEUX ANES (606-10-26), 21 h : Les zéros sont fatigués.

La danse

18 THÉÂTRE (226-47-47), 20 h 30 : Cie du Bijave.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), 21 h : Cie A. Germain.

Opérettes

ELDORADO (241-21-80), 20 h 30 : Hourra Papa.

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (252-25-15), 20 h 30 : les Mille et Une Nuits.

FONTAINE (874-74-40), 20 h 30 : Orphée aux enfers.

Opéra

CIRQUE D'HIVER (338-24-19), 20 h 30 : l'Arlésienne.

PÉNICHE-OPÉRA (245-18-20), 20 h 30 : Barca di Venetia per Padova – O comme eau.

Les concerts

Salle Pleyel, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : Ch. Badea (Brahms, Liszt, Bartok).

Renaissance, 18 h 30 : M. Laforet (Chopin).

Salle Gaveau, 20 h 30 : S. Ross (Haendel, Bach, Scarlatti).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h : le Concert Français (Bach).

Salle Cortot, 20 h 30 : D. Merlier, D. Tadic (Schubert, Fauré, Koussevitzky...).

Jazz, pop, rock, folk

ATMOSPHÈRE (249-74-30), 20 h 30 : J. Ardow ; 22 h 30 : Tiba.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Dr Doctor Sextet.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : Brooklyn Fado.

FITZCARALDO (236-13-14), 24 h : F. Someday, R. Troadec.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : Roy Lega.

MONTANA (548-93-08), 22 h : R. Urtreger.

MUSICHALLES (261-96-20), 23 h : F. Jeanneau, M. Ducret, M. Benija, T. Rabeson.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : F. Cahen, D. Malherbe.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : J.C.J.B. Old Finest Stompers.

PETIT OPPORTUN (236-01-36) 23 h : S. Guerault, A. Fougeret, M. Gaudry, V. Cordelette.

PHIL'ONE (776-44-26), 22 h : Jazira.

ROSE BONBON (806-59-68), 23 h : Bandits, Ricky Amigos.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : Stardust.

LA TANIÈRE, (337-74-39), 20 h 30 : TSF.

TROIS MAILLETS (354-00-79), 22 h : La Velle.

En région parisienne

BOBIGNY, MC (831-11-45), 20 h 30 : Orchestre de Paris (Saint-Saëns, Stravinsky, Schumann).

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (603-60-44), 20 h 30 : Cet animal étrange.

CERGY-PONTOISE, Auditorium du Conservatoire, 20 h 45 : F. Lambert, Cl. Lasserre (Bach, Strauss, Kabalevsky).

CORBEIL, CAC (089-00-72), 20 h 45 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : J. Mercier (Berlioz, Ravel).

CRETEIL, Maison des arts A.-Malraux (899-94-50), 20 h 30 : I. Guidoni ; 20 h 30 : été.

EPINAY, MJC d'Orgemont (822-41-40), 20 h 30 : A. Métayer.

ISSY-LES-MOULINEAUX, Auditorium, 21 h : M.-Cl. Laroche (Bé, Schumann, Debussy...).

PAVILLONS-SOUS-BOIS Espace des Arts (848-10-30), 20 h 30 : Les trois Jeanne.

RIS-ORANGIS, MJC (906-30-95). 20 h 30 : M. Robine, G. Arnoux, Bluegrasspirine ; Le plan (943-1-14), 23 h : Parabellum ; le 22 à 22 h : Baxter.

SAINT-MAUR, Rond-Point Liberté, Auditorium J.-P. Rameau (889-99-10), 21 h : Récital de Fr. Clidat (Liszt, Bach, Messiaen...).

SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-77), 20 h 30 : Othello.

SURESNES, Th. J.-Vilar 772-38-80), 21 h : Quintette Moragues (Schubert, Gounod, Mozart...).

LE VESINET, CAL (976-375), 21 h : les Marchands de gloire.

VERSAILLES, Th. Montansier (950-71-18), 21 h : le Tartuffe.

VILLEJUIF, Th. R. Rolland 726-15-02), 21 h : R. Devos.

VINCENNES, CHEZ IVT (365-63-63), 21 h : l'Enchanteur pourrissant. Th. D. Sorano (374-81-16), 21 h : la Demoiselle de Tacna.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

16 h : Hommage à R. Boschert : Moby Dick, de J. Huston ; 19 h : Cinéma chinois. Florilège : Printemps dans une petite ville, de F. Mu ; 21 h : 70 ans d'Universal : l'Etrange Créature du lac noir, de J. Arnold.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : le Procès des trois millions, de J. Protozanov ; 17 h : Carte blanche à Theo Angelopoulos : Salvatore Giuliano, de F. Rosi ; 19 h : Cinéma japonais. La guerre : la Condition de l'homme (la Prière du soldat), de M. Kobayashi.

Les exclusivités

AIDA (It., v.o.) (inédit) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

ALSINO EL CONDOR (Nicaragua, v.o.), Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

AMADEUS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V. f. Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Sud, *14e (327-84-50) ; Convention Saint-Charles*, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

ANOTHER COUNTRY (Histoire d'une trahison) (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, *1er (297-49-70) ; Saint-Germain* Huchette, 5e (633-63-20) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-26).

A NOUS LES GARÇONS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Mont-*parnasse Pathé, 15e (320-12-06)* ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

ATTENTION LES DÉGATS (It., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

BÉBÉ SCHTROUMPF (Belg.) : George V, 8e (561-41-46) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

BOLERO (A., v.o.) (*) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

BOY MEETS GIRL (F.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Olympic, 14e (544-43-14).

BRIGADE DES MŒURS (Fr.) (**) : George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; *Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e* (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (354-42-34).

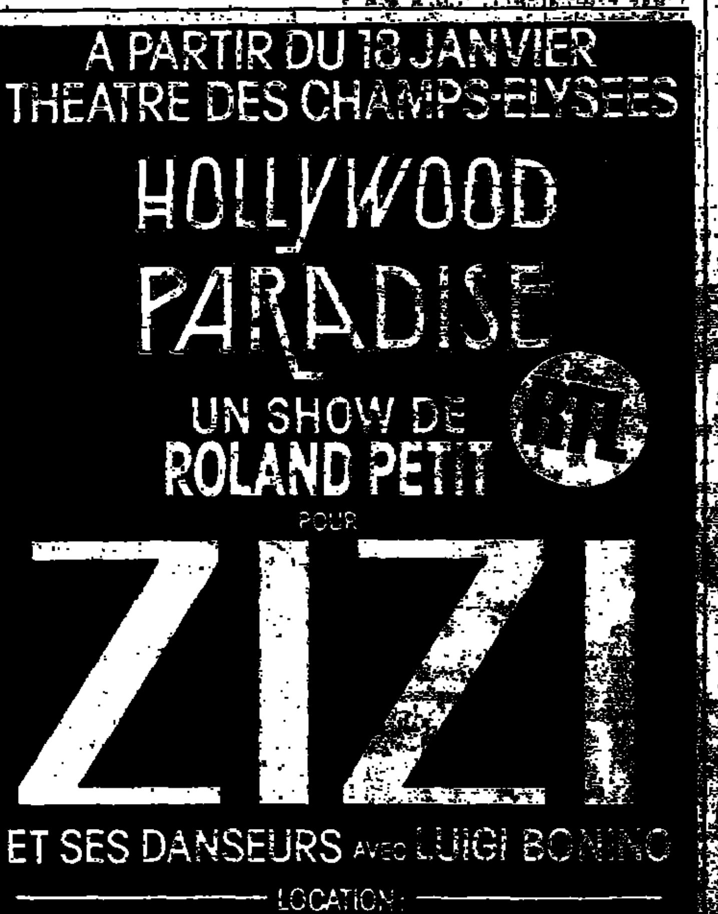
CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

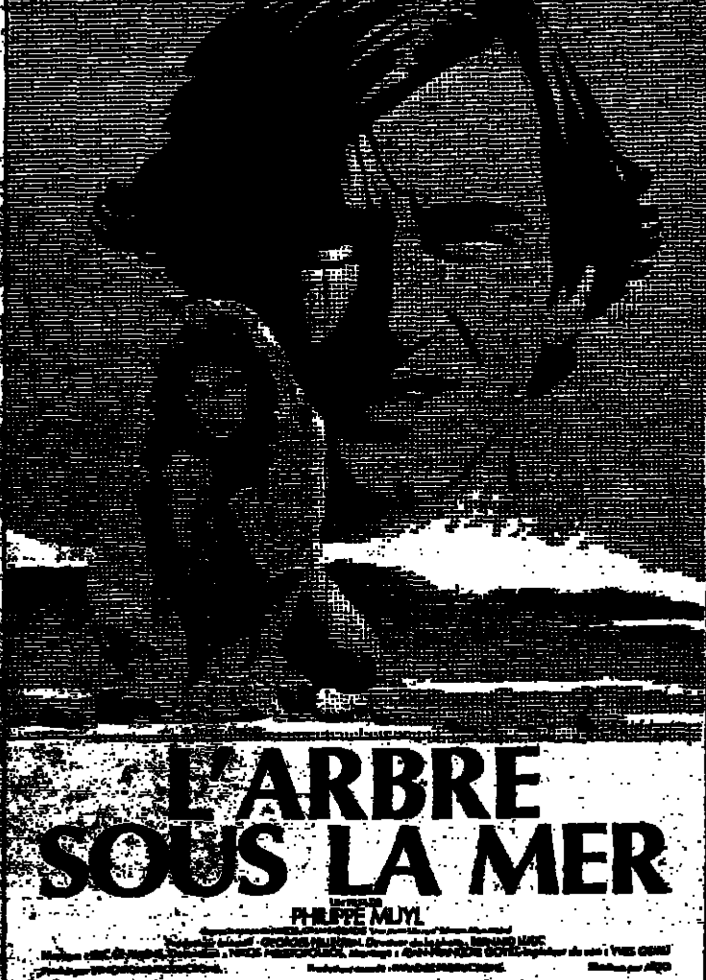
CARMEN (Franco-it.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LE CONTE DES CONTES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-

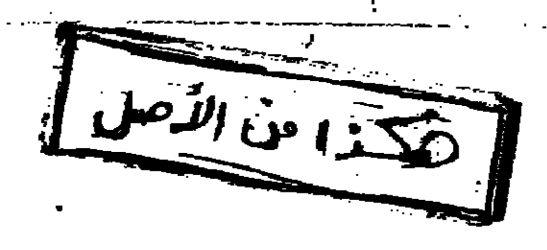






En V.O. : NORMANDIE UGC – PUBLICIS ÉLYSÉES – CLUNY PALACE
ODÉON UGC – FORUM HALLES – CINÉ BEAUBOURG LES HALLES – UGC OPÉRA
UGC ROTONDE – En V.F. : UGC BOULEVARDS – GAUMONT RICHELIEU
MIRAMAR – NATION – UGC GARE DE LYON – UGC GOBELINS – UGC CONVENTION
MISTRAL – PATHÉ WEPLER – ATHÉNA – 3 SECRÉTAN – et la périphérie





SPECTACLES

19-08) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

DON GIOVANNI (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

EMMANUELLE IV, George V, 8e (562-41-46).

LES ENRAGÉS (Fr.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

L'ÉTÉ PROCHAIN (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

GREMLINS (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Français, 9e (770-33-88).

L'HISTOIRE SANS FIN, (All., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Grand Pavois (H. sp.), 15e (700-89-16).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (561-94-95). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (351-90-81) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LOVE STREAMS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George V, 8e (562-41-46) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Écoles, 5e (354-07-76) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LE MEILLEUR (A, v.o.) : Boîte à Films (H. sp.), 17e (622-44-21).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

1984 (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

NEMO (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46).

LE PAPE DE GREENWICH VILLAGE (A. v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; UGC Champs-Elysées, 8e (561-94-95) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

PARTENAIRES (Fr.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; George-V, 8e (563-41-46).

LE PAYS OU RÊVENT LES FOURMIS VERTES (All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LA POULE NOIRE (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

QUILOMBO (Brésilien, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

RÉVEILLON CHEZ BOB (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LES RIPOUX (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Ranelagh, 16e (288-64-44).

RIVE DROITE, RIVE GAUCHE (Fr.) : Marbeuf, 8e (561-94-95).

REUBEN REUBEN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).

LES RUES DE L'ENFER (A.) (**) v.o. : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LA 7e CIBLE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Paris Ciné I, 10e (770-21-71) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

SHEENA, LA REINE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

SOLLERS JOUE DIDEROT (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

SOS FANTOMES (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George V, 8e (561-41-46) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

SOUVENIRS SOUVENIRS (Fr.) : Reflet Quartier Latin (H. sp.), 5e (326-84-65).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), **LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI** : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (251-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

TRAIN D'ENFER (Fr.) Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Studio Galande, 5e (H. sp.) (354-72-71).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

UN ÉTÉ D'ENFER (Fr.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LA VENGEANCE DU SERPENT A PLUMES (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).

LES FILMS NOUVEAUX

LES AMANTS TERRIBLES, film français de Danièle Dubroux : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

L'ARBRE SOUS LA MER, film français de Philippe Muyl : Forum Orient-Express, 1er ; (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

L'AUBE ROUGE, film américain de John Milius, v.o. : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LA CORDE RAIDE (*), film américain de Richard Tuggle (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16). V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (564-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LE CRIME D'OVIDE PLOUFFE, film canadien-français de Denys Arcand : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LES FOLIES ORDINAIRES DE CHARLES BUKOWSKI, film français de Barbet Schroeder : Studio 43, 9e (770-63-40).

GLAMOUR, film français de François Merlet : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

PHILADELPHIA EXPERIMENT, film américain de Stewart Raffil. V.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). V.f. : Lumière, 9e (247-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94).

RENDEZ-VOUS A BROAD-STREET, film américain de Peter Webb. V.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LES SAINTS INNOCENTS, film espagnol de Mario Camus. V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14). V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-60-74).





COMMUNICATION

L'OUVERTURE AUX TÉLÉVISIONS HERTZIENNES

La Haute Autorité veut organiser la nouvelle liberté

« M. Bredin a trois mois pour soumettre son rapport, et moi, je souhaite que ce soit fait tout de suite. »... En se prononçant de façon aussi ferme, mercredi 16 janvier, pour une libéralisation quasi immédiate des télévisions hertziennes, le chef de l'Etat a provoqué un bel effet de surprise et pris de court nombre d'intéressés qui visaient l'horizon 1986. C'est peut-être ce qui explique le peu de réactions spontanées officielles au discours de M. Mitterrand, même si l'on note la « satisfaction » *d'Antène 1, la télévision pirate née en décembre 1982, inquiétée à plusieurs reprises par la police, et qui affirme aujourd'hui porter* « l'ambition de ce que sera véritablement une télévision libre et indépendante telle que la désire le président ».

Chacun en fait fourbit ses armes, et des projets se font connaître chaque jour, le plus souvent déjà ficelés, parfois improvisés, bouclés à la hâte, question de se placer en tête des listes d'attente.

Il y a les municipalités qui demandent une fréquence en préfiguration du câble : M. Michel Péricard, maire RPR de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), vient ainsi d'adresser une demande d'autorisation pour une télévision intercommunale. Il y a la presse écrite — la Dépêche du Midi, le Télégramme de Brest..., *— sans compter les projets des journaux et groupes parisiens ; et puis des candidatures individuelles, telle « CTV », la* « télé-contact » *de Paris,* « indépendante des grands groupes » *et formée par une petite équipe de journalistes ; « Aquarius », le projet de la radio parisienne la Voix du lézard et « Sourire Télé 7 », qui se dit prête à diffuser dans un rayon de 100 kilomètres autour de Reims une vingtaine d'heures d'émissions quotidiennes.*

La course à la fréquence est amorcée, même si, dans un rapport publié le jeudi 17 janvier, la Haute Autorité de la communication audiovisuelle « recommande fermement qu'aucune diffusion effective ne puisse intervenir avant que ne soit mise en place une organisation de la liberté », *qu'elle souhaite régir et mettre en œuvre.*

Plus qu'un constat, bien plus qu'une impression, une *« conviction essentielle »*, fruit d'une première expérience (les radios) et fondement d'une nouvelle réflexion : *« Il ne suffit pas d'invoquer le désordre italien ni de prédire des perspectives catastrophiques pour s'opposer à l'apparition d'un phénomène nouveau de communication que la technologie rend possible, auquel l'opinion ne renoncera pas et dont la possibilité est d'ailleurs expressément prévue par la loi de 1982. »*

Voilà. Pragmatisme, lucidité, adaptation. En une phrase très simple, la Haute Autorité vient d'expliquer sa démarche sans recourir aux grands principes, sans se figer sur des choix du passé, sans même entrer dans le débat sur les qualités et défauts respectifs des options en présence. Un outil de communication nouveau et simple est désormais, techniquement et juridiquement, à la portée de tous.

Au nom de quoi pourrait-on interdire son développement ? Et surtout avec quel effet ? L'épouvantail italien agité notamment par le secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication et les prévisions catastrophistes concernant les dangers d'une « déréglementation » lui apparaissent dérisoires, inaptes en tout cas à freiner ou dissuader le phénomène. Alors, recommande la Haute Autorité, cessons d'être aveugles, ne nous enfermons pas dans une résistance désespérée et un combat perdu d'avance et prenons plutôt les devants pour éviter l'anarchie préjudiciable à tous et empêcher que, faute de règles, *« les libertés nouvelles ne se changent en leur contraire »*.

Déjà les «sages» suggèrent des garde-fous, ou proposent quelques *«précautions»* essentielles, directement inspirées de leur expérience – souvent douloureuse – avec les radios libres, les télévisions hertziennes appartenant selon eux *« à la même famille de médias que les radios locales privées »*. Les comparaisons sont fréquentes, le parallèle permanent et en contradiction avec le discours de nombreux autres partenaires (dont les ministères les plus concernés), plus soucieux de bien marquer ce qui distingue les deux médias, notamment économiquement, que ce qui les rapproche.

La première suggestion de la Haute Autorité est cependant troublante, qui incite à publier et à fournir aux différents partenaires un plan de fréquences *« qui engage l'établissement public de diffusion et puisse au besoin être imposé comme le cadre technique incontestable de la nouvelle liberté »*. Cette recommandation fera sourire... et applaudir tous ceux qui ont réclamé depuis trois ans en vain le plan de fréquences concernant la bande FM et se sont heurtés au secret, aux volte-face et à l'imprévisibilité des arbitrages de TDF. La Haute Autorité en convient, qui rappelle *« combien l'absence d'un tel plan des fréquences disponibles a obéré dans son application la libéralisation des ondes de la modulation de fréquence »*.

Tous comme les radios FM, les télévisions se devront également d'être locales, donc de se passer de réémetteurs et de suivre les règles édictées en 1982 concernant la direction et la propriété des stations. Tout comme les radios FM, les télévisions devront avoir un programme propre minimum (il est de 80 % en radio), le reste provenant souvent d'un même réseau. Mais on redoute avant tout l'invasion de productions étrangères, les « sages » souhaitant que les programmes locaux (produits ou échangés) constituent plus de la moitié des programmes diffusés. Ils recommandent également que les télévisions hertziennes soient astreintes aux mêmes obligations que Canal Plus pour la diffusion des films de cinéma.

Enfin, abordant le régime juridique de ces télévisions nouvelles, la Haute Autorité en vient à constater qu'aucun des régimes juridiques prévus par les lois de 1982 et 1984 ne convient à cette nouvelle race de stations, à la fois locales (à la différence de Canal Plus qui, elle, a fait l'objet d'une concession de service public) et tout à fait privées, alors que les futurs réseaux câblés seront exploités par des sociétés d'économie mixte, avec les collectivités locales.

Cette position exclut donc des stations « municipales », des télévisions « M. le maire ». La Haute Autorité se prononce, par conséquent, pour un régime d'autorisation nouveau, dont elle réclame la compétence, quitte à imposer ainsi une modification de la loi.

ANNICK COJEAN.

Satellite de télévision directe TDF 1 : feu vert pour l'électronique Thomson

Les difficultés rencontrées par les industriels dans la mise au point de la charge utile du satellite de télévision directe TDF 1, que la fusée européenne Ariane doit en principe lancer le 7 juillet 1986, sont désormais résolues. Dans un communiqué publié vendredi 11 janvier, la société Télédiffusion de France (TDF) annonce en effet que, en accord avec le Centre national d'études spatiales, elle confirme la commande à Thomson des tubes à ondes progressives (TOP) qui seront installés sur les satellites TDF 1 et 2.

Ces TOP servent à amplifier le signal venant de la Terre avant qu'il ne soit réémis par le satellite à destination des usagers. Voici quelques mois des problèmes sont apparus dans le développement de leur collecteur en carbone qui entraînaient des disjonctions (une par jour environ) donnant lieu à des interruptions de transmissions. Cela est désormais oublié, tout comme les difficultés rencontrées dans le fonctionnement de certains équipements américains (condensateurs) et allemands (système d'alimentation des TOP) de la charge utile du satellite. En conséquence, trois tubes à ondes progressives de grande puissance (230 watts) fabriqués par Thomson seront installés sur chacun des deux satellites français qui seront également équipés de trois autres tubes fournis par la firme allemande AEG.

D'autre part, la société TDF a notifié aux industriels intéressés les normes des équipements qui seront utilisés pour la réception des émissions de télévision retransmises par le satellite. Il s'agit de la norme dite « D-2 Mac Paquets » qui, le 16 octobre dernier, a déjà fait l'objet de certains accords entre les industriels européens. TDF a demandé toutefois que, dans une première étape, ces équipements soient aptes à fonctionner aussi en Pal-Secam. Pour *« marquer le terrain »*, comme l'a précisé le PDG de TDF, M. François Schoeller, une première commande de tels équipements pourrait, dans le courant du premier trimestre de cette année, être passée aux industriels, auxquels on conseille que leurs produits soient en vente sur le marché dès juillet 1986.

J.-F. A.

CONCOURS DE « SPOTS » SUR LES DROITS DE L'HOMME

Le Conseil de l'Europe organise un concours pour le meilleur « spot » de télévision sur les droits de l'homme, la date limite d'envoi est fixée au 31 mars 1985. Les contributions, sous forme de réalisations pour la télévision d'une durée de moins de 60 secondes, devront traiter d'un droit ou d'une liberté protégés par la convention européenne des droits de l'homme (1). Les supports d'origine des « spots » soumis seront de préférence la bande vidéo trois quarts de pouce (ou autre format de qualité « broadcast ») ou le film 16 mm.

Un jury international, dont la composition sera annoncée ultérieurement, jugera les différentes contributions. Un premier prix de 10 000 F français, ainsi que des diplômes d'honneur pour les « spots » classés deuxième et troisième, récompenseront les lauréats, au cours d'une cérémonie qui aura lieu au Palais de l'Europe à Strasbourg.

(1) Le texte de la convention et une brochure explicative peuvent être obtenus sur demande au service de presse et d'information du Conseil de l'Europe, BP 431 R6, F – 67006 Strasbourg CEDEX, dans les langues suivantes : français, anglais, allemand, italien, espagnol, néerlandais, suédois, portugais, grec et turc.

A VOIR

Les monstres du matin

Attention, les monstres arrivent samedi matin sur FR 3 ! A l'occasion du treizième Festival international du film fantastique à Avoriaz, l'équipe de FR 3 Rhône-Alpes a décidé de renouveler l'expérience lancée en septembre dernier par FR 3 Normandie au moment du Festival de cinéma de Deauville. Trois heures et demie en direct d'Avoriaz et de Lyon, diffusées de 9 heures à 12 h 30 samedi 19 janvier sur la chaîne nationale.

Pour cette *« télé fantastique du matin »*, trois journalistes se sont installés avec un car vidéo (quatre caméras) à Avoriaz (Dominique Sanfourche de FR 3 Grenoble, Patrick Labarrière et Cécile Philippe de FR 3 Lyon), ils enverront leurs informations, reportages et commentaires par faisceau, à Lyon, où sont installés deux journalistes de l'équipe de Grenoble (Odile Cognet et Alain Devé, qui supervise l'ensemble de l'opération). Au programme, les résultats du palmarès bien sûr, avec des extraits du film primé la veille (FR 3 espère montrer aussi des séquences de tous les films présentés à Avoriaz), et nombreux reportages réalisés au cours de la semaine sur le Festival mais aussi sur la montagne ou la neige (coulisses du Festival, le maquillage d'un monstre, le ski acrobatique, les chiens et les traîneaux, l'école d'Annie Famose, le hockey sur glace...).

FR 3 Rhône-Alpes fournira également des informations pour les journaux de TF 1, ainsi que des reportages pour quelques-uns des magazines de la première chaîne, comme « Temps X », « Temps libre » et « Bonjour la France ». La concurrence ferait-elle place à l'échange ?

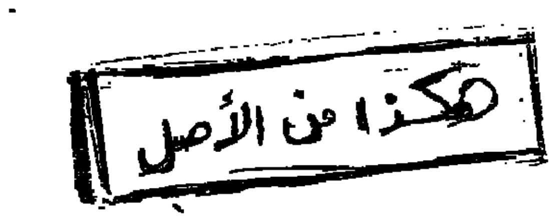
CATHERINE HUMBLOT.

Au « Monde »

VOTES FAVORABLES DES SOCIÉTÉS DE PERSONNEL A LA CANDIDATURE D'ANDRÉ FONTAINE

Après le vote favorable de la Société des rédacteurs du *Monde* (60,9 % des parts présentes ou représentées), la Société des cadres, réunie mercredi 16 janvier pour approuver la candidature d'André Fontaine au poste de directeur-gérant du journal, s'est prononcée positivement (63,43 %), ainsi que la Société des employés (91 %), réunie jeudi 17 janvier.

L'assemblée générale des associés de la SARL *le Monde* – dont les porteurs de « parts A », qui avaient confié à André Fontaine une mission d'exploration – se réunissent ce vendredi 18 janvier dans le but de désigner le nouveau directeur-gérant du *Monde*.



RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 18 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 **Variétés : Le jeu de la vérité.**
Avec l'acteur Michel Blanc.

21 h 50 **Feuilleton : Ballerina.**
Katja, après une dépression nerveuse, trouve un emploi dans un établissement de nuit de troisième catégorie à Cadix (Espagne).

22 h 55 **Histoires naturelles : Thon rouge, thon blanc.**

23 h 20 **Journal.**

23 h 40 **C'est à lire.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 **Feuilleton : Châteauvallon.**
André Travers, le journaliste, s'accroche à la « piste du morceau de câble ». Ce qui le pousse à consulter le plan-masse de l'opération immobilière des Sablons, à la mairie de Châteauvallon.

21 h 35 **Apostrophes.**
Sur le thème « Jeux de mémoire », sont invités : Jean-Louis Curtis (Une éducation d'écrivain), *Friedrich Dürrenmatt* (la Mise en œuvres), *Alain Robbe-Grillet* (le Miroir qui revient), *Philippe Sollers* (Portrait du joueur).

22 h 50 **Journal.**

23 h **Ciné-club : les Deux Cavaliers**
Film américain de J. Ford (1961), avec J. Stewart, R. Widmark, S. Jones (v.o. sous-titrée).
Texas 1880. Un shérif et un officier de cavalerie vont chez les Comanches négocier le rachat d'enfants blancs qui ont été, autrefois, enlevés à leurs familles et élevés en Indiens.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 **Histoire d'un jour : 28 mai 1958, de Gaulle au pouvoir.**
Le 28 mai 1958, où tout a basculé en faveur du retour de de Gaulle au pouvoir, la IVe République était-elle si moribonde qu'on l'a dit ? De Gaulle a-t-il trompé tout le monde en jouant double jeu sur l'Algérie ? Y a-t-il eu, oui non, un coup d'État ? Telles sont les questions que pose Philippe Alfonsi dans cette émission composée de deux parties : le récit des événements et les interventions de plusieurs témoins (H. Alleg, G. Perrault...)

22 h 5 **Documentaire : I am a Hotel.**
La première production télévisée du chanteur canadien Leonard Cohen, enregistrée au King Edward Hotel de Toronto (Canada).

22 h 35 **Journal.**

23 h **Folies ordinaires : Charles Bukowski.**

23 h 5 **Prélude à la nuit.**

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Inspecteur Gadget ; 17 h 10, Thalassa ; 17 h 35, J'apprends le ski de fond ; 17 h 45, Paris clin d'œil ; 18 h, Cylindres et bottes de cuir ; 18 h 25, Présence du cinéma ; 19 h, Feuilleton : Foncouverte ; 19 h 5, Atout PIC.

CANAL PLUS

20 h 30, Ellis island ; 21 h 50, Girls, girls, girls, film de N. Taurog ; 0 h 10, Pixote, la loi du plus faible, film de H. Babenco ; 2 h 10, Hill street blues ; 2 h 55, Meurtre d'un bookmaker chinois, film de J. Cassavetes ; 4 h 40, Rock concert ; 5 h 20, Survivance, film de J. Lieberman.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 **Le grand débat** : La France et sa mémoire. Avec Pierre Nora, Mona Ozouf, Jean Lacouture, Michel Debré et Pierre Chaunu.

21 h 30 **Black and blue** : la Diaspora noire, avec Denis Martin.

22 h 30 **Nuits magnétiques** : l'argent du 7e Art ; v.o.-v.f.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 **Concert** : (émis de Baden) : « Symphonie de chambre n° 1 », de A. Schoenberg, Extraits de la « Tétralogie », de R. Wagner, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. E. Leinsdorf.

22 h 20 **Les soirées de France-Musique** : « Les Pêcheurs de perles », œuvres de Couperin, Ravel, Moussorgski/Ravel ; à 0 h, Musique traditionnelle : musique populaire grecque.

Les programmes du samedi 19 et du dimanche 20 janvier se trouvent dans « le Monde Loisirs »

TRIBUNES ET DÉBATS

SAMEDI 19 JANVIER

– *M. Roger-Gérard Schwartzenberg*, secrétaire d'État chargé des universités, est l'invité du journal « Soir 3 » sur FR 3, à 21 h 35.

LE CARNET DU Monde

Mariages

– M. Michel CHATRY,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique,
ingénieur civil des mines,

et Mme Isabelle RAOULT-PERNOT,
journaliste,

ont l'honneur de faire part de leur mariage, qui a eu lieu dans l'intimité, le 28 décembre 1984, à Saint-Cyprien (Pyrénées-Orientales).

Décès

– On prie d'annoncer le décès de

M. Nataniel BRUNET,

survenu le 13 janvier 1985.

De la part de
Mme Hélène Brunet,
son épouse,
M. et Mme Henri-Michel Brunet,
M. et Mme Alain Brunet,
ses enfants,
Et de toute la famille.

L'inhumation a lieu au cimetière parisien de Bagneux le vendredi 18 janvier 1985.
Réunion à la porte principale, à 15 heures.

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

15, avenue Cambacérès,
91370 Verrières-le-Buisson.

– Mme Georges Bucas,
son épouse,
M. et Mme Jacques Bucas,
M. et Mme Jacques Sultan,
ses enfants,
Anne Gaël, Jeanne, Loïc, Pierre,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Georges BUCAS,

survenu à Paris le 7 janvier 1985.

Les obsèques religieuses ont été célébrées à Saint-Jean-de-la-Poterie (Morbihan) le 12 janvier 1985.

Une messe sera dite à son intention le mercredi 23 janvier, à 12 h 10, en l'église de la Trinité à Paris (9e).

– Pierre-Etienne Baur,
Dominique et Yves Bleton,
Manuel et Aurélie,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacqueline CAHEN,

leur mère et grand-mère,
survenu le 31 décembre 1984.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, le 15 janvier 1985, au cimetière de Montmartre.
Cet avis tient lieu de faire-part.
7, rue Geoffroy-l'Angevin,
75004 Paris.
88, rue du Docteur-Rinay,
80260 Flesselles.

– Mme J. Fachard,
Michel, Claude Cavalli,
ses frère, sœur,
Toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre CAVALLI,

survenu le 8 janvier 1985, à l'âge de soixante-dix ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'inhumation a eu lieu le 11 janvier dans le caveau familial.

La famille regrette de n'avoir pu avertir toutes les relations, cette annonce tient lieu de faire-part.

– Mme Pierre Douffiagues,
son épouse,
Mme Arlette Douffiagues
et Karin,
M. et Mme Francis Combrisson
et Etienne,
M. et Mme Jacques Douffiagues,
Olivier et François,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Lousteau,
M. et Mme Maurice Lecuyer,
ses sœurs et beaux-frères,
M. Henri Douffiagues,
son oncle,
Eliane, Marc et Claude Nicoletis
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre DOUFFIAGUES,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
ancien inspecteur des finances,

survenu le 14 janvier 1985, en son domicile, le Moulin-de-Cady, à Raizeux (78120 Rambouillet).

Priez pour lui.

L'inhumation a eu lieu le jeudi 17 janvier 1985, au cimetière de Raizeux.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Michel Ficheur,
Olivier, Laurent et Benoît Ficheur,
Mme Marcel Ficheur,
M. et Mme André Bouchard,
M. et Mme Henri Ficheur
et leurs enfants,
M. et Mme René Neveu
et leurs enfants,
M. et Mme André Bosc
et leurs enfants,
M. et Mme Alain Bouchard
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Michel FICHEUR,

survenu le 13 janvier 1985.

Ses obsèques ont été célébrées le 17 janvier 1985 dans l'intimité, à Coltainville (28).

– Le ministre de la recherche et de la technologie,
Le président de la mission scientifique et technique,
L'ensemble du personnel du ministère de la recherche et de la technologie,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Michel FICHEUR,
ingénieur en chef
des ponts et chaussées,
chef du département Transport,
urbanisme, logement
au ministère de la recherche
et de la technologie,

survenu le 13 janvier 1985.

Le ministre de l'urbanisme, du logement et des transports,
Le secrétaire d'Etat chargé des transports,
Le délégué à la recherche et à l'innovation,
Le chef du service des études de la recherche et de la technologie,
L'ensemble des personnels du ministère de l'urbanisme, du logement et des transports.

Une messe sera célébrée à son intention le mardi 22 janvier 1985, à 14 h 30, en l'église Saint-Etienne du Mont.

– Grenoble. Bordeaux. Mâcon.

Le 7 janvier 1985,

Michel GOURDON

a été accueilli dans la Paix du Seigneur.

De la part de ceux qui le pleurent :
Anne-Marie Gourdon,
son épouse, *et leurs trois filles,*
Les familles Gourdon, Platel, Janinet,
Parents et amis.
Les funérailles ont eu lieu le 9 janvier à Grenoble et l'inhumation le 10, à Pondaurat (Gironde).

6, rue des Trois-Epis,
38100 Grenoble.

– M. Paul Lemerle,
professeur honoraire au Collège de France, son époux,
Paul et Monique Lemerle,
Stéphanie, Marie, Juliette,
Jean et Sophie Lemerle,
Matthieu, Marion, Hélène, Olivier,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Serge de Witt,
ses cousins et leurs enfants,
M. et Mme Jean Boisson
et leurs enfants,
M. Pierre Boisson,
font part du décès de

Mme Paul LEMERLE,
née Marguerite de Witt,

survenu le 13 janvier 1985, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité le 16 janvier, à Paris.

« Ne pleurez pas, car elle n'est pas morte, elle dort. »
Luc, 8, 52.

Cet avis tient lieu de faire-part.

84, rue de Vergniaud,
75013 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Le docteur et Mme Jean Moutounet,
Mlle Danielle Simon,
M. et Mme Baudouin Simon,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Albert SIMON,
ingénieur en chef honoraire
de la marine,
ingénieur des arts et métiers,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 15 janvier à Paris, dans sa quatre-vingtième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Jean-Baptiste, place Frédéric-Mistral à Sceaux (Hauts-de-Seine) le lundi 21 janvier, à 10 h 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Commentry (Allier) dans le caveau de famille.

76, rue de Crimée,
75019 Paris.
74, rue de Glatigny,
78150 Le Chesnay.

– Nous apprenons la mort de

Bernard WOLF,
ancien directeur général
de *Paris-Normandie,*

décédé à l'âge de cinquante-neuf ans.

Ses obsèques, célébrées jeudi 17 janvier, ont eu lieu, selon la volonté du défunt, dans la plus stricte intimité.

[Né en 1925, Bernard Wolf était le fils de *Pierre-René Wolf,* fondateur, à la Libération, de *Paris-Normandie,* quotidien rouennais dont il était devenu le PDG-éditorialiste. A l'entrée de M. Robert Hersant dans la société éditrice, en 1972, Bernard Wolf avait été nommé directeur général de *Paris-Normandie,* chargé de la rédaction.]

Messes anniversaires

– A l'occasion de l'anniversaire de la mort du

Roi LOUIS XVI

S.A.R. le Prince Henri de France,
Comte de Clermont,
fera célébrer une messe le lundi 21 janvier, à 17 heures, en l'église Saint-Eustache (Paris-1er).

– Une messe sera célébrée le lundi 4 février, à 18 h 30, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, à la mémoire du

professeur Jean QUÉNU,

décédé le 18 janvier 1975.

Communications diverses

– Rencontre œcuménique pour la Semaine de l'unité (18-25 janvier). Lundi 21 janvier à 18 h 30, salle P.-J.-Eymard, 23, avenue de Friedland, Paris-8e (Me Charles-de-Gaulle, George-V) : « Marie et l'unité. En son bimillénaire, l'appel de la mère de Jésus à ses enfants désunis ». Avec le R.P. Alexis Kniazeff, théologien orthodoxe, directeur de l'institut Saint-Serge, le pasteur Michel Viot, de l'église évangélique luthérienne des Billettes, président du Consistoire de Paris, l'abbé René Laurentin, professeur de théologie à l'Institut catholique de Paris et à l'université catholique d'Angers. (Participation : 15 F, jeunes : 10 F. Centrale catholique des conférences : 260-56-32.)

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

OFFRES D'EMPLOIS

DEMANDES D'EMPLOIS

J.H. 19 a., notions angl., exp., cherche emploi bureau, préf. tourisme, assurances, import. export, commerce. MORELLE - 637-07-16.

ESPAGNE
H. 42 a., univ. trilingue, exp. dir. PME, Esp., Am. lat. Excellent gestionnaire et comm. ch. direction filiale en Espagne. Ecr. s/nº 6712 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 31 ans, Secrétaire sténo-dactylo, expérience, recherche emploi à Montpellier. Etudie toutes propositions. Tél. : (67) 41-44-64.

J.H. rech. emploi magasinier, réception, distribution, 8 ans exp. Ecrire CHELLI Richard, 6, rue Lamartine, 92290 CHATENAY-MALABRY.

F. attachée direction 43 a., exp. : assurances, immobilier, marketing, comptabilité et secrétariat. R. Pub. Ecr. s/nº 6711 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H. 31 ans cherche emploi bureau, écriture, classement méthodique, parle couramment anglais. Tél. : 508-06-27 ou écrire s/nº 6716. le Monde Pub., Service Annonces Classées, 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

formation professionnelle

20 H STAGE INTENSIF D'INITIATION A LA MICRO-INFORMATIQUE

les 18 et 19, 20 et 21 février, les 1 et 2, 3, et 4 avril. Autres horaires possibles. Prix : 990 F. Tél. : 824-21-25.

traduction demande

Mme Grace HOU, traductrice C/O Claudel, 72, av. Gallieni, 93130 Noisy-le-Sec, cherche travaux de traduction français, anglais, chinois. Langage chinois : mandarin et cantonais.

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

MARAIS

Mº ARTS-ET-MÉTIERS
Bon imm. rénové, soleil, asc. EN DUPLEX, 5e et 6e ÉTAGE, liv. dble, 3 chbres, entrée, cuis., bains, douche, 2 w.-c., agréablement amén., poutres. 56, r. du Vertbois, samedi, dimanche, lundi, 14 h à 17 h.

5e arrdt

Mº LUXEMBOURG

Petit imm. caractère asc., gd liv., 2 petites chbres, entrée, cuis., bains, 2 w.-c., balcon. Prix : 1.230.000 F. 14, rue Gay-Lussac, samedi, dimanche, lundi, 14 h à 17 h.

7e arrdt

Très bel appt libre dans imm. gd standing, rue COGNACQ-JAY, environ 150 m² avec chbre de bonne indépendante, cave, garage, à vendre au plus offrant minimum 2 millions. Renseignements : Tél. h. de bur. 354-34-04.

14e arrdt

HAMEAU MONTSOURIS
2, RUE D'ARCUEIL
RESTE TROIS 2 PCES PRÊT CONVENTIONNÉ
S/PL. SAMEDI, 13 H à 16 H.

Mº ALÉSIA

3e ét. s/jardin, calme, gd séj., 2 chbres, entrée, cuis., w.-c., débarras, à rénover. 17, rue FRIANT, samedi, dimanche, lundi, 14 h à 17 h.

15e arrdt

MONTPARNASSE

2 PIÈCES ET 3 PIÈCES + TERRASSE. Refaits neuf. MATIMO. 272-33-25.

4, PL. GAL-BEURET

Bel immeuble rénové, 3 p., 60 m², balcon, salle de bains à créer, 5e étage, sans ascens., agréable, très ensoleillé. Sur place sam. 10 h 30/12 h 30.

PETIT DUPLEX 1er et 2e ÉT., 3 petites pces, petite cuis., s. d'eau, w.-c., Mº Pte de Vanves. 121, rue Brancion, samedi, dimanche, 12 h à 16 h.

16e arrdt

MICHEL ANGE-MOLITOR
2 pces, balcon, sur jardin, soleil, récent, standing, loyer libre. 660.000 F. 660-83-67. Visite dimanche, 14 h à 16 h, 45, rue Boileau.

17e arrdt

11, RUE TH.-RIBOT

dans immeuble grand standing au r.-de-chaussée, double séjour + chambre, 90 m², refait neuf, cuisine équipée. Luxe salle de bains + chambre service, 1 100 000 F à débattre. Visite samedi 10 h 30/12 h.

18e arrdt

MAIRIE DU 18e
53, rue du Simplon
dans immeuble neuf, standing (habitable de suite).
Reste quelques
STUDIOS, 2 et 3 Pces
avec parking.
Prix bénéficiant pour certains de prêts conventionnés.
Sur pl. du mardi au samedi, de 14 à 19 h ou tél. 258-44-96.
CEGOGI s.a. (1) 575-82-78.

Mº LAMARCK

LIBRES
3 p., bains, 45 m² 330 000 F
3 p., w.-c., 33 m² 260 000 F
occupés, loyer libre
3 pièces, 42 m² 270 000 F
2 pièces, 24 m² 150 000 F
occupés, LOI 1948
3 pièces, 45 m² 200 000 F
2 pièces, 33 m² 170 000 F
562-77-33
ou s/pl. sam 14 h à 17 h
153, RUE ORDENER.

Mº Nationale, part. à part., appt 3 p., 70 m², 1978, cave, park., vue dégagée. 640.000 F. Téléphone : 588-29-60.

DAMREMONT 4/5 P.

parfait état, asc., balcon
3 chambres. 1.100.000 F.
Tél. 254-71-86, p. 18.

93 Seine-Saint-Denis

MONTREUIL (93) 50 m métro Mairie-de-Montreuil, bus, tous commerces. B. duplex, 4/5 p., 7e-8e (dernier étage), petit immeuble standing 75. Tout confort, sans vis-à-vis, ensoleillé, double exposition nord-est sud-ouest, calme, jardins, larges balcons, terrasse, interphone, superficie totale 155 m² + cave et box plein-pied, 1 050 000 F. T. 858-85-81.

appartements achats

AGENCE DE L'ÉTOILE

rech. appts de BON STAND. POUR CLIENTÈLE FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE

Mme DE DIESBACH. 380-26-08.

URGENT
JEUNE MÉDECIN cherche appartement 2 pièces minimum, calme, dans le sud de Paris. Téléphone : 589-01-63. Tous les soirs à partir de 19 h.

ACHÈTE STUDIO ou 2 P.

même à rénover Paris ou portes. Tél. : 252-01-82 même le soir.

locations non meublées offres

Paris

Pour Dirigeants et Employés mutés. Importante sté française Pétroles rech. en permanence, appts ttes catégories et studios. Villas Paris, environs. Téléphone : 503-37-00.

APPARTEMENT 2 PCES

Téléphone : 776-41-60, p. 7.

LOCATION DISPONIBLE
entre particuliers
Paris-banlieue
707-22-05
CENTRALE DES PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES
43, rue Claude-Bernard, PARIS-5e. Mº CENSIER.

Région parisienne

LONGJUMEAU

Pavillon 5 et 6 P. avec étage, cheminée et jardin privatif. Téléphone : 776-41-60, P. 7.

GIF-SUR-YVETTE

Pavillon 5 Pces avec étage cheminée et jardin privatif proche RER. 776-41-60, P. 7.

MEUDON

Pav. 5 P., av. cave et parking. Téléphone : 776-41-60, p. 7.

LES CLAYES-SOUS-BOIS
pavillon 6 Pièces, avec étage indépendant et jard. privatif de 777 m². Tél. 776-41-60, p. 7.

BOUGIVAL

Appt 3-4-5 P., imm. standing avec balcon. 776-41-60, p. 7.

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti. Tél. : 889-89-66 - 283-57-02.

locations non meublées demandes

Paris

Jeune travailleur cherche chambre de bonne, Paris ou région parisienne. Ecr. s/nº 6.715 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

immeubles

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet-15e. 566-00-75. Paie comptant 15e, 7e arrdts IMMEUBLES même occupés.

propriétés

Achète PROPRIÉTÉ de CHASSE SOLOGNE ou Rég. limitrophe. Ecr. ss nº 202.826 à ORLET 136, av. Charles-de-GAULLE 92522 NEUILLY CEDEX.

pavillons

78 VOISINS-LE-BRETONNEUX
Cause départ part. vd PAVILLON 1980, 6 Pces, 130 m², 2 s. de bns, gar. 2 voit., RER-bus, commerces, école primaire, secondaire. Ag. s'abstenir. 900 000 F. à débattre. Tél. : 043-05-74.

PAVILLONS

JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information FNAIM de Paris-Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. 227-44-44.

maisons individuelles

BOIS-D'ARCY

Proximité gare, solide construction sur 446 m² clos, séjour double, cuisine, 2 chambres, s. de bains, grenier, sous-sol. 525.000 F T.M. 045-29-09.

domaines

Vends propriété dans le Lauragais, 85 ha. Elevage, porcherie moderne en dur, polyculture. Sources abondantes sur la propriété. 65 ha labourables, 20 h en bois et landes. Maison d'habitation, 5 pièces tout confort. Nombreuses dépendances. Prix 1 800 000 F à débattre. T. 16 (68) 60-40-76 GIMELLO.

terrains

ORSAY

Proximité Mº Le Guichet, 545 m² par 13 m façade, COS 0,36 plat clos viabilisé. 440.000 F HT. Immobilière DADRIER, 91400 ORSAY, tél. 928-68-00.

Recherche TERRAIN à BATIR Banl. SUD PARIS, même avec petite maison. Tél. 938-87-27.

Vends à 16 km EVREUX TERRAIN A BATIR 2.462 m², expo. plein sud, dans lotis. entièr. boisé, viabil. avec eau, élect., et tél. Rens. 16 (1) 361-45-89 ap. 20 h.

viagers

F. CRUZ, 266-19-00

8, RUE LA BOETIE (8e)
Conseil 47 ans d'expérience. Px rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

immobilier information

A VENDRE
de nouveaux lotissements en
ALGARVE PORTUGAL
appts et villa attrayants, et ter. à bâtir comme invest. de 1er ordre, le tout à prox. bord de mer, de courts de tennis et de terrains de golf.
Pr. rens. SERVINVEST S.A. Case postale 926, 1211 GENÈVE 1.

bureaux

Locations

Part. à part. cherche bureau à louer min. 30 m², loyer max. 1.500 F mois, Paris (ag. s'abst.). Ecr. s/nº 1.814 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SAINT-OUEN (93)
150 m² indépendant sur deux niveaux, 55.000 F par an.
VINCENNES
Mº Bérault, 60 m² + parking. 41.000 F par an.
SGP, 267-76-43.

VOTRE ANTENNE A PARIS
Bureau ou domiciliation
Business Buro. (1) 346-00-55.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de Sociétés et tous services. 355-17-50.

fonds de commerce

Ventes

Cause retraite, je cède magasin articles sports, rue connue, Paris-17e. Tél. 387-66-03.

CABINET IMMOBILIER-18e
Résidentiel, cause retraite
Ecr. S.I.P. (sous réf. 311)
11, r. d'Uzès, 75002 PARIS.

l'agenda du Monde

Bijoux

ACHAT OR
BIJOUX ANCIENS
MODERNES - BRILLANTS
ARGENTERIE - VIEIL OR
PERROMO Joailliers-Orfèvres à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin ; Etoile, 37, av. Victor-Hugo. Ventes, occasions, échanges.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET
19, r. d'Arcole, 4e. 354-00-83.
ACHAT BIJOUX OR-ARGENT.
Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Collections

ICONES
Superbe collection privée de tradition byzantine
ICONES CONTEMPORAINES
Production limitée.
Vente hors cours.
Renseignements : 265-44-47.

Documents

Ecrivain ch. les nouvelles de l'histoire à St-Flour, concern. la famille Albouy, surtout la fille, Esther. Détails compl. de son sort par mémoires pers. ou rapports offic. Pour rens. consult. « La Tondue de St-Flour », Paris-Match, numéro 1797, 3 nov. 1983. Répondez Mlle Jan Bauer, C.P. 459, Cannington, Ontario, Canada LOE 1EO.

Moquettes

A SAISIR
MOQUETTE 100 %
Pure laine Woolmark.
Prix posée : 99 F/m².
Tél. : 658-81-12.

MOQUETTE

100 % PURE LAINE
50 % DE SA VALEUR

Grand choix de coloris.
Petite et grande largeur.
Devis gratuit.
Pose par spécialistes.

LA MOQUETTERIE

334, rue de Vaugirard, PARIS-15e.
Métro Convention.
Tél. : 842-42-62 ou 250-41-65.

Meubles

Vends table de ferme en merisier massif, 1,44 m long × 0,73 m large. Prix : 5.000 F. Tél. : 029-54-63 après 20 h.

Tapis

TAPIS D'ORIENT
LAURENT
101, avenue La Bourdonnais, Paris-7e. Tél. : 550-40-21.

– 35 %

ISPAHAN, NAIN, CAUCASE, etc.

Teinturiers

HOMMES D'AFFAIRES !
Votre situation exige une tenue élégante et impeccable !
Faites nettoyer vos vêtements de valeur : ville, soirée, week-end, par un spécialiste qualifié. GERMAINE LESECHE, 11 bis, rue de Surène, 75008 PARIS. Tél. : 265-12-28.

Troisième âge

LES CAMELIAS. Retraite, valides, semi-valides, près Paris. 77320 JOUY-SUR-MORIN. Tél. : (6) 404-05-75.

RÉSIDENCE LES CÈDRES
10' Pte Italie, Paris. Tourisme, repos, retraite, reçoit toutes personnes, tous âges, valides, semi-valides, handicapés. Soins assurés; petits animaux familiers acceptés. 33, av. de Vitry. 94800 VILLEJUIF. (1) 726-89-63, (1) 638-34-14.

Stages

LE G.R.E.S.
(Groupe de recherche sur l'éducation et la santé) organise 2 ateliers regroupant des parents autour des thèmes suivants :
– adopter un enfant,
– le parent seul et son enfant.
Rens. : 12, rue Clairaut, 75017 Paris. Tél. : (1) 229-45-51.

Psychanalyse

UN PSYCHANALYSTE reçoit sur rendez-vous au 735-26-85.

Vacances - Tourisme - Loisirs

Le centre de vacances de la ville de Vitrolles

situé à Névache, Hautes-Alpes
altitude 1.618 mètres.

Est prêt à recevoir les inscriptions de toutes les personnes ou groupes pendant les vacances scolaires du 18 au 24-2-85.

Pour tous renseignements téléphoner ou écrire au Service Vacances, mairie de Vitrolles, 13127 VITROLLES.

Téléphone : 16 (42) 89-56-56.

SKI DE FOND
HAUT JURA
TGV, 3 HEURES DE PARIS. Yves et Liliane vous accueillent dans une ancienne ferme du XVIIe siècle confortablement rénovée, 5 chambres, 5 salles de bains, cuisine et pain maison cuit au feu de bois, limité à 12 personnes, calme, repos. Formule tout compris (pension, accompagnement, matériel de ski). Du dimanche au samedi soir. Prix : de 1 750 à 2 000 F selon période. LE CRÊT-L'AGNEAU, 25650 MONTBENOIT. Tél. : 16-81 38-12-51.

JURA SKI-ÉQUITATION à 2 h 30 de Paris (T.G.V.). Annie accueille enfants seuls ou avec parents de ferme Ht-Doubs, grd cft, calme et reposante, ski de fond, promenade cheval, poney, table d'hôte, animation, accompagnement. 1.550 F - 7 jours adultes. 850 F enfants – de 6 ans. 20 pers. maxi. La Combe-d'Abondance, 25500 Morteau. Tél. : (16-81) 67-13-18 ou (16-81) 67-02-90, ap. 20 h.

Driscoll House Hôtel
200 chambres à un lit. Demi-pension, £ 55 par semaine, adultes entre 21 et 80 ans. S'adresser 172, New Kent Road London SE1. Tél : 01-703-4175.

SKI-MICRO-INFORMATIQUE
Enf.-ado. (mixte), pts groupes. 17-23 février, Pâques. Autres activités, tous congés scol. LE CLUB VERT, (6) 903-50-80.

JURA
Secteur MÉTABIEF
au pied des pistes de ski de fond
A louer studio 4 pers. tt cft. Tél. : (81) 49-00-72.

STAGES DE SKI
MÉTABIEF JURA
Niveau compétition pendant congés scolaires, cours filmés correct. avec VIDÉO le soir par le moniteur. Rens. et réserv. Tél. : (81) 49-05-81.

VACANCES 85
Vous voulez aller aux U.S.A. Vous pouvez ÉCHANGER votre maison ou votre appt + de 3 000 demandes américaines. INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT. SÉJOURS ET VACATION EXCH. CLUB Monique Baudier, 13770 VENELLES. (42) 61-05-67.

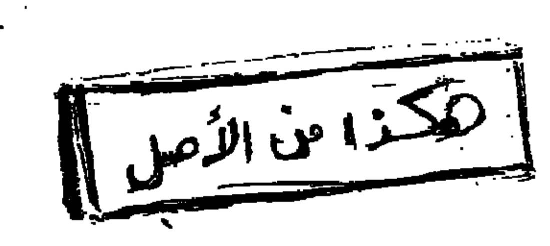
A louer TIGNES studio 4 personnes, vacances février et Pâques. Tél. : (6) 762-31-40 et (6) 775-23-88.

automobiles

ventes

plus de 16 C.V.

R 20 TURBO
Diesel, modèle 84
couleur champagne métallisée
vernis - vitres teintées (électrique) verrouillage à distance + antivol. 4 roues neige cloutées. 21.700 F.
Prix 69.500 F.
Tél. H.B. 031-71-26 et après 19 h. 031-05-18.



هكذا من الأصل

Le Monde

économie

REPÈRES

Bourse de commerce : tonnages en hausse

Les opérations traitées en 1984 à la bourse de commerce de Paris sur les marchés à terme (sucre, café, cacao) ont progressé de 2 % *par rapport à l'année précédente* pour atteindre un tonnage total de 397 344 lots, soit la valeur de 37 milliards de francs, indique la Compagnie des commissaires agréés. Dans le même temps, les contrats négociés sur des produits identiques ont baissé de 19 % à Londres et de 11 % à New-York.

Délégués du personnel : progression de la CGT à Renault-Billancourt

La CGT vient d'enregistrer, le 17 janvier, un très net succès aux élections de délégués du personnel dans le collège ouvriers à l'usine Renault de Billancourt. Avec 76,9 % des suffrages exprimés, elle progresse de 12 points par rapport à janvier 1984, retrouvant son niveau de janvier 1981 (74,78 %). Elle avait obtenu un score identique au comité d'établissement de Billancourt, le 15 novembre 1984. Sur 11 012 inscrits, il y a eu 3 252 abstentions (29,5 %) : la CFDT a obtenu 13,3 % des suffrages exprimés (– 7,8 points), FO 5,4 % (– 2,9 %), la CFTC 2 % (– 1 %), la CSL-SIR 2,1 % (– 0,5 %).

Pétrole : un changement de prix de référence est nécessaire, selon le Koweït

Le ministre koweitien du pétrole, Cheikh Ali Khalifa al Sabah, a déclaré, le 17 janvier, que le prix de référence de l'OPEP — 29 dollars par baril — devrait presque certainement être modifié si l'organisation voulait parvenir, le 28 janvier prochain à Genève, à une révision applicable de sa grille des prix.

AFFAIRES

APRÈS L'INTERVENTION TÉLÉVISÉE DU CHEF DE L'ÉTAT

Renault dans l'attente d'un électrochoc

La petite phrase du président de la République sur *« le grave problème »* posé par Renault et la nécessité de trouver une solution *« dans les jours qui viennent »* a jeté le désarroi dans les ministères, provoqué une tempête à la Régie et suscité une série de rumeurs. D'autant que le départ de M. Mitterrand pour la Nouvelle-Calédonie n'a pas permis d'élucider la volonté présidentielle.

La Régie va mal ; ce n'est plus un secret pour personne. Elle a des problèmes de gamme (la R 18 et la R 9 s'effondrent quand la Supercinq ne répond pas à toutes les espérances), de qualité (les retouches en fin de chaînes représentent 1,5 % du chiffre d'affaires), donc de marché (Renault a perdu dix points de part du marché français en deux ans). Ses difficultés financières se sont donc accrues (les pertes dépasseraient 8 milliards de francs non seulement en 1984, mais aussi en 1985) et, avec elles, l'endettement et les frais financiers.

Enfin, Renault souffre d'un sureffectif traité trop tardivement et d'un plan social d'autant plus flou que les syndicats l'ont refusé.

Il faut un électrochoc. La nomination, le 3 décembre, de M. Pierre Semerena, ancien patron de RVI, comme directeur délégué à l'automobile, a déjà eu un effet bénéfique. Concentrant toutes les responsabilités — y compris le secteur social qui échappait à son prédécesseur, — il est chargé de « resserrer les boulons ».

Et d'abord le traitement rapide des sureffectifs. Préretraites, aides au retour et diverses incitations devraient permettre de supprimer 9 000 emplois en 1985. Mais les pouvoirs publics, qui s'impatientent demanderont-ils en échange d'une aide financière nettement accrue (2 milliards de francs, voir plus) d'aller au-delà ? Mme Edith Cresson parlait récemment de 5 000 à 6 000 personnes qui faisaient problème en plus des mesures sociales prévues. Ce serait un premier électrochoc d'autant que la CGT, qui a gagné 12 points le 17 janvier aux élections de délégués du personnel de Billancourt ne laissera pas faire.

Cela suffira-t-il ? La rumeur bruissait dans les couloirs des ministères et surtout dans les rédactions d'un remplacement du président M. Hanon. On citait les noms de MM. Giraud et Beullac, anciens ministres giscardiens (et ancien de Renault pour le second) ou de M. Besse, en passe de réussir la restructuration de Pechiney. Mais ce limogeage d'un homme qui a été confirmé à son poste en juin 1984 n'est pas le plus certain. Un conseil d'administration se réunit le 22 janvier. Peut-être apportera-t-il un début de réponse. Il faut maintenant aller vite.

B. D.

Les réactions des syndicats

L'intervention télévisée du président de la République a déçu la CGC, et son président, M. Paul Marchelli, écrit dans *la Lettre confédérale*, publication hebdomadaire de ce syndicat : *« Comme tous les Français, j'attendais beaucoup... nous n'avons rien eu. »* *« J'ai eu la désagréable impression*, ajoute M. Marchelli, *que l'on me prenait pour un enfant attardé à qui l'on s'efforçait d'apprendre le b a ba... »*

Pour la CFTC, le discours de M. François Mitterrand a été *« peu mobilisateur au total »*. Elle considère qu'en dépit de *« quelques points d'amélioration pour les prix et les exportations, le tableau de la situation économique et sociale présenté par le président, minimise sensiblement l'endettement, la dégradation du pouvoir d'achat et celle de l'emploi »*.

La CFDT, pour sa part, *« apprécie positivement l'engagement personnel du président de la République »*, en Nouvelle-Calédonie. S'agissant de la situation économique et sociale, la CFDT reconnaît les *« bons résultats »* en ce qui concerne l'inflation et le déficit extérieur, mais souligne que *« le chômage monte dangereusement sans répit »* et que si *« le président a condamné le chômage avec conviction, les faits sont plus importants que les mots »*.

Le bureau confédéral de Force ouvrière examinera dans le détail, lundi 21 janvier, la déclaration télévisée du chef de l'Etat. M. André Bergeron a fait savoir qu'il était d'accord avec les mesures annoncées en faveur de la relance de l'activité du bâtiment. S'agissant de l'amélioration du pouvoir d'achat, M. Bergeron estime qu'elle suppose *« un assouplissement des positions gouvernementales et patronales »*.

● **Lafarge-Coppée confirme son engagement dans les semences.** — Lafarge-Coppée augmente la participation de sa filiale Orsan dans la Société Claeys-Lück, de 9,7 % à 38,7 %. Le groupe français Claeys-Lück se situe parmi les dix premiers producteurs de semences au niveau mondial, et son premier accord de coopération avec Orsan date de décembre 1981. Quant à Orsan, il confirme ainsi son engagement dans le domaine des semences pris en mai 1984 par le rachat aux Etats-Unis de Wilson Hybrids, spécialisé dans le maïs et le soja, et par celui en janvier 1985 de Harris Moran, une importante société de semences potagères. Les deux sociétés entendent développer le secteur des semences hybrides en Europe et aux Etats-Unis, notamment celui des blés hybrides, avec la création d'une société commune appelée Hybrinova.

● **Guy Dormeuil obtient la licence Christian Dior.** — La société Socoval, plus connue comme confectionneur (marque Guy Dormeuil), vient de signer un accord de licence avec la maison Christian Dior (groupe Boussac) pour le prêt-à-porter masculin haut de gamme. C'est le second accord de licence signé par la firme avec un grand couturier après celui conclu en 1984 avec Lanvin. Dans son usine de Cherbourg, Socoval fabrique soixante-dix mille costumes par an. Son chiffre d'affaires atteint 70 millions de francs, dont 15 % à l'exportation. Les ventes du groupe Dormeuil, c'est-à-dire Socoval et sa filiale britannique spécialisée dans le négoce des tissus, s'élèvent à 350 millions de francs.

● **Volkswagen dans le capital de SEAT ?** — Volkswagen envisage la possibilité de prendre une participation de 51 % dans la Société espagnole d'automobiles de tourisme (SEAT), à la demande des Espagnols. Les deux sociétés ont déjà un accord industriel grâce auquel SEAT peut produire des Volkswagen Passat et Polo. SEAT, qui a perdu près de 2 milliards de francs en 1983, a continué d'enregistrer des pertes en 1984.

● **Productique : Allen-Bradley restera américaine.** — Le groupe américain Rockwell va acquérir pour 1,65 milliard de dollars (16 milliards de francs) sa « concitoyenne » Allen-Bradley, entreprise spécialisée dans les matériels d'automatisation. Le groupe ouest-allemand Siemens s'était porté acquéreur en début de semaine, pour 1,5 milliard de dollars, d'Allen-Bradley, afin de conforter sa position outre-Atlantique (*le Monde* du 16 janvier). Pour Rockwell, géant de l'aéronautique et de l'ingénierie avec un chiffre d'affaires de 90 milliards de francs, il s'agit de prendre pied dans le secteur d'avenir de la productique.

PRÉCISION. — Dans une nouvelle brève parue dans *le Monde* du 22 décembre 1984 sur la reprise par M. Bernard Tapie de Wrangler, il était écrit : *« Le groupe Tapie... annonce la prochaine arrivée de l'équipe du baron Bich. »* Le baron Bich dément qu'il y ait quelque relation que ce soit entre le groupe Tapie et sa société, et que son « équipe » puisse rejoindre M. Tapie.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	9,6875	9,6925	+ 175	+ 185	+ 325	+ 345	+ 678	+ 770
$ can.	7,3580	7,3674	+ 21	+ 40	+ 57	+ 88	+ 134	+ 226
Yen (100) ...	3,8140	3,8182	+ 129	+ 138	+ 246	+ 260	+ 726	+ 774
DM	3,0630	3,0656	+ 117	+ 125	+ 223	+ 234	+ 631	+ 674
Florin	2,7102	2,7127	+ 99	+ 105	+ 190	+ 200	+ 545	+ 582
F.B. (100) ...	15,2583	15,2710	– 73	– 33	– 101	– 22	– 312	– 38
F.S.	3,6344	3,6376	+ 145	+ 157	+ 290	+ 306	+ 861	+ 915
L (1 000) ...	4,9782	4,9820	– 203	– 186	– 366	– 338	–1 021	– 936
£	10,8839	11,8992	– 182	– 142	– 306	– 225	– 603	– 433

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/8	8 1/4	8 1/8	8 1/4	8 3/16	8 5/16	8 3/4	8 7/8
DM	5 3/8	5 3/4	5 9/16	5 11/16	5 11/16	5 13/16	5 7/8	6
Florin	6	6 1/4	5 13/16	5 15/16	5 13/16	5 15/16	5 15/16	6 1/16
F.B. (100) ..	11	11 1/2	10 3/4	11 1/16	10 3/4	11 1/16	10 11/16	11
F.S.	3 1/2	3 3/4	5 5/16	5 7/16	5 1/4	5 3/8	5 1/4	5 3/8
L (1 000) ..	14	15	14 9/16	14 13/16	14 1/2	14 3/4	14 5/16	14 9/16
£	12	12 1/2	12 1/8	12 1/4	12	12 1/8	11 1/2	11 5/8
F. franç. .	10 3/8	10 1/2	10 3/8	10 5/8	10 1/2	10 3/4	11	11 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉNERGIE

LE REDRESSEMENT DES COMPTES D'EDF

Les tarifs de l'électricité augmenteront de 4,2 à 4,5 % au milieu de février

« Depuis deux ans EDF a passé le cap des années difficiles où le financement du programme nucléaire venait s'ajouter aux dépenses de combustibles que les centrales en construction avaient pour objet de remplacer » a déclaré M. Marcel Boiteux, président d'Électricité de France le 17 janvier, en présentant les résultats de l'établissement pour 1984. Des résultats satisfaisants puisque EDF n'a perdu l'an passé *« que »* 900 millions de francs, soit six fois moins que l'année précédente (5,4 milliards de francs), un déficit *« léger par comparaison au chiffre d'affaires qui approche 120 milliards de francs hors taxes »* a précisé M. Boiteux.

Satisfait de ces résultats, le président d'EDF n'en est pas moins resté très prudent sur les perspectives en 1985, prévoyant un déficit de 1,5 milliard de francs, si le cours moyen du dollar atteignait 9 francs — hypothèse plausible — et assurant que *« compte tenu des aléas de plusieurs milliards de F qui pèsent sur un chiffre d'affaires dont le montant hors taxes sera de l'ordre de 130 milliards de francs, on peut dire que nous sommes là encore dans la zone de l'équilibre »*. *« Nous en sommes en tout cas assez près pour que, sauf maldonne caractérisée ou surcharge imprévue, l'objectif soit à notre portée*, a-t-il ajouté.

M. Boiteux a également précisé que la hausse de tarifs prévue au 15 février 1985, conformément au contrat de plan signé avec l'Etat, serait de 4,2 à 4,5 %, soit 3,5 % résultant de la norme retenue par le contrat (hausse générale des prix moins 1 %) auxquels s'ajoute 0,7 à 1 % de *« rattrapage »* de tarif pour l'année 1984 (1). Cette hausse devrait être très légèrement modulée pour favoriser les petits industriels et commerçants.

Le redressement opéré en 1984 demeure fragile. Il s'appuie, outre sur la bonne marche du parc nucléaire, dont M. Boiteux a lui-même reconnu qu'il pouvait *« ne pas marcher forcément aussi bien en 1985 qu'en 1984 »*, sur deux éléments dont l'un est pour partie d'ordre conjoncturel : la hausse des recettes, en progression de 15 % liée à l'augmentation des ventes de courant, notamment à la grosse industrie (+ 7,5 %) et à l'exportation (+ 86 %). En ce qui concerne ces dernières, EDF escompte une relative stagnation des ventes l'an prochain au niveau atteint en 1984 (24,8 millions de kilowatts/heure de solde net), suivie d'une nouvelle progression en 1986 après la mise en service de trois nouvelles liaisons, l'une vers l'Italie, l'autre vers l'Espagne et la troisième vers la Grande-Bretagne, qui devraient favoriser de nouveaux courants d'exportation.

Le second facteur de redressement, plus durable, n'en est pas moins inquiétant, à terme, puisqu'il s'agit de la diminution du niveau d'investissements, tombé de 41,4 milliards de francs en 1983 à 39,3 milliards de francs en 1984, soit 33,3 % du chiffre d'affaires, la plus faible proportion connue par l'établissement depuis plus de vingt-quatre ans (en 1973 cette part atteignait 34,5 %, en 1960 61,5 %).

Les autres charges de l'établissement n'ont en effet pas diminué, en 1984, au contraire : + 10,7 % pour l'ensemble des dépenses (127,4 milliards de francs), + 8,2 % pour les frais de personnel, et surtout +13,9 % pour les charges de capital (remboursement des emprunts) qui atteignent le chiffre record de 54,6 milliards de francs, et absorbent la totalité de l'excédent brut d'exploitation dégagé par l'établissement. D'où une sensibilité considérable d'EDF aux variations des taux d'intérêt et des cours du dollar (lire encadré). Ce ne sont pas, il est vrai les seuls aléas pesant sur les comptes de l'établissement, les aléas politiques — effort de solidarité en faveur de Charbonnages de France et hausse des intérêts versés sur les dotations en capital — lui ayant, par exemple, coûté l'an passé 1,1 milliard de francs.

Reste que l'aboutissement du programme d'équipement nucléaire si coûteux en investissements, qui, avec une production de 180 milliards de kilowatts/heure a assuré l'an passé 60 % de la production nationale d'électricité, permet à EDF de souffler un peu. Le remplacement des anciennes centrales au fuel, progressivement fermées, est désormais achevé, ce qui a permis à EDF de ne consommer l'an passé que 1 million de tonnes de fuel (contre 2,6 millions en 1983 et 14,1 millions en 1973). Avec 50 % de l'électricité produite désormais d'origine nationale (nucléaire, hydraulique ou tirée du charbon français) comme l'a rappelé M. Guilhamon, les prochaines centrales nucléaires à entrer en service (Gravelines, Chinon, Paluel, Flammanville, etc.) serviront désormais à accroître la capacité du parc, et non au remplacement des anciennes unités.

D'où la prudence nouvelle d'EDF en matière d'engagement de centrales nucléaires. *« Nous sommes convenablement couverts »*, a déclaré M. Boiteux, assurant que l'engagement d'une seule tranche en 1985 correspondait aux pronostics de l'établissement pour 1990-1995. D'où également ses réticences à s'engager rapidement dans la construction de surgénérateurs. M. Boiteux a précisé que, compte tenu du coût supérieur de cette filière — le prix du kilowatt/heure est supérieur de 1,7 fois à celui du nucléaire classique — il était nécessaire, d'une part, d'étaler la phase de développement et, d'autre part, de partager le surcoût avec des partenaires européens. *« Il y a un très large consensus de l'ensemble des électriciens dans le monde pour poursuivre la mise au point de ces réacteurs »*, a-t-il ajouté, précisant qu'aucune prise de position sur la poursuite du programme n'interviendrait avant fin 1986, soit après un an de fonctionnement de la centrale Superphénix.

M. Boiteux a également annoncé que la Grande-Bretagne avait déclaré son intention de participer, à hauteur de 16 %, à la construction d'un second réacteur européen aux côtés de la France, de la RFA et de l'Italie — déjà associées dans Superphénix 1, voire d'autres partenaires européens. Le site d'implantation du second réacteur éventuel reste à déterminer : la Grande-Bretagne ne souhaitant pas la construction sur son sol, le choix resterait entre la RFA, qui normalement devrait en bénéficier mais risque d'affronter une vive opposition écologique, et la France, où deux sites sont d'ores et déjà considérés (près de Marcoule et près de Creys-Malville).

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) Les tarifs de l'électricité ont augmenté de 5 % en 1984 alors que le glissement des prix sur l'année est estimé de 6,7 % à 7 %.

Le goulet de l'endettement

L'endettement d'EDF, qui reste énorme en valeur absolue — 234 milliards de francs fin 1984, soit le double de son chiffre d'affaires de l'année (118 milliards de francs), va commencer à diminuer en valeur relative (en proportion des recettes). Le gros de l'effort consenti pour financer le programme nucléaire ayant été fourni, le rythme des investissements se ralentit et, donc, celui des emprunts, dont le montant annuel, déjà revenu à 24 milliards de francs en 1984, contre 37 milliards de francs en 1983, fléchira encore en 1985, s'établissant à 18 milliards de francs.

Parallèlement, le taux d'autofinancement est passé de 38,2 % en 1983 à 53,4 % en 1984. L'endettement relatif d'EDF — l'entreprise la plus endettée du pays, — très élevé dans le passé, puisqu'il atteignait trois fois et demie son chiffre d'affaires en 1962, ne représentait plus qu'une fois et demi ce chiffre en 1980, avant de remonter jusqu'en 1983 et 1984.

En revanche, le poids des charges financières n'a jamais été aussi élevé (28,4 % du chiffre d'affaires en 1984 contre 14,4 % en 1980 et une moyenne de 15 % à 17 % entre 1960 et la fin des années 70). Outre la hausse des taux d'intérêt, très forte sur le long terme depuis cinq ans, les pertes de change sur une dette extérieure de 10 milliards de dollars (près de 100 milliards de francs) ont coûté cher à EDF : 3,5 milliards de francs sur le compte d'exploitation de 1984, *la provision comptable atteignant* même 5 milliards de francs.

Une bonne gestion de cette dette extérieure, consistant à contracter de nouveaux emprunts dans des conditions meilleures de durée et de taux pour rembourser des emprunts antérieurs, a permis de réaliser des économies substantielles l'année dernière.

● **Elf-Aquitaine est sur les rangs pour racheter éventuellement la part de Phillips dans le gisement d'Ekofisk.** — Le groupe français ELF-Aquitaine serait intéressé, le cas échéant, par le rachat au groupe américain Phillips Petroleum de sa participation (36,9 %) dans le gisement norvégien d'Ekofisk. *« Pour le moment Phillips n'est pas vendeur*, assure-t-on à Paris, chez ELF, *mais ils ont de gros problèmes de financement. »* Le groupe américain qui a réussi de justesse à contrer une tentative de rachat en bourse par la société Mesa, doit débourser prochainement plusieurs centaines de millions de dollars pour racheter une partie de son capital, et, parmi les nombreux actifs cessibles de Phillips, figure en première place sa part du gisement d'Ekofisk, l'un des plus anciens gisements norvégiens. ELF, qui détient déjà une participation de 8,09 % dans ce gisement au sein d'un groupe — Petronord — dans lequel figure la société Norsk Hydro, dispose comme ses partenaires d'un droit de préemption pour ce rachat.

Nominations

● Chez Rousselot, M. JACQUES MARCHAND, *cinquante et un ans, a été nommé PDG. Rousselot est une filiale à part entière du groupe SANOFI (ELF-Aquitaine).*

● Chez Astral, M. JEAN MAINCON est porté à la présidence. Astral est la filiale française de la division peintures du groupe chimique néerlandais Akzo. Il succède à M. Cornelius Zaal.

● A la SCIC, M. ROGER DAMIANI, quarante-neuf ans, vient d'être nommé directeur général. Il succède à M. Frédéric Pascal, nommé récemment président-directeur général de la SCIC en remplacement de M. Jean-Pierre Hirsch. Polytechnicien, M. Damiani était depuis août 1983 directeur régional de l'équipement pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. La Société centrale immobilière de la Caisse des dépôts (SCIC) a vendu en 1984 cinq mille sept cents logements.

● A la FNEGE, M. ALAIN CHEVALIER, président de Moët-Hennessy, a été élu président du conseil d'administration de la Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises en remplacement de M. Patrick Node Langlois, directeur général adjoint de Lafarge-Coppée.

La FNEGE est une fondation d'utilité publique chargée de la promotion et du développement de l'enseignement de la gestion des entreprises.

● Au *Syndicat national des transporteurs aériens* (SNTA), M. RENÉ LAPAUTRE, président de la compagnie UTA, a vu son mandat de président renouvelé pour une durée d'un an.

● Au groupe de travail interministériel sur le projet de liaison fixe trans-Manche, M. RAOUL RUDEAU a été nommé président par décret paru dans le *Journal officiel* du 14 janvier. M. Rudeau est, par ailleurs, président de la Société des autoroutes du nord et de l'est de la France (SANEF) et de la Société de l'autoroute Paris-Est-Lorraine (APEL). Il est aussi président de la commission d'étude sur le TGV Atlantique.

● Au groupe Perrier, M. JACQUES BOMBAL, trente-huit ans, a été nommé directeur général adjoint. Docteur vétérinaire, diplômé de l'Institut supérieur des affaires, il a été professeur d'économie agro-alimentaire à HEC avant d'entrer comme conseiller technique au cabinet de Mme Edith Cresson au ministère de l'agriculture en septembre 1981. En janvier 1983, il a été nommé directeur des industries agro-alimentaires à ce même ministère. Perrier, avec un *chiffre d'affaires de 4 milliards de francs*, contrôlé par la famille Leuven, pourrait entrer dans l'orbite du groupe Félix Potin qui détient 10 % de son capital.

Dans l'industrie pharmaceutique

LE GROUPE SUÉDOIS FERMENTA RACHÈTE LA FIRME ITALIENNE PIERREL

Le groupe chimique suédois Fermenta va prendre le contrôle de la firme pharmaceutique italienne Pierrel en rachetant au holding genevois Distrust et au groupe Bastogi leurs participations dans l'affaire, respectivement de 51 % et de 32 %. Le coût de cette opération est d'environ 350 millions de francs.

Cette acquisition permettra à Fermenta, déjà spécialisé dans la chimie fine et les biotechnologies, d'élargir le champ de ses activités et d'acquérir une dimension internationale. En 1984, son chiffre d'affaires s'est élevé à 470 millions de francs. Grossi de Pierrel, le groupe suédois portera le montant de ses ventes à 1,22 milliard de francs.

Ce nouveau rachat portera à 60 % la part des capitaux étrangers dans l'industrie pharmaceutique italienne, qui, décidément, suscite beaucoup de convoitises. Fermenta n'en est pas à son coup d'essai. En 1984, il avait déjà racheté une autre firme pharmaceutique italienne. Prochim-Re. Zambeletti était passé dans le giron du groupe britannique Beecham, et Ital Chemi dans celui de Glaxo. Roussel-Uclaf avait jeté son dévolu sur Sharper, les firmes américaines 3M sur Selvi, Smith Klein sur le laboratoire ISF, et Dow Chemical sur Lepetit.

ÉTRANGER

RÉVOLUTION SILENCIEUSE EN CHINE

Pékin choisit le marché pour fixer les prix

Pékin. – Si 1984 a été l'année des grandes décisions en matière de réforme économique, on peut dire que 1985 promet d'être celle des réalisations. Le 1er janvier, *le Quotidien du peuple* a publié un discours de M. Deng Xiaoping réaffirmant l'irréversibilité de la nouvelle politique et des décisions du troisième plénum du comité central tenu au mois d'octobre dernier. Le même jour, le premier ministre, M. Zhao Ziyang annonçait que *« cette année serait la première dans l'application de la réforme de la structure économique et verrait se dérouler la première bataille »*, en particulier dans le domaine des prix agricoles. *« La pratique vieille de trente ans,* ajoutait-il, *en vertu de laquelle l'Etat a le droit exclusif d'acheter et de vendre les produits agricoles sera abolie graduellement »* en faveur de l'application des lois du marché. Il en sera de même dans le domaine des prix industriels (*le Monde* du 4 janvier).

Vouloir instituer la vérité des prix représente un changement fondamental pour un pays communiste. L'Etat abandonnera ainsi son principal levier de contrôle sur l'agriculture afin de rationaliser et d'améliorer la production et d'en réduire les coûts. Cela s'inscrit dans la série de bouleversements inspirés par M. Deng, comme l'instauration d'un système d'impôts – qui remplacera les livraisons obligatoires de marchandises à un prix déterminé, la décentralisation des décisions dans l'industrie au profit des « gestionnaires », ou l'ouverture de l'économie aux influences, et surtout aux capitaux et aux technologies, étrangères.

M. Zhao s'était cependant fait remarquer par sa modération. A la fois en raison de l'opposition de certains de ses collègues – *« qui appellent à la prudence craignant que la réforme du système des prix, soit plutôt risquée »* – et par pragmatisme personnel. S'il faut *« être plus ferme dans l'orientation et ne pas vaciller face à des échecs mineurs ou à une certaine confusion »*, il est aussi nécessaire *« de faire un pas puis de regarder tout autour avant d'en faire un autre »*.

« Piloter à vue »

Cette modération contraste évidemment avec l'audace des marches forcées maoïstes, celle notamment du Grand Bond en avant et de la révolution culturelle. *« Une attitude simpliste et précipitée est absolument à rejeter »*, écrivait, le 8 janvier, à la une du *Quotidien du peuple* M. Tian Jiyun, un des vice-premiers ministres qui « montent », dans un long article destiné à expliquer dans le détail la réforme des prix.

M. Tian commence par brosser le contexte de cette réforme : *« Il existe,* estime-t-il, *un désordre assez grave dans notre système des prix. »* Celui-ci se manifeste de plusieurs façons.

De notre correspondant

D'abord par *« un écart irrationnel entre les prix des marchandises »*. Les produits miniers, les matières premières et l'énergie sont vendus au quart ou au tiers du prix mondial, ce qui n'incite ni aux économies ni au progrès technique. *« Si on calculait selon les prix mondiaux, beaucoup de nos entreprises deviendraient déficitaires et ne parviendraient pas à survivre,* écrit M. Tian, *ce qui reflète assez bien notre retard technologique et de gestion »*.

Le désordre se manifeste ensuite par *« un écart entre prix d'achat et prix de vente des produits agricoles »*, ce dernier étant plus bas que le prix d'achat, grâce à des subventions qui dévorent de 30% à 40% du budget. Il faut donc libérer les prix pour inciter les paysans à produire plus.

Enfin, *« l'identité des prix entre les produits de bonne et ceux de mauvaise qualité »* entrave l'esprit d'initiative.

M. Tian préconise de réformer les prix par petites étapes au cours du VIIe Plan (1986-1990), en commençant par ce qui est le plus aisé à réaliser et en combinant libération et réajustement. Il faut *« piloter à vue »* pour *« limiter les dégâts »* et contrôler le prix de la réforme, qui, reconnaît-il, coûtera fort cher à l'Etat.

Le temps de la mesure

Il faudra en même temps éviter les hausses intempestives, inflationnistes, qui risquent de mécontenter la population – comme dans d'autres pays du tiers-monde ou en Pologne. Pour cela M. Tian promet que le système des subventions aux produits et dépenses de première nécessité (céréales, huile, loyer) sera dans l'ensemble maintenu. Pour les autres produits, la libération des prix sera *« graduelle »* en fonction de l'accroissement de la production. M. Tian affirme que les prix n'augmenteront pas trop vite. Si ceux de certains produits peuvent augmenter au début, cela ne devrait pas durer, au contraire.

De toute manière, *« il faut garantir le revenu des salariés et des paysans »* et *« punir sévèrement »* les responsables de hausses abusives.

Les Chinois ont en effet besoin d'être rassurés devant ces réformes qui peuvent bouleverser à long terme plus profondément leur vie et leurs habitudes que la révolution culturelle. Sur ce plan, comme le dit M. Tian, *« la réforme des prix est une réforme très politique »*.

Après les grandes déclarations d'intention, le temps est venu de la mesure. Pékin reconnaît qu'en dépit des réformes annoncées le système des subventions n'est pas près de disparaître, que le système des prix ne sera pas rationalisé avant la fin de la décennie, et, en ce qui concerne la suppression des livraisons obligatoires de produits agricoles – dont l'une des raisons, révèle M. Tian, vient du fait que, avec la forte augmentation de la production, elles coûtaient de plus en plus cher à l'État, – qu'elle ne se fera que graduellement et ne devrait pas commencer avant la fin de la présente campagne d'achat.

Pékin a choisi de combiner fermeté et prudence, se réservant le droit de faire des erreurs et même marche arrière, et d'adapter ses méthodes en fonction des circonstances, des endroits et des produits. Mais ce pragmatisme semble également signifier que les dirigeants chinois tempèrent, ou repoussent quelque peu dans le temps, leurs ambitions.

La pilule est trop grosse pour être avalée en une seule fois.

PATRICE DE BEER.

Les épargnants se sont arraché les premières actions émises depuis trente ans

Des milliers d'acheteurs se sont arraché les premières actions émises en Chine depuis plus de trente ans.

La demande pour les soixante mille actions à 50 yuans (soit 1,5 million de dollars) a été telle que les administrateurs de la société émettrice ont décidé de lancer vint mille actions supplémentaires qui étaient destinées aux institutions, a annoncé l'agence Chine nouvelle.

Les communistes chinois avaient fermé la Bourse de Shanghai après la prise du pouvoir en 1949, et l'agence chinoise précise que cette émission, qui a eu lieu le 14 janvier, est la première depuis plus de trente ans.

La société en question, Yenzhong Commercial Industrial Company Ltd., gère dix-sept firmes, dont des usines fabriquant du matériel photographique, des produits chimiques, de l'habillement et des objets artisanaux. Selon Chine nouvelle, cette société contrôle deux cents centres de distribution à travers tout le territoire et a fait l'an dernier un bénéfice de 7 millions de yuans (3,5 millions de dollars).

Un débat public a eu lieu l'an dernier parmi les responsables des sociétés d'Etat chinoises sur l'opportunité de l'ouverture d'un nouveau marché financier, soit à Shanghai, soit dans la zone économique spéciale de Shenzhen établie près de Hongkong. – (AFP.)

Le programme nucléaire chinois

NOUVEAU CONTRAT POUR UNE ENTREPRISE FRANÇAISE

De notre correspondant

Pékin. – Un contrat pour la fourniture d'un équipement informatique de surveillance et d'aide à l'exploitation de la future centrale nucléaire de Qinshan (d'une puissance de 300 mégawatts) a été signé fin décembre entre la société d'ingénierie informatique CERCI (filiale de Jeumont-Schneider) et la CNEIC (China Nuclear Energy Industry Corporation). Ce contrat s'étendra sur quatre ans et inclura un programme étendu de coopération. La technologie exportée est directement issue des équipements mis en œuvre dans le cadre du programme nucléaire français. Un contrat avait déjà été signé avec Framatome pour l'instrumentation du cœur de la centrale, et d'autres négociations sont en cours.

Cet accord intervient à la veille de la création officielle, vendredi 18 janvier, de la société mixte « sino-Hongkong » chargée de la centrale nucléaire de Daya Bay près de Hongkong. Les négociations devraient reprendre prochainement entre la nouvelle société mixte et le groupe franco-britannique chargé de construire cette centrale de 900 mégawatts, Framatome étant responsable de l'îlot nucléaire et EDF du management technique. – P. deB.

Les ministres des finances du groupe des Cinq ont réaffirmé leur engagement d'intervenir sur les marchés des changes « autant que nécessaire »

Les ministres des finances du groupe de Cinq (Etats-Unis, Japon, RFA, France et Grande-Bretagne), réunis jeudi 17 janvier à Washington, ont *« réaffirmé leur engagement pris au sommet de Williamsburg de procéder à des interventions sur les marchés des changes autant que nécessaire »*.

Dans un communiqué publié à l'issue de leur réunion, les ministres des finances et gouverneurs des banques centrales de ces cinq pays ont également *« noté les développements récents sur les marchés des changes »*, et *« exprimé leur engagement de travailler vers une plus grande stabilité de ces marchés »*.

On notera que, fait exceptionnel, cette réunion, à laquelle participait M. Jacques de La Rosière, directeur général du Fonds monétaire international, a donné lieu à une déclaration commune, interprétée comme un avertissement, et même une menace pour les milieux financiers internationaux.

De fait, le dollar a immédiatement fléchi, mais d'une manière très modérée. Toutefois, son cours est revenu, vendredi 18 janvier, de 3,18 DM à 3,17 DM et de 9,74 F à 9,71 F, après avoir, dans un premier mouvement, fléchi à 3,1650 DM, et même 3,1550 DM à Hongkong.

C'est dire la prudence et aussi le scepticisme de ces mêmes milieux, devant les possibilités d'intervention des banques centrales face à l'ascension, lente mais continue, du cour du « billet vert ». Leur commentaire général, à la veille du week-end était le suivant : *« Les Cinq ont dit ce qu'ils devaient dire, mais ils n'ont pas dit ce qu'ils feraient. »*

Pas de modification des taux de la Bundesbank

La Banque fédérale d'Allemagne, démentant les rumeurs de relèvement de son taux directeur (Lombard) qui circulaient de façon insistante depuis la fin de la semaine dernière, n'a pas modifié, jeudi 17 janvier, ce même taux directeur, fixé à 5,5 % depuis 1983.

Il faut croire que l'opposition des milieux financiers et économiques outre-Rhin a été la plus forte, et l'a emporté sur l'avis de plusieurs membres du comité central de la banque, dont son vice-président, M. Helmut Schlesinger, dit-on. Ces milieux redoutent qu'un relèvement des taux allemands ne compromette la reprise économique en cours. En outre, ils ont fait valoir, et c'est l'opinion générale dans le monde, que ce relèvement, pour être vraiment efficace, en renversant les flux des capitaux pour faire remonter le mark, aurait dû atteindre de 1 % à 2 % au minimum, et non pas 0,5 %, comme l'envisageaient certains responsables à la Banque fédérale.

Le scepticisme des milieux financiers internationaux sur les chances d'une action massive et concertée pour contenir la hausse du dollar a été, à nouveau, alimenté par la déclaration du secrétaire américain au Trésor, M. Donald Regan, à l'issue de la réunion du groupe des Cinq. Il a rappelé la position officielle des Etats-Unis, qui est de considérer que les interventions des banques centrales ne sont utiles et possibles qu'en cas de *« désordre »* des marchés. *« Nous sommes disposés à intervenir de manière coordonnée quand nous le jugerons nécessaire. »* Mais, a-t-il ajouté, *« une intervention massive et prolongée est inefficace »*.

En fait, il est très probable que les représentants des pays européens et du Japon ont, une fois de plus, adjuré les Etats-Unis de réduire leur déficit budgétaire et, donc, de faire baisser leur taux d'intérêt en faisant moins appel aux capitaux étrangers pour financer ce déficit. Mais il est non moins probable qu'ils se sont heurtés au même obstacle que les années précédentes : le problème du déficit budgétaire des Etats-Unis est un problème intérieur et risque de le rester longtemps.

F.R.

LE DOLLAR EST FORT TANT MIEUX POUR NOUS ! déclare M. Raymond Barre

« L'influence des taux d'intérêt américains sur les taux d'intérêt dans les autres pays ne doit pas être exagérée. En effet, beaucoup de pays européens devraient maintenir des taux d'intérêt élevés pour des raisons qui tiennent à leur propre situation économique et financière, même si les taux d'intérêt américains baissaient », a déclaré jeudi 17 janvier M. Raymond Barre dans un discours prononcé à Paris devant l'Académie diplomatique internationale. En réponse à une question, l'ancien premier ministre a déclaré : *« Le dollar est fort, tant mieux pour nous ! S'il y a une reprise économique dans certains pays européens, c'est grâce aux exportations, favorisées par le taux de change vis-à-vis de la devise américaine. »*

Interrogé sur le point de savoir s'il serait opportun que les banques centrales recourent à d'amples actions concertées, M. Barre a répondu : *« On ne s'oppose pas à un mouvement de baisse d'une monnaie, mais il est possible de l'atténuer par des interventions concertées . Les Etats-Unis y sont opposés pour des raisons idéologiques inspirées de l'ultra-libéralisme. »*

LES NÉGOCIATIONS SUR LE RÉÉCHELONNEMENT DES DETTES COMMERCIALES YOUGOSLAVES REPRENDRONT DANS UN MOIS

Londres (*AFP*). – Pour la quatrième fois, les délégués de la Yougoslavie et le comité représentant les banques occidentales créancières de ce pays se rencontreront, d'ici un mois, en vue de négocier le rééchelonnement à long terme de 3,5 milliards de dollars de dettes commerciales, a-t-on appris à la fin de la troisième réunion qui vient d'avoir lieu à Londres.

M. Fulvio Dobric, de la banque américaine Manufacturers Hanover, qui préside ce comité, a cependant exprimé, jeudi, l'espoir que la prochaine rencontre permettrait de mettre au point définitivement les modalités de l'opération.

Les dettes en question arrivent à échéance entre 1985 et 1988. De part et d'autre, on assure que les neuf derniers jours de discussions ont permis des progrès considérables.

Selon certaines sources, les difficultés restant à surmonter porteraient sur les objectifs d'action économique que les banques voudraient voir adopter par la Yougoslavie lorsque ses engagements vis-à-vis du Fonds monétaire international deviendront caducs à la fin de l'année courante, ainsi que le calendrier du rééchelonnement.

Les banques voudraient procéder au rééchelonnement par étapes en fonction des progrès de l'économie du pays, alors que la Yougoslavie souhaiterait résoudre le problème d'un seul coup.

AGRICULTURE

LA PRÉPARATION DE LA NÉGOCIATION SUR LES PRIX AGRICOLES

La FNSEA demande que les transactions soient libellées en ECU

Aux hypothèses de travail de la Commission européenne, pour la fixation des prix agricoles de la nouvelle campagne 1985-1986, les organisations syndicales commencent à réagir. Mais le vrai débat n'est pas encore noué.

La FNSEA a fait savoir, jeudi 17 janvier, à l'issue de son conseil d'administration, que cette négociation sur les prix devait être l'occasion d'*« éliminer totalement les distorsions monétaires, notamment les MCM* (montants compensatoires monétaires), *qu'ils soient positifs ou négatifs »*.

Elle demande également que les transactions agricoles intra-européennes soient libellées désormais en ECU. Comme l'avait réclamé le CNJA, la centrale paysanne exige la suppression de la taxe de coresponsabilité sur le lait.

Les prix européens sont le plus souvent des prix indicatifs ou directeurs. Les prix réels de marché qui déterminent le revenu leur sont inférieurs. Aussi la FNSEA préconise-t-elle diverses mesures techniques de soutien au revenu, telles que le raccourcissement des délais de paiement, après la mise à l'intervention. Elle souhaite aussi que des facilités soient accordées aux agriculteurs, surtout aux maraîchers, qui ont subi des dégâts du gel.

Ces prix européens ont cependant une influence directe sur les prix d'intervention, qui sont à la fois une composante du revenu et un moyen de soutenir les prix de marché.

Aussi, les producteurs de lait sont-ils par avance inquiets. Leur fédération nationale écrit qu'*« ils ne pourront pas supporter à la fois une diminution des volumes et une pression sur les prix »*.

Cette diminution des volumes est effective, et le nouveau commissaire européen à l'agriculture, M. Frans Andriessen, s'en est félicité devant l'Assemblée de Strasbourg, jeudi 17 janvier. Alors qu'en 1983 la production avait augmenté de 4 %, puis de 3 % au premier trimestre de 1984, les livraisons ont diminué de 4 %, d'avril à décembre 1984, a indiqué le commissaire. Pour la même période, la production de beurre est inférieure de 12 %, et celle de poudre de lait de 20 %, par rapport à la période correspondante de 1983.

Les comptables européens se réjouiront aussi d'une révision à la baisse du volume des vins à distiller pour la campagne en cours. Au lieu de 10 millions d'hectolitres, comme il était estimé précédemment, la distillation obligatoire ne devrait porter que sur 7 à 8 millions d'hectolitres.

Le comité de gestion a d'ailleurs fixé des obligations de distillations proportionnelles aux rendements. Le schéma retenu peut préfigurer celui qui sera adopté dans le futur règlement viticole : aucune distillation pour un rendement inférieur à 45 hectolitres par hectare ; de 45 hectolitres à 90 hectolitres, la production devra être distillée dans la proportion de 2 % à 4 % ; au-dessus de 90 hectolitres, le volume des distillations sera nettement supérieur.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Création de Matra Communication.** – Le groupe Matra a réorganisé, à compter du 1er janvier, ses activités de télécommunications. TEMAT et TPL (radiotéléphones, terminaux, centraux...) sont regroupés dans une nouvelle société, Matra Communication, qui est présidée par M. Maurice Rémy.

● **IBM : profits en hausse de 20 % en 1984.** – Le numéro un de l'informatique mondiale a réalisé en 1984 des profits de 6,58 milliards de dollars (près de 65 milliards de francs) en hausse de 20 % sur 1983. Son chiffre d'affaires, avec 45,94 milliards de dollars, s'est accru de 14 %. Les résultats auraient pu être encore meilleurs, estime IBM, s'ils n'avaient pas été affectés par la hausse du dollar.

● **Thomson-Answare va créer 250 emplois à Metz.** – La société de services informatiques Thomson-Answare (1 000 employés), filiale à 31 % de la CGE et à 49 % de Thomson, va implanter son centre européen de production de logiciels professionnels à Metz en février. Le centre emploiera 250 personnes à l'horizon 1988.

● **8,4 milliards pour les artisans.** – L'enveloppe des prêts aidés à l'artisanat en 1985 sera de 8,4 milliards de francs, au lieu de 7,2 milliards en 1984. *« Ces prêts seront disponibles en 1985, comme par le passé, dans le réseau des banques populaires, du Crédit agricole, du Crédit coopératif, mais aussi, après consultation du secteur des métiers, dans d'autres établissements bancaires »*, indique le gouvernement dans un communiqué.

Étranger

ESPAGNE

● **Croissance : +2,5 % en 1984.** – Le taux de croissance de l'économie espagnole a été de 2,5 % en 1984. Selon un rapport du Banco central, cette croissance est due à l'augmentation des exportations de biens et services (+ 16 %) et à la diminution des importations (– 2 %). Toutefois, la consommation privée et les investissements ont baissé de 0,5 % et de 1,5 %, respectivement, par rapport à 1983. – (*AFP.*)

ÉTATS-UNIS

● **Hausse du taux d'utilisation des capacités de production.** – Les industries américaines ont tourné en décembre à 81,9 % de leurs capacités contre 81,6 % en novembre. En juillet 1984, le taux d'utilisation des capacités industrielles avait atteint son plus haut niveau depuis le début de la reprise économique avec 82,7 %. – (*AFP.*)

GRANDE-BRETAGNE

● **La production manufacturière au plus haut niveau.** – La production manufacturière britannique est remontée en novembre à son plus haut niveau depuis quatre ans. Selon les statistiques officielles, elle s'est améliorée de 0,9 % par rapport à octobre et de 3,1 % par rapport à novembre 1983. Les plus grands progrès ont été réalisés dans la construction électrique et la chimie. Toutefois, la production industrielle globale, du fait de la grève des mineurs, a diminué de 0,2 % en novembre, après avoir augmenté de 1,3 % en octobre. – (*AFP, Agef.*)

● **Informatique : suppression de 950 emplois chez le britannique ICL.** – Le constructeur britannique d'ordinateurs International Computer Limited (ICL) va supprimer 950 emplois dans ses usines en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. ICL, qui emploie 15 500 personnes, dont 4 000 ouvriers, espère ainsi améliorer sa productivité.

Social

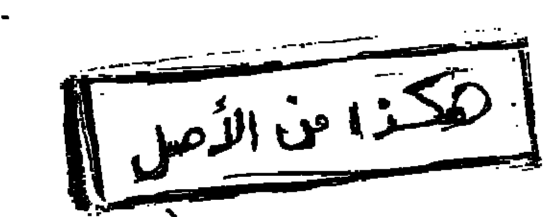
● **Creusot-Loire : procédure de licenciement contre trois délégués CGT.** – Trois délégués CGT de l'entreprise Marrel de Rive-de-Giers (Loire) appartenant au groupe Creusot-Loire ont été informés qu'une procédure de licenciement pour *« faute grave »* était engagée à leur encontre à la suite d'incidents avec des cadres de la CGC, le 7 janvier. En guise de protestation, une trentaine de salariés ont occupé à partir de 9 heures, le 17 janvier, la mairie de Saint-Chamond, qu'ils ont accepté de quitter en fin de journée après une intervention des forces de police.

● **L'indice des prix CGT.** – La hausse des prix en décembre a été de 0,4 %, selon l'indice publié par la CGT (contre 0,2 % selon l'estimation de l'INSEE). La hausse est de 9,7 % par rapport à décembre 1983, toujours selon l'indice CGT.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOURCE PERRIER

M. Jacques Bombal, directeur des industries agro-alimentaires au ministère de l'agriculture, rejoindra Perrier en début février pour y exercer les fonctions de directeur général adjoint du groupe.



SOCIAL

Une nouvelle comptabilité pour connaître les dépenses des hôpitaux

Comment maîtriser les dépenses hospitalières ? D'abord en connaissant beaucoup plus précisément qu'aujourd'hui les coûts des différents services et des différentes activités. C'est l'objet d'une série d'instructions qui vont être adressées aux établissements publics par la direction des hôpitaux du secrétariat d'Etat à la santé : les premières dans les prochains jours, les autres en mars.

L'ensemble doit donner un système de pilotage plus précis aux établissements publics, tous passés depuis le 1er janvier sous le régime de la *« dotation globale »* remplaçant le paiement par *« prix de journée »*.

Le premier élément du nouveau système consiste en une nouvelle comptabilité analytique répartissant les dépenses des hôpitaux selon cinq différentes fonctions : administration, hôtellerie, examens (radiographies, analyses, etc.) soins, et enseignement. Cet examen sera poursuivi plus finement en analysant les dépenses par *« centre de responsabilités »* plus précis, au moins dans les grands établissements : ainsi l'hôtellerie comprend non seulement le logement des malades, mais aussi les repas, la blanchisserie...

D'autre part, afin d'approcher mieux les activités médicales, un *« résumé standardisé de séjour »* va être établi par les médecins pour chaque malade : il indiquera le diagnostic principal et les complications éventuelles, les éventuelles interventions chirurgicales, l'âge, le sexe et la durée du séjour. Ces résumés doivent permettre de constituer des typologies correspondant à la fois à des caractéristiques individuelles et à des types de soins, dont on pourra calculer ainsi les coûts : les *« groupes homogènes de malades »*. Une première série a déjà été constituée à partir de données recueillies pendant un an par huit hôpitaux de la région grenobloise.

Ce système s'inspire de recherches américaines que le directeur des hôpitaux, M. Jean de Kervasdoué, économiste, auparavant membre du centre de recherche en gestion de l'Ecole polytechnique, a pu observer de près, notamment celles de M. Robert Fetter, professeur de gestion à l'université de Yale, qui avait constitué, en dépouillant des dizaines de milliers de dossiers hospitaliers, quatre cent soixante-dix *« groupes homogènes »*.

La « boîte noire »

Nouvelle comptabilité et *« groupes homogènes de malades »* doivent permettre d'établir le coût réel des activités hospitalières et donc de mesurer les *« surcoûts »* éventuels. Aujourd'hui, *« c'est la boîte noire »*, dit volontiers M. de Kervasdoué. La durée de séjour n'apporte pas d'informations suffisantes car les soins diffèrent selon les malades : le *« prix de journée »* était en fait établi après coup, en divisant les dépenses par le nombre de journées passées par les malades à l'hôpital. Le tarif (la *« nomenclature »*) des actes médicaux de la Sécurité sociale, mieux adaptée à la médecine de ville) sert surtout à calculer le montant des remboursements aux assurés...

Ce nouveau système va compléter le budget global : il doit permettre de répartir plus justement les moyens entre des hôpitaux très inégalement dotés. Certes, pour les dotations de 1985, calculées à partir des budgets antérieurs augmentés d'un *« taux directeur »* fixe (5,2 %), on a laissé en plus une marge (0,5 % des budgets) à la disposition des préfets, mais celle-ci est insuffisante pour réduire les inégalités entre les établissements ; il faudrait, estime-t-on, deux cent cinquante ans pour y parvenir. De toute façon, le cadre départemental est trop étroit pour une redistribution.

La comptabilité analytique a déjà été expérimentée dans deux hôpitaux, la collecte des *« résumés standardisés de séjour »*, dans vingt cinq. Elle sera étendue cette année à tous les établissements de la région Aquitaine. L'ensemble du système doit être mis en place en trois ans : on espère donc pouvoir, au bout de trois ou quatre ans, commencer à discuter des budgets hospitaliers des hôpitaux à partir d'une connaissance réelle de leurs activités.

GUY HERZLICH.

TRANSPORTS

980 MILLIONS DE BÉNÉFICES EN 1984

Une gestion de « bon père de famille » à Air France

M. Marceau Long, président de la compagnie Air France, est un homme heureux. Depuis six mois seulement à la tête de la compagnie aérienne nationale, il a pu annoncer à la presse, le jeudi 17 janvier, les résultats de l'année 1984, agréables à commenter : 980 millions de francs de bénéfices, soit onze fois plus qu'en 1983.

L'amélioration de la conjoncture du transport mondial n'est pas étrangère à ces comptes. Les scores de la compagnie ont évolué de façon comparable à ceux des autres membres de l'Association du transport aérien international (IATA). Air France a enregistré une croissance de 14,8 % de son trafic de fret, et l'ensemble des compagnies de l'IATA, une croissance de 14 %. En ce qui concerne le trafic des passagers, Air France a moins profité de la reprise des échanges internationaux, avec + 2,5 % quand l'IATA annonce + 7 %.

La progression modeste du trafic des passagers est due essentiellement au tassement de la ligne des Antilles (– 7,1 %), de la Corse (– 5,4 %), ainsi qu'à un glissement de trafic de deux points vers la filiale Air Charter, qui a amélioré ses performances de 42 %. La compagnie a mené aussi des efforts de rationalisation qui se sont traduits par un coefficient d'occupation record de ses appareils avec 68 % en moyenne et par une recette unitaire en progression de 11,8 %.

Air France a atteint un chiffre d'affaires de 27,6 milliards de francs (+ 13 %) et un bénéfice de 980 millions de francs (87 millions de francs en 1983), dont 450 millions ont été provisionnés. Sa marge brute d'autofinancement s'est élevée à 3 milliards de francs (+ 25 %). *« Cela n'est pas le résultat d'un coup de chance*, a conclu M. Henri Sanvan, directeur général, *mais le fruit de notre exploitation. »*

La compagnie semble avoir opté, désormais, pour une gestion de « bon père de famille ». Elle a remboursé par anticipation des prêts, et le ratio de son endettement permanent est tombé de 3,1 à 2. Elle épargne 450 millions de francs pour pouvoir autofinancer au maximum l'achat de vingt-cinq Airbus A-320 qui entreront en service à partir de 1988. Elle limite les embauches de personnel. Elle surveille de très près ses filiales, les hôtels Méridien (30 millions de francs de bénéfices), Air Charter (4 millions de francs), la SOTAIR, qui commercialise les marques Jet Tours et Jumbo (10,7 millions de francs), Tourisme France international (0,7 million), SODETAIR (0,7 million de francs), SERVAIR (15 millions de francs) et SARESCO (19,4 millions de francs). Le Concorde confirme sa rentabilité, avec 62 millions de francs de bénéfices (28 millions de francs en 1983), qui reviendront pour moitié à l'Etat.

Les objectifs que s'assigne la direction pour 1985 restent prudents. *« Nous souhaitons confirmer les résultats de 1984 »*, a résumé M. Marceau Long. En effet, seules deux machines supplémentaires, des Airbus A-310 entreront dans la flotte. On rénovera les cabines de Concorde. Les fauteuils de première classe seront remplacés par des sièges plus confortables encore et les Airbus long-courriers recevront un système de projection vidéo.

Pas de grandes innovations non plus en matière de ligne et d'escales. Air France desservira, en plus, avec ses propres appareils, Washington, Aden, Birmingham, Salzbourg, Bologne et Sfax. A partir du 19 juin, elle offrira chaque jour une liaison Paris-Tokyo.

Comme une entreprise privée

Les représentants des syndicats CGT d'Air France ont tenu une conférence de presse, le même jour que la direction, pour contredire la bonne impression qu'une augmentation de bénéfices de 1 100 % pourrait faire sur l'opinion publique. *« La mission de la compagnie n'est plus de transporter le maximum de passagers avec la meilleure qualité possible de service public, de contribuer aux échanges culturels, sociaux, économiques de la France. Toute la gestion ne tend que vers un seul objectif : faire de l'argent. Air France est gérée comme une entreprise privée qui ne recherche que le profit financier. »* Et de demander une relance des investissements en matériel, en formation et en hommes et, bien sûr, des augmentations salariales. Pour commencer, la CGT consultera le personnel sur le principe de l'attribution d'une prime exceptionnelle de 1 500 F puisque *« les résultats financiers ont bien évidemment été réalisés sur les salaires du personnel »*.

Ces revendications vont à contre-courant de la conjoncture économique et sociale qui prévaut chez les grandes compagnies aériennes mondiales. Partout on réduit le nombre de vols, les salaires et les effectifs afin d'améliorer la compétitivité. La direction d'Air France se sent parfaitement à l'aise pour refuser ces demandes dont la satisfaction obérerait, selon elle, les investissements et l'avenir de la compagnie. Elle est, en cela, appuyée par le gouvernement qui n'a pas tellement d'entreprises publiques bénéficiaires à montrer en exemple. D'autant qu'elle prête une partie de son épargne à la régie Renault qui a tant besoin d'argent frais. Sa bonne santé lui permet de rendre service et d'empocher de surcroît 12 % d'intérêt...

ALAIN FAUJAS.

• Japon ; aide de l'Etat aux chantiers navals. – Le gouvernement de Tokyo va accorder une aide financière de 100 milliards de yens (près de 4 milliards de francs) à la construction navale japonaise durant l'année fiscale 1985, indique la revue spécialisée *Shipping and Trade News*. D'avril 1985 à mars 1986, l'Etat japonais financera, par le canal de la Banque de développement du Japon, la construction de navires au long cours représentant 1,35 million de tonnes de port en lourd. Les aides pourront représenter jusqu'à 60 % du prix de la construction.

• Sir Laker refuse un accord à l'amiable avec les grandes compagnies aériennes. – Sir Freddie Laker a refusé, le 14 janvier, de retirer sa plainte pour concurrence déloyale en échange du versement de 50 millions de dollars par une douzaine de compagnies aériennes internationales. Il réclame à celles-ci un milliard de dollars de dommages-intérêts pour avoir contribué à la faillite de son «train du ciel» en 1982. Selon M. Laker, le procès devrait être jugé aux Etats-Unis au cours de l'été 1985. – *(AFP)*.

AUX ÉTATS-UNIS

American Airlines relance la guerre des tarifs aériens

New-York *(AFP)*. – La compagnie American Airlines créera, à partir du 18 février, des tarifs réduits sur ses vols à l'intérieur des Etats-Unis. Certaines réductions atteindront 70 % du tarif normal. Pour bénéficier du nouveau système, baptisé « ultimate super saver », les passagers devront acheter leur billet un mois avant la date du départ prévu et passer la nuit du samedi au dimanche au lieu de destination.

Ses concurrentes, United Airlines et Northwest Airlines, ont aussitôt annoncé qu'elles proposeraient des tarifs équivalents à leur clientèle.

Wall Street a salué cette initiative commerciale en orientant à la baisse les cours des actions des entreprises du monde aéronautique. En effet, ces prix « cassés » pourraient relancer la guerre commerciale qui oppose périodiquement les transporteurs aériens américains depuis que la déréglementation a été décidée par l'ancien président Carter en 1978.

Les milieux boursiers redoutent qu'une telle baisse des tarifs ne provoque d'importants déficits dans les résultats des compagnies et, à terme, dans les comptes des constructeurs d'avions. Les titres d'American, d'United et de Boeing ont perdu environ 3 dollars chacun. American Airlines a réalisé, en 1984, un bénéfice record de 228 millions de dollars (2,2 milliards de francs).

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

17 janvier

Réveil des BTP

La promesse que le chef de l'Etat a faite de prendre des mesures en faveur du bâtiment et des travaux publics a favorisé jeudi une reprise des valeurs concernées à la Bourse de Paris. SCREG a monté de 5,3 %, Lafarge-Coppée de 2,4 %, Poliet de 2,1 %, Bouygues de 1,5 % et GTM-Entreprise de 2,2 %.

D'un autre côté, le matériel électrique s'est lui aussi un peu raffermi (Radiotechnique, Legrand, Crouzet, Leroy-Somer, Télémécanique). Tant et si bien qu'à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une avance de 0,5 % environ.

Coup de chapeau au discours télévisé de M. F. Mitterrand ? Manifestement, le marché n'a retenu que l'unique élément concret de ses propos : les BTP vont être aidés. Comment ? Pour l'instant, seul compte le choc psychologique. C'est du moins ce que rapportaient les professionnels, qui n'excluaient pas d'autre part une discrète intervention des « gendarmes » (Caisse des dépôts et autres) en vue de donner une meilleure coloration à la Bourse au lendemain de l'allocution présidentielle. Si les courants d'échanges ont été assez nourris, leur ampleur témoigne surtout des ajustements opérés en vue de la prochaine liquidation du 23 janvier. Pour l'essentiel, le marché se cantonne dans l'expectative en attendant de connaître les décisions monétaires de la Bundesbank.

La devise-titre a continué de s'échanger à des niveaux élevés, soit entre 10,70 F et 10,75 F contre 10,67 F/10,76 F.

A Londres, la progression de l'or s'est poursuivie à 305,80 dollars l'once contre 302,70 dollars la veille.

A Paris, le lingot a valu 95 400 F puis 95 700 F contre 95 250 F. Le napoléon a reperdu 1 F à 596 F.

Le volume des transactions a augmenté : 9,85 millions de francs contre 6,29 millions de francs.

NEW-YORK

Très résistant

Pour la troisième séance consécutive, les valeurs de second plan ont occupé, jeudi, le devant de la scène à Wall Street. Elles ont cependant été moins performantes que les jours précédents. Quant aux «Blue Chips», elles ont été assez irrégulières et plutôt orientées à la baisse, en raison principalement de l'alourdissement des actions des compagnies aériennes lié à la crainte d'une guerre des prix après la décision de l'American Airlines de réduire ses tarifs sur les vols intérieurs. A la clôture, l'indice des industrielles accusait un recul de 1,99 point à 1 228,68.

Le bilan de la journée a fait ressortir un total de 809 hausses pour 733 baisses. Les cours de 452 valeurs n'ont pas varié.

Autour du «Big Board», le climat était toujours à l'optimisme. Selon les dernières statistiques, les mises en chantier de logements, corrigées des variations saisonnières, ont augmenté de 2,1 % en décembre. Le marché en a déduit que l'activité reprenait dans le bâtiment et quand le bâtiment, va..., d'où la forte résistance observée en cours de séance.

L'activité a diminué, mais est néanmoins restée à un niveau élevé. Au total, 114,03 millions de titres ont changé de mains contre 135,52 millions.

VALEURS	Cours du 16 janv.	Cours du 17 janv.
Alcoa	38 7/8	38 7/8
A.T.T.	20 5/8	20 1/2
Boeing	59 5/8	57 3/4
Chase Manhattan Bank	50 5/8	51
Du Pont de Nemours	48 1/2	48
Eastman Kodak	71 3/4	71 1/2
Exxon	46 1/8	46 7/8
Ford	47 7/8	47 1/2
General Electric	59	59 7/8
General Foods	55 1/2	56 1/8
General Motors	80 7/8	80 3/8
Goodyear	26 7/8	26 3/4
I.B.M.	123 7/8	123 1/2
I.T.T.	32	31 5/8
Mobil Oil	27 3/8	27
Pfizer	41 1/2	40 1/4
Schlumberger	36 7/8	36 7/8
Texaco	34	33 7/8
U.A.L. Inc.	47 5/8	45
Union Carbide	37 3/4	37 3/4
U.S. Steel	26 7/8	26 3/4
Westinghouse	27 1/8	27 1/2
Xerox Corp.	40 3/8	40 1/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

IBM. – Le géant américain de l'informatique annonce pour le quatrième trimestre de 1984 un bénéfice net de 2,17 milliards de dollars, en hausse de 16,6 %. Pour l'exercice entier, le résultat net atteint 6,58 milliards de dollars (+ 20 %). Il est en ligne, voire légèrement supérieur aux prévisions faites par les analystes.

ZODIAC. – Le bénéfice net consolidé pour l'exercice 1983-1984 s'élève à 36,2 millions de francs (+ 22 %). Cette progression est en ligne avec les prévisions. Le dividende net est porté de 20 F à 21 F.

ROULEAU-GUICHARD. – Initialement prévue pour le 16 janvier, l'introduction au second marché de la Bourse de Paris de l'action Rouleau-Guichard (Société toulousaine de textiles), a été reportée au 23 janvier, en raison de l'afflux de demandes. 3,14 millions de titres étaient dénombrés à l'achat, alors que l'offre ne portait que sur 40 240 actions, au prix d'offre minimum de 400 F. La seconde tentative sera faite en employant la procédure de l'offre publique de vente, au prix ferme et définitif de 570 F par action.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE BANQUE. – Cet établissement du groupe Vallourec vient de procéder à une modification de la structure de son actionnariat aux termes de laquelle, le groupe Bruxelles-Lambert, devient, avec effet au 1er janvier 1985, le premier actionnaire de la SIB avec une participation de 32,5 % du capital. Viennent ensuite, dans l'ordre, Vallourec dont la participation initiale de 100 % est ramenée à 30 %, des institutions koweitiennes (17,5 %), le groupe Moët-Hennessy (10 %) et de l'OPB Paribas (10 %). Dès l'arrêté des comptes de l'exercice 1984, qui devraient faire apparaître un résultat net sensiblement équivalent à celui de l'année précédente (7,06 millions de francs), diverses opérations en vue d'accroître les capitaux permanents de la banque seront engagées. La Société industrielle de banque, a longtemps fonctionné comme une banque de groupe avant de s'ouvrir sur une autre clientèle. Au 31 décembre 1983, elle employait cent six personnes et le total de son bilan atteignait 3,8 milliards de francs.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	16 janv.
Valeurs françaises	102,9
Valeurs étrangères	107,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	16 janv.	17 janv.
Indice général	189,8	190,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 18 janvier .... 10 7/16 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	17 janv.	18 janv.
1 dollar (en yens)	254,10	253,95

BOURSE DE PARIS — Comptant — 17 JANVIER

SECOND MARCHÉ / Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1835	1835	Alsar	221	221
Calberson	364	354 80	B.G.I. (ex Sogepal)	....	....
C.D.M.E.	640	656	Bone	295	....
C. Equip. Elect.	286	288	Cellulose du Pin	48 10	48
Dalsa	338	330	C.G.M.	10	....
Dauphin O.T.A.	1980	1960	Cochery	12	....
Filipacchi	561	558	C. Sabl. Seine	115	....
Guy Degrenne	700	700	Coparex	521	....
Merlin Immobilier	330	317	Dunlop	....	....
Métallurg. Minière	185	185	F.B.M. (Li)	70	3 50 o
M.M.B	331	344 30	La Mure	60	....
Om. Gest. Fin.	285	290	Mic	202	....
Petit Bateau	351	345	Profils Tubes Est	1 62	....
Petrofigaz	600	600	Pronuptia	115	118
Pochet	1514	1560	Ripolin	36 10	....
Poron	343	353	Rorento N.V.	127 50	128 30
S.C.G.P.M.	288 90	288	Sabl. Morillon Corv.	70	....
Sofibus	200	200	S.P.R.	148	149
Sovac	736	740	Thann et Mulhouse	93	....
			Total C.F.N.	43	....
			Ufinex	315	....

SICAV 17/1

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	278 09	265 48	Japacic	118 14	112 78
Actions-Investiss.	283 70	270 84	Laffitte-crt-terme	120836 77	120836 77
Actions sélectives	403 94	385 62	Laffitte-Expansion	688 62	657 39
Aedificandi	419 67	400 64	Laffitte-France	222 92	212 79
A.G.F. 5000	269 09	256 89	Laffitte-Japon	233	222 43
Agfimo	433 35	413 70	Laffitte-Oblig.	148 51	141 78
A.G.F. Interfonds	379 95	362 72	Laffitte-Placements	110568	110557 44

♦ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.

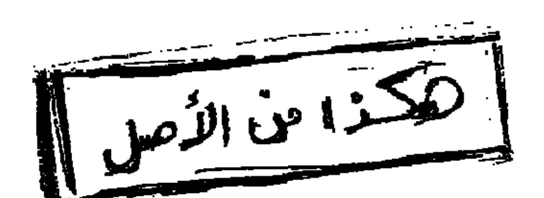
Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1842	4,5 % 1973	1641	1645	1645	+ 0 24	2860	Essilor	2926	2950	2950	+ 0 8[illegible]
4044	C.N.E. 3 %	4085	4090	4090	+ 0 12	510	Esso S.A.F.	516	515	515	– 0 1[illegible]
1476	Electricité T.P.	1465	1454	1454	– 0 75	1060	Eurafrance	1156	1170	1170	+ 1 2[illegible]
1030	Renault T.P.	1014	1014	1014	....	795	Euromarché	840	850	855	+ 1 7[illegible]
1503	Rhône-Poul. T.P.	1544	1545	1545	+ 0 06	730	Europe n° 1	839	867	867	+ 3 3[illegible]

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17/1	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 746	9 750	9 470	9 970
ECU	6 808	6 811	....	....
Allemagne (100 DM)	306 270	306 310	294	314
Belgique (100 F)	15 311	15 309	14 600	15 700
Pays Bas (100 fl.)	271 100	271 250	260	280
Danemark (100 krd)	85 600	85 640	80	88
Norvège (100 k)	105 790	105 890	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	10 936	10 929	10 400	11 300
Grèce (100 drachmes)	7 510	7 505	6	7 500
Italie (1 000 lires)	4 993	4 981	4 750	5 250
Suisse (100 fr.)	364 020	364 300	355	376
Suède (100 krs)	106 850	106 850	103	110
Autriche (100 sch)	43 650	43 570	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 545	5 545	5 200	5 800
Portugal (100 esc.)	5 620	5 620	5	6 200
Canada ($ can. 1)	7 357	7 382	7 170	7 520
Japon (100 yens)	3 825	3 829	3 690	3 850

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17/1
Or fin (kilo en barre)	95250	95800
Or fin (en lingot)	95250	95700
Pièce française (20 fr)	597	596
Pièce française (10 fr)	461	470
Pièce suisse (20 fr)	561	572
Pièce latine (20 fr)	551	557
Souverain	701	702
Pièce de 20 dollars	4145	4160
Pièce de 10 dollars	2120	2050
Pièce de 5 dollars	1300	1300
Pièce de 50 pesos	3875	3705
Pièce de 10 florins	671	577



هكذا من الأصل

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Sur 89 FM

M. François Doubin « face au *Monde* »

M. François Doubin, le nouveau président du MRG, est, ce vendredi 18 janvier, à 19 h 20, l'invité de l'émission « Face au *Monde* », sur 89 FM à Paris. Mathieu Fantoni et Jean Le Bail mèneront les débats.

Le numéro du « Monde » daté 18 janvier 1985 a été tiré à 456 134 exemplaires

A B C D E F G

DANS UN MESSAGE POUR LE COLLOQUE « GÉNÉTIQUE, PROCRÉATION ET DROIT »

M. François Mitterrand s'interroge sur « les nouveaux droits de l'homme à naître »

Quels doivent être les nouveaux droits de l'homme ? C'est la question posée par M. François Mitterrand dans un message lu par le professeur Jean Hamburger à l'ouverture du colloque organisé, vendredi 18 et samedi 19 janvier, à Paris, par trois administrations (justice, recherche, santé), sur le thème « Génétique, procréation et droit » (*le Monde* du 18 janvier).

Le chef de l'Etat déclare : « *L'histoire des droits de l'homme, c'est l'histoire de la notion même de personne humaine, de sa dignité, de son inviolabilité. Aujourd'hui, sur quels principes s'appuyer alors que les limites de la vie sont bouleversées et que se trouve posée la question des droits de l'homme à naître ?* »

« *Dès lors que l'on maîtrise la reproduction, que l'on domine l'hérédité,* ajoute M. Mitterrand, *l'existence peu à peu change de loi. L'humanité se retrouve, aujourd'hui, à l'une de ces époques où elle doit se choisir elle-même des règles.* »

M. Robert Badinter, garde des sceaux, a donné les raisons de ce colloque où doivent être débattues, par des experts de toutes les disciplines, les questions soulevées par la procréation artificielle, les utilisations d'embryons et les manipulations génétiques : « *Sans doute, le gouvernement aurait-il pu constituer une commission d'experts et publier ses travaux. Il aurait pu aussi charger un parlementaire en mission de dresser un rapport, après enquêtes et auditions, comme d'autres pays recourent à un Livre bleu, puis à un Livre blanc. Ces travaux auraient suscité réflexions, critiques et suggestions ; mais ces procédures ne permettent pas, aussi commodément qu'un colloque, de poser publiquement les termes du débat que nous souhaitons voir se développer en toute clarté, dans une opinion aussi complètement informée que possible, sur ces questions essentielles.* »

« *Le moment venu,* a déclaré M. Badinter, *il appartiendra au gouvernement de préparer les projets qui lui paraîtront les plus aptes à assurer le développement harmonieux de notre société.* »

(Lire page 10 l'article du professeur JACQUES TESTART.)

LA « GUERRE DES ÉTOILES »

« Toute ambition de neutraliser le nucléaire est source de déséquilibre en Europe » *estime M. Barre*

Parlant jeudi 17 janvier devant l'Académie diplomatique internationale, M. Raymond Barre a pris position sur « *l'initiative de défense stratégique* » de M. Reagan, communément appelée « *guerre des étoiles* ». Il a dit notamment :

« *La conception de la sécurité de l'Occident ne doit pas céder à une certaine mode du jour qui est le rejet de la dissuasion nucléaire. C'est elle qui a maintenu la paix dans le monde depuis la fin de la seconde guerre mondiale et qui contribuera à l'assurer pour de nombreuses années encore. (...) Toute ambition de neutraliser le nucléaire, à supposer qu'elle soit techniquement réalisable, est source de déséquilibre en Europe, puisqu'elle n'affecterait pas la menace non nucléaire. C'est dire que, s'il y a un intérêt de sécurité qui soit proprement européen, c'est bien l'autonomie des forces de dissuasion britannique et française. Voilà pourquoi la France doit, en ce qui la concerne, maintenir sa liberté de décision quant à l'emploi et à l'évolution de sa force nucléaire stratégique.*

« *Il me paraît aussi nécessaire, d'un point de vue européen, d'attacher la plus grande importance aux conclusions des récents entretiens de Camp David entre le président Reagan et Mme Thatcher : l'IDS constitue un programme de recherche compatible avec le traité ABM* [conclu sur les armements antimissiles en 1972], *mais la mise en place de systèmes antimissiles ne saurait ultérieurement être effectuée sans négociation préalable avec l'Union soviétique. Il est, en effet, indispensable que soit maintenu le traité ABM, qui est le gage de la crédibilité de la dissuasion.* »

NOUVELLES BRÈVES

● *Les quotidiens de la région Rhône-Alpes frappés par une grève.* – La région Rhône-Alpes a été privée, vendredi 17 janvier, de quotidiens régionaux, les journaux des groupes *le Progrès* et *le Dauphiné libéré* étant empêchés de paraître à la suite du mot d'ordre de grève lancé chez les employés de presse et les ouvriers du Livre CGT et CFDT. L'arrêt de travail, qui a pris effet jeudi soir, s'est produit sur une consigne nationale liée à une demande de rattrapage de salaire pour 1984, estimée à 1,7 % par les organisations syndicales.

● *Licenciements à l'imprimerie Montlouis.* – L'imprimerie Montlouis, à Clermont-Ferrand – qui emploie deux cent dix salariés – va perdre prochainement les deux tiers de ses effectifs. C'est ce que vient d'annoncer M. Jacques Sauvageot, PDG de la Société nationale des entreprises de presse (SNEP), dont l'usine de Montlouis fait partie. Ces cent quarante licenciements concerneraient le département « imprimerie générale » de l'entreprise, qui disparaîtrait. Seul serait conservé le service de fabrication des formulaires bancaires. La FFTL-CGT s'élève « *contre la fuite organisée de la clientèle* ».

● *Le bimensuel « Médias » va devenir hebdomadaire.* – Dans sa dernière livraison datée vendredi 11 janvier, le bimensuel *Médias* annonce le projet de devenir hebdomadaire à partir du 22 avril 1985. Lancé il y a quatre ans, cette publication spécialisée a été diffusée à 9 000 exemplaires (contrôle OJD) pendant le premier semestre 1984, et à 11 000 au second, selon l'éditeur.

Au Vietnam

LA TÉLÉVISION A PRÉSENTÉ LES DEUX CONDAMNÉS A MORT GRACIÉS

MM. Mai Van Hanh et Huynh Vinh Sanh, les deux hommes graciés après avoir été condamnés à mort, le 18 décembre, à Ho-Chi-Minh-Ville, pour « *espionnage et trahison* », ont exprimé, à la télévision, leur « *profonde gratitude* » aux autorités vietnamiennes qui ont commué leur peine en détention à perpétuité. Radio-Hanoï, captée le jeudi 17 janvier, à Bangkok, indique que les deux hommes sont apparus, mercredi, à la télévision vietnamienne et ont déclaré qu'ils « *méritaient la peine capitale* ».

« *Au nom de leurs familles et parents, ils ont exprimé leur plus profonde gratitude à l'égard du gouvernement vietnamien* », a ajouté Radio-Hanoï. Rappelons que M. Mai Van Hanh est de nationalité française.

On apprend, d'autre part, à Paris, que la France et le Vietnam sont convenus, d'un commun accord, de reporter à une date ultérieure une visite qu'aurait dû faire en France, à compter du 26 janvier, le ministre vietnamien de l'éducation, Mme Nguyen Thi Binh. Cette visite, qui devait répondre à une invitation du ministre de la coopération, M. Christian Nucci, n'avait encore fait l'objet d'aucune annonce officielle. Selon des sources informées vietnamiennes et françaises, elle était encore en discussion entre les deux capitales lorsque a éclaté l'affaire des condamnations à mort d'Ho-Chi-Minh-Ville.

Au Soudan

SENTENCE CONFIRMÉE POUR LE DIRIGEANT DES FRÈRES RÉPUBLICAINS

M. Mahmoud Mohamed Taha (soixante-seize ans), le dirigeant des Frères républicains condamné à mort la semaine dernière pour opposition à la loi islamique, devait être pendu ce vendredi en public à la prison centrale de Kober, selon l'agence soudanaise Suna. La sentence a été confirmée, jeudi, par le président Gaafar Nemeiry. Taha et quatre autres frères républicains, également condamnés à mort, sont accusés d'avoir distribué des tracts appelant à l'abolition de la charia, la loi islamique imposée au Soudan depuis septembre 1983.

Les quatre autres frères républicains, condamnés à mort en même temps que leur chef, s'étaient vu accorder, par la cour d'appel, un mois de délai pour se repentir, mais le président Nemeiry a réduit ce délai à trois jours à compter de jeudi. S'ils ne font pas amende honorable, ils seront également pendus. La cour d'appel avait estimé dans ses attendus que Taha et ses partisans étaient coupables d'hérésie ce qui, aux termes de la charia, est passible de la peine de mort.

DES VÉHICULES UTILITAIRES PEUGEOT SOUS LICENCE EN INDE

Automobiles Peugeot a conclu un accord, le *19 décembre 1984*, avec la société indienne Mahindra and Mahindra pour la fabrication sous licence, en Inde, de véhicules utilitaires légers de type J9. Cet accord est prévu pour une durée de dix ans. L'objectif de production est de 12 000 unités par an à terme.

Sur le vif

Ne coupez pas !

Ce qu'ils sont faux jetons à EDF, c'est pas possible. Savez-vous ce qu'ils ont eu le culot d'annoncer hier, oui, hier jeudi, à *la veille d'un redoux salué en fanfare par toutes les météos ?* Ils *éviteront* au cours des prochains jours de plonger, joyeusement, dans l'obscurité et le froid, les malheureux qui n'ont pas eu de quoi payer leur facture.

Enfin, ils éviteront... Ils essayeront. Nuance. Quand on lui a posé la question au micro d'Europe 1, leur patron, Marcel Boiteux, a eu l'air drôlement embarrassé. Ils essayeraient, oui. C'était pas facile, pas évident, fallait trier, distinguer les vrais pauvres des faux, les anciens des nouveaux. Gare à la resquille.

Moi, quand j'ai entendu ça, je me suis bien marrée parce que mon tiroir déborde de lettres de lecteurs fous de colère. Ils ont payé, eux. Rubis sur l'ongle. Et malgré ça, on ne s'est pas gêné pour leur couper le courant, sous prétexte que leur chèque n'était pas parvenu à EDF. Tu parles ! Non seulement il était arrivé, il était même encaissé.

Un de mes correspondants raconte ça très drôlement. Il écrit pour protester et on lui répond : ah, oui, bon, peut-être, en effet. Désolé, le traitement du courrier a pris une dizaine de jours de retard, à *cause des fêtes*. L'ordinateur avait trop bouffé, apparemment. Il devait être congestionné. Le service des coupures, lui, n'a hélas pas « bénéficié » du même retard. Il a appliqué, au contraire, avec allégresse, les consignes : coupez à tour de bras. Coupez en haut, en bas et en travers. Coupez, point à la ligne. Dans son secteur il y a eu plus de cent vingt-cinq coupures par jour, décidées sans aucune enquête préalable, comme ça, tchac !

Dites donc, c'est quoi, au juste, EDF ? Un service public ou une boîte privée qui dépense notre fric pour se faire une publicité de tous les diables et essayer de nous fourguer son nucléaire ? A condition qu'on ait les moyens de le payer, bien entendu.

Et attendez, voici le plus beau, les clients qui appellent pour protester contre les coupures sont priés de patienter : « *Ne coupez pas... EDF à votre service !* »

CLAUDE SARRAUTE.

DANS LES PROCHAINS JOURS

Le plan de relance du bâtiment va être précisé et chiffré

Quelle sera l'ampleur de la relance annoncée par M. Mitterrand, *mercredi 16 janvier, en faveur du* bâtiment ? En l'absence de précisions sur les intentions gouvernementales, un certain scepticisme est de mise. Ainsi M. Jean-Louis Giral, président de la Fédération nationale des travaux publics, a déclaré que le chef de l'Etat faisait montre, à chacune de ces grandes interventions, d'une grande sollicitude pour ce secteur, ce qui n'a pas empêché son activité de décroître depuis trois ans. « *Dans ces conditions, on ne peut être que très circonspect à l'annonce de cette relance* », a-t-il conclu.

Même son de cloche du côté de la CGT, qui souligne qu'il s'agit de la cinquième ou sixième annonce *depuis 1981 et qui se demande : « Qu'en sera-t-il et au profit de qui ? »*

De fait, il est urgent de dire quelle sera l'importance du programme dont les mesures devraient être précisées dans le courant de la *semaine prochaine*. Ce devraient être une nouvelle baisse des taux pour les prêts d'accession à la propriété et de nouvelles mesures fiscales, afin, dans la ligne de la politique jusqu'alors suivie, de redonner confiance aux investisseurs privés. Mais s'agira-t-il d'un coup de fouet pour un secteur industriel particulièrement atteint par la crise, ou bien les grands moyens seront-ils employés pour favoriser *une relance de l'activité* économique, avec le bâtiment comme moteur ? Bref, s'agira-t-il de millions ou de milliards de francs ?

Selon l'INSEE, le secteur du bâtiment a perdu 73 000 emplois en 1984, soit 40 % de la perte totale des emplois pour l'année. Il en avait perdu 60 000 en 1983, et, pour la première fois, le nombre des salariés du secteur est descendu au-dessous du *million*.

Le chiffre d'affaires, estimé à 260 milliards de francs en 1983, a *diminué de 4 % en 1984 et devrait* baisser, selon les professionnels, de 1,5 % à 3 % cette année, où il faut s'attendre à de nouvelles diminutions d'emplois (de 35 000 à 50 000). Le nombre des logements mis en chantier en 1984 tourne autour de 300 000, chiffre qui correspond à ce qui se faisait en 1955 ; la baisse est de 10 % par rapport à 1983 (332 000). Pour le secteur des travaux publics, qui emploie 600 000 personnes, l'activité s'est réduite, selon les professionnels, de 21 % en trois ans.

Industrie de main-d'œuvre, faisant peu appel à des matières premières importées, le secteur du bâtiment et des travaux publics peut avoir une influence certaine, s'il est relancé, sur le niveau de l'emploi, sans crainte de dérapage pour l'inflation. C'était la thèse de M. Michel Rocard, celle défendue aussi par le ministère de l'urbanisme, du logement et des transports. Du côté des finances, on se montre plus sceptique, d'autant que les *fonds nécessaires devront être prélevés* sur un budget dans lequel le déficit doit être limité. En l'absence de chiffres, l'arbitrage du chef de l'Etat reste encore dans le flou.

J. G.